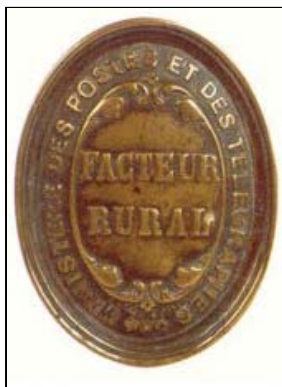


CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne ET DU VELAY



A moi Auvergne !



Facteur rural en 1889 (aquarelle de Kermabon)
avec sa blouse bleue à collet rouge, ouverte sur
le devant, fermée par de petits boutons en métal
blanc. La plaque est portée sur le baudrier.
(Cf. article page 25 de ce numéro)
(Musée de la Poste - Droits réservés)



PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 33^e ANNÉE – 1^{er} TR. 2010

N° 131

février 2010

8,25 € le numéro

SOMMAIRE

Le mot du PrésidentA. ROSSI	page.	1
Vie du Cercle	Assemblée Générale 2010, Site et GénéaBank.....JP. BARTHÉLEMY	page	2
	Liste des adhérents n° 3469 à 3555.....A. ROSSI	page	4
Avis importants	Réunions à venir, Bibliothèques.....LA RÉDACTION	page	6
Livradois-Forez	Chroniques n° 72.....H. PONCHON	page	8
Haute-Loire	La Haute-Loire, le Brivadois et le Cantal voisin.....R. LÉOTOING	page	9
Cantal	Les archives du Cantal en ligne.....E. BOUYÉ	page	10
	Le rôle de taille de Leyvaux (15).....JP. BARTHÉLEMY	page	10
	St Géraud d'Aurillac et sa famille.....R. MONBOISSE	page	13
Les reconnaissez-vous	Les facteurs de Vernet-la-Varenne.....Y. JUMEL	page	17
Paléographie	Des actes de baptêmes intéressants.....M.C. CHASTEL	page	21
Personnages et familles	Didier DAURAT, une légende de l'aviation.....H. PONCHON	page	25
	Les AUSSEDAT auvergnats, un filigrane.....A. AUSSEDAT	page	29
	La famille MOULIN.....G. DENAND	page	33
	Le sang d'Auvergne, ciment de l'ardeur guerrière.....M. TEILLARD D'E.	page	49
Questions & Réponses	Questions du CGHAV.....LES ADHÉRENTS	page	42
	Réponses du CGHAV.....LES ADHÉRENTS	page	50
Articles publiés en 2009	Répertoire.....LA RÉDACTION	page	61
Couvertures :	1 ^{ère} = Facteur de la fin du XIX ^e siècle et sa plaque 4 ^{ème} = Les liges aériennes transatlantiques et Didier DAURAT		
Encarts en fin de revue	I : bordereau d'inscription à la réunion Combrailles-Limagne II : souscription au « nouveau Tixier » et à l'ouvrage de B de Féligonde		
Supplément Hors-Série	Associé à ce numéro et routé simultanément (64 pages)		

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation et abonnement 2010 à la revue (4 numéros annuels) : France : 33 Euros ; Europe : 37 Euros ; Outre-mer : 41 Euros.

Abonnement seul à la revue sans adhésion au CGHAV : France : 31 Euros ; Europe : 34 Euros ; Outre-mer = 37 Euros.

Cotisation 2010 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = 25 Euros ;

Remarque importante : tous les règlements sont à faire par **chèque à l'ordre du CGHAV**.

S'adresser à :

1/ **Monsieur Robert LÉOTOING**, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les **renouvellements**, commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (B. M. S. et 6^{ème} RFE)

Commandes de répertoires (baptêmes, mariages, contrats de mariages, sépultures) = 0,45 Euros la page pour une commande de plus de 10 pages (*port compris*). Ajouter 0,75 Euros (*frais de port*) pour les commandes de moins de 10 pages.

6^{ème} Répertoire des Familles Étudiées (6^e RFE) par les membres du CGHAV (*port compris*) : 15 Euros

Numéros anciens disponibles : nous pouvons fournir aux adhérents qui le souhaitent, les années qui manquent dans leur collection (hors numéros épuisés). Par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2009/10 = 8,25 Euros*)

Publication spéciale : « Index des noms du Dictionnaire des Fiefs du Comte de REMACLE » par J.B. PAILLONCY 15 Euros

2/ **Monsieur Henri PONCHON**, 5 rue des Fontnelles 92310 Sèvres, pour la collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », **Tome III** par P.L. POUZET (†) 29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL 27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON 8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON 8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE 27 Euros

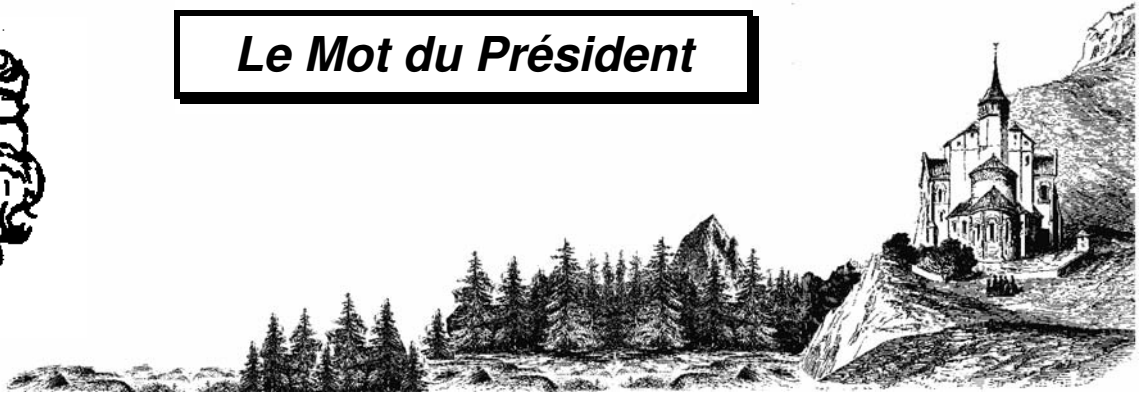
« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL 13 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18^e siècle, jugés à Paris » par Jean Pierre BARTHÉLEMY 29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY 15 Euros



Le Mot du Président



Chers Amis,

Ce numéro de votre revue est quelque peu exceptionnel puisqu'il s'agit d'un numéro double avec un « Supplément-Hors-série » destiné à constituer une réserve d'outils destinés à vous aider dans vos recherches.

Dans les faits, ce numéro traduit notre volonté de « changer de vitesse » dans les moyens mis à votre disposition.

Aujourd'hui, la totalité de l'État-Civil ancien du Cantal est accessible en ligne sur internet et il en sera de même pour le Puy-de-Dôme dans les 12 à 18 mois à venir. La Haute-Loire suivra un peu plus tard.

A côté de ces registres essentiels pour nos recherches, de nombreuses autres images seront « mises en ligne » au cours des prochaines années.

Nous n'aurons donc plus besoin de nous déplacer pour aller rechercher les actes qui nous intéressent.

Mais il demeurera quelques problèmes essentiels : c'est très bien de pouvoir ouvrir chez soi un registre ancien, mais à quoi cela peut-il servir si l'on ignore où nos chers ancêtres ont bien pu aller se marier.

A quoi peut servir une page de registre ouverte sur votre écran, si vous n'arrivez pas à la lire, parce que le déchiffrement des écritures anciennes nécessite un certain apprentissage.

En outre, beaucoup de notations trouvées dans les actes anciens, ne s'expliquent que par une certaine connaissance des règlements et des pratiques de l'époque. De même que l'impact de la « Grande Histoire » sur la vie de nos ancêtres (voir par ex. dans ce numéro la rubrique « Paléographie » avec la peste de 1580).

C'est tout cela qu'il est de notre rôle de mettre à votre disposition, que ce soit sur papier par notre revue ou sur notre site internet, sans oublier les bases de données telles GeneaBank et, surtout, surtout ..., ce lieu de convivialité et d'échanges que représente notre forum.

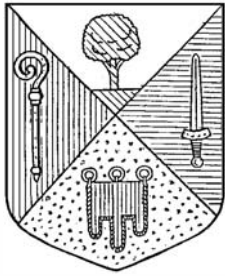
Mais tout ne peut pas être « internet » car de nombreux membres de notre Cercle ne sont pas encore « branchés ». Nous devons les respecter et mettre à leur disposition sensiblement les mêmes outils, même si le papier est plus lent que l'électronique.

Comme vous le voyez, « nous avons du pain sur la planche », et, parfois, nous nous sentons un peu seuls pour réaliser cet ensemble.

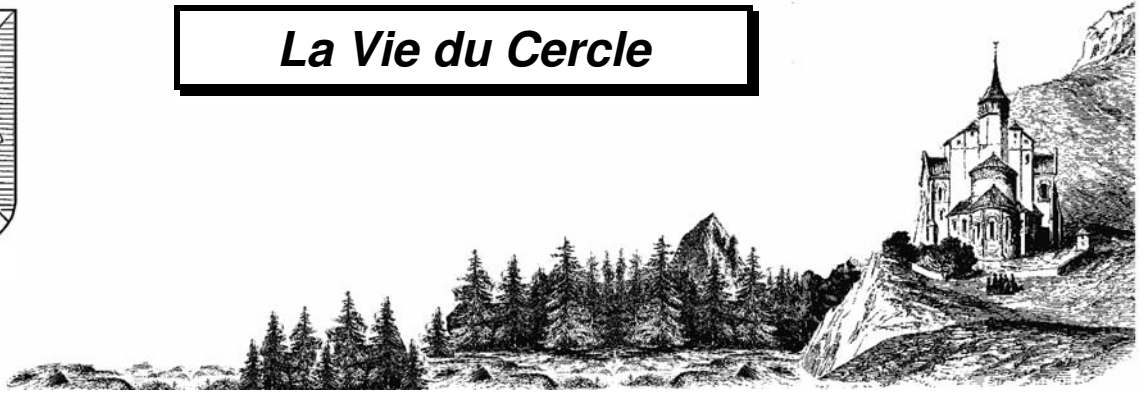
C'est la raison pour laquelle, cette année, comme les années précédentes, nous appelons certains d'entre vous à être candidat au Conseil d'Administration. En être membre, ce n'est pas prendre des responsabilités énormes, c'est surtout avoir un contact direct avec la philosophie de ce conseil, lorsque l'on veut mettre en œuvre des animations et des réalisations et, aussi, influencer sur cette philosophie.

Bien amicalement

Alain ROSSI



La Vie du Cercle



par Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

Appel des candidatures aux postes d'administrateurs

La 32^e Assemblée Générale du Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay se tiendra le samedi 29 mai 2010 à Brioude (salle municipale de la rue de l'Instruction).

Tous les renseignements sur le déroulement des journées des 29 et 30 mai seront donnés dans le prochain numéro, mais, d'ores et déjà, retenez ces dates sur votre agenda.

L'Assemblée Générale se tiendra le samedi en fin de matinée et, après un déjeuner pris en commun, l'après-midi sera consacré à des échanges, puis à une visite de Saint-Julien. Pour ceux qui resteront le dimanche matin, une visite de Blesle et/ou de Lavaudieu est envisagée.

Les postes d'administrateurs soumis à renouvellement sont ceux de :

- Dominique BÉNET, qui apporte une précieuse assistance informatique dans le traitement des tables et des bases,
- René MONBOISSE, président d'honneur de la Société de Haute Auvergne,
- Alain ROSSI, qui préside aux destinées de notre Cercle depuis 4 ans et que « l'on ne présente plus ».

Par ailleurs, 5 postes d'administrateurs ne sont pas actuellement pourvus. Le Conseil souhaiterait accueillir en son sein de nouveaux membres désireux de s'investir dans la gestion et, surtout, l'animation du Cercle. Les candidats sont invités à adresser un courrier (postal ou électronique) au secrétaire, Jean-Pierre BARTHÉLEMY, 14, rue Broca, 75005 Paris (barthelemyjpmc@wanadoo.fr) avant le 10 avril 2010 pour que leur candidature puisse être publiée dans le n° 132 de « A moi Auvergne ! », en même temps que la convocation et le programme de l'Assemblée Générale.

Il est souhaité que les candidatures soient accompagnées d'un petit commentaire sur les idées ou les actions que le futur administrateur se propose de mettre en œuvre durant son mandat pour contribuer au bon fonctionnement du

Cercle. A cet égard, les candidats de la région clermontoise sont invités à se mettre en rapport avec Marie-Françoise BRUNEL, notre vice-présidente, et les autres avec Alain ROSSI, notre président.

Appel aux bénévoles

S'il ne souhaite pas faire partie du Conseil d'Administration, chacun d'entre vous ayant un peu de temps disponible peut, d'une façon ou d'une autre, apporter sa contribution au Cercle. La palette des activités auxquelles il est possible de participer est large : dépouillements, participation à l'organisation et à l'animation des réunions du Cercle, tenue de permanences notamment à la bibliothèque de Clermont, représentation du Cercle dans les manifestations extérieures, rédaction d'articles, aide aux débutants et plus généralement aux adhérents etc.

En particulier, il faut souligner la possibilité de travailler chez soi devant son écran d'ordinateur à dépouiller les registres mis en ligne par les Archives départementales, que ce soit dans le Puy-de-Dôme ou dans le Cantal.

C'est en particulier ce que vient de faire une parisienne, Mme Frédérique DAUDANS, pour les paroisses d'Anglards, St Bonnet et St Vincent de Salers, ainsi que pour le Falgoux et le Vaulmier (en cours de mise en forme finale).

Les tables de BMS et de contrats de mariage

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration des tables BMS et CM parues en 2009 et reprises dans la liste figurant dans le Supplément Hors-Série, à savoir : Mesdames BESSET, BIENVENU, BRIFFE, BRUNEL, CHADEBOST, DAUDANS, DEGEORGES, DUSSERT-BELIN, ÉMERY-DI BELLA, FRANÇOIS, GUYONNET, JUMEL, LACOUTIERE, LEGUËT, MALHIÈRE, MONDON, MOURLON, PARELLE, PERSON, H. PLANTARD, DE VIRIENDT, et Messieurs BÉNET, BOIS, CHADEBOST, CHALAMAUD, COLAS, COUYRAS, DEGEORGES, FAURE, FOURNET, GAREL, GIROND, GUILLOUX, LEGUËT, MONTPIEG, ROBASTON, TERRAIL, VANHÉE, VERNET

Le site du CGHAV

Le site du CGHAV a maintenant plus d'un an d'existence. Pour ceux qui ne le connaîtraient pas encore, une visite s'impose à l'adresse suivante :

<http://www.cghav.org/>

Rappelons que ce site est composé de deux espaces distincts : l'un, ouvert à tous, est destiné à présenter le CGHAV ; l'autre est réservé aux adhérents et contient des informations utiles aux recherches. Ce dernier doit se développer progressivement avec la contribution de tous. Si vous avez des documents susceptibles d'être utiles à d'autres dans leurs recherches, n'hésitez pas à prendre contact avec Jean-François CROHAS ou Alain ROSSI

Vous trouverez un rappel du mode d'emploi permettant d'accéder à l'Espace Adhérents du site dans le cahier spécial annexé à ce numéro.

Généabank 2010

La recharge des points Généabank a été effectuée le 5 février dernier pour tous les adhérents à jour de leur cotisation 2010 à cette date (soit 2 semaines après la date qui avait été annoncée).

L'accès à Généabank de ceux qui n'étaient pas à jour de leur cotisation à cette date a été interrompu et une correspondance leur a été adressée.

S'ils ont donné suite à cette lettre de relance, ils ont reçu leur contingent de points, sinon ils ne recevront que l'allocation de juillet.

Chacun doit prendre conscience des frais supplémentaires entraînés par ces retards (envoi de « A moi Auvergne ! » en dehors du routage normal) et de la lourdeur des mises à jour répétitives des accès à Geneabank.

Merci de faire le nécessaire pour ne pas alourdir la tâche des bénévoles du Cercle.

Rappelons que Généabank est un système d'interrogation « en ligne » des tables de dépouillements réalisés par les cercles généalogiques. Si votre cercle participe au système, vous pouvez interroger les tables de votre propre cercle, mais aussi celles des autres cercles qui ont adhéré au système.

Ce système fonctionne par échange de « points ». Le dépôt d'actes sur Généabank, donne au cercle le droit à un nombre de points égal au nombre d'actes déposés, avec la possibilité de distribuer ces points aux adhérents.

Chacun des adhérents peut faire autant d'interrogations qu'il le désire et est alors informé du nombre d'actes présents dans le système et qui correspondent à son interrogation. Ce peut être 1, 2 ... ou plus de 100 !

Comme le nombre de points dont le cercle dispose n'est pas considérable, il y a lieu d'affiner sa recherche, avec la

date approximative de l'acte recherché, son département, voire la paroisse/commune.

Il lui est possible de demander les détails de l'acte tels qu'ils figurent sur la table de dépouillement : date, lieu, filiation, lieu d'origine, et quelques autres informations qui figurent généralement en notes (profession, dispense, etc.). C'est ce que l'on appelle un « acte filiatif ». Chaque acte ainsi obtenu est payé avec l'un des points reçus de la part du cercle

Pour les membres du CGHAV :

Le conseil d'administration a décidé d'attribuer à chacun, pour l'année 2010, un total de 200 points, alimentés en deux fractions de 100 points, l'une début février, l'autre d'ébut juillet.

Le « Nom d'utilisateur » et le « Mot de passe », qui protègent votre compte contre une utilisation abusive, demeurent identiques à ce qu'ils étaient l'an passé. Les nouveaux utilisateurs peuvent l'obtenir par notre site internet (voir le mode opératoire dans le « Supplément-Hors-Série » associé au présent numéro)

Tout problème en rapport avec Généabank doit être traité par courrier électronique à l'adresse suivante rossi.cghav@orange.fr en précisant « Geneabank » dans la ligne « Objet » de votre message.

Alimentation du fichier

Le fichier du CGHAV, qui n'avait pas été alimenté durant 4 ans comme l'ont relevé plusieurs adhérents, a fait l'objet de trois mises à jour en mai, juillet et décembre 2009. Cette tâche ingrate dont a bien voulu se charger Marie-Françoise BRUNEL prend beaucoup de temps lorsque la forme du fichier d'origine est très éloignée des normes de Généabank.

Après examen du problème par Dominique BÉNET, il a été décidé de recourir au logiciel NIMÈGUE pour le traitement de nos fichiers et l'exportation vers Généabank.

Ce logiciel permettra de créer progressivement une base de données avec tous les dépouillements réalisés par les bénévoles du CGHAV. Il permettra d'alimenter les bases en ligne comme Généabank, mais aussi d'effectuer les tirages de tables sur papier, qui restent indispensables lorsque l'on cherche à reconstituer les familles d'un village déterminé

Les fichiers actuels sont repris sous ce logiciel qui devra être utilisé pour toute les nouvelles saisies. Les bénévoles effectuant des relevés sont invités à cet égard à prendre contact avec Marie-Françoise BRUNEL, mais qu'ils se rassurent : ce logiciel est gratuit et d'un usage aisé.

En particulier, il met à la disposition des dépouilleurs des écrans de saisie, très simplificateurs pour les non spécialistes de l'informatique.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ADHÉRENTS DU CGHAV – NUMÉROS 3469 À 3567

par Alain ROSSI (CGHAV-2140)

« A moi Auvergne ! » publie régulièrement la liste des nouveaux adhérents du CGHAV. La table ci-dessous fait suite aux listes déjà publiées.

Elle prend en compte les nouveaux adhérents de l'année 2006 et aussi ceux de 2007, jusqu'au 15 février.

Les listes précédentes se trouvent dans les numéros suivants :

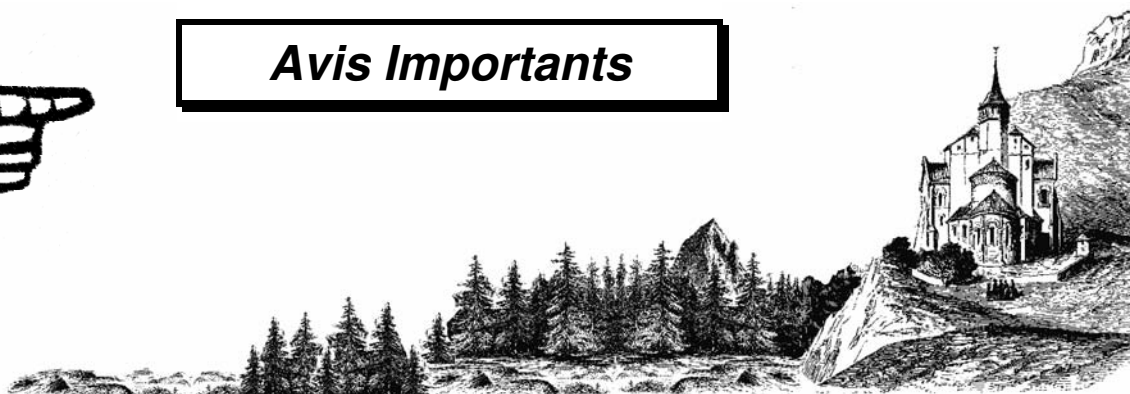
- n° 17 : adhérents n° 1 à 550
 - n° 29 : adhérents n° 551 à 850
 - n° 42 : adhérents n° 851 à 1150
 - n° 60 : adhérents n° 1151 à 1380
 - n° 64 : adhérents n° 1381 à 1481
 - n° 69 : adhérents n° 1482 à 1591
 - n° 72 : adhérents n° 1592 à 1646
 - n° 76 : adhérents n° 1647 à 1743
 - n° 80 : adhérents n° 1744 à 1954
 - n° 88 : adhérents n° 1955 à 2055
 - n° 91 : adhérents n° 2056 à 2193
 - n° 95 : adhérents n° 2194 à 2362
 - n° 100 : adhérents n° 2363 à 2545
 - n° 103 : adhérents n° 2546 à 2652
 - n° 108 : adhérents n° 2653 à 2903
 - n° 111 : adhérents n° 2904 à 2965
 - n° 115 : adhérents n° 2966 à 3116
 - n° 119 : adhérents n° 3117 à 3280
 - n° 123 : adhérents n° 3281 à 3374
 - n° 127 : adhérents n° 3375 à 3468
-
- 3565 ALLIGIER Sylvain, 47 quai de Southampton, 76600-Le Havre, sylvain.alligier@numericable.com
 - 3559 ALLY Christiane, 28 rue des Frères Lumière, 59250 Halluin, arthemis2203@orange.fr
 - 3475 AMARGER Nicole, 48 rue du Commerce, 63200-Riom, cecile.amarger@wanadoo.fr
 - 3554 AMPEAU Pierre, 8 rue du Pont Paillard, 36340-Cluis, pmtampeau@luma.fr
 - 3518 ASTIER Dominique, 8 square Moncey, 75009-Paris, astierdominique@wanadoo.fr
 - 3562 BAGEL Edith, Courteserre, 63120-Courpière, lesbagel@wanadoo.fr
 - 3521 BARBEAU Michel, 3 rue de Beauregard, 78300-Poissy, michel.barbeau@laposte.net
 - 3502 BARRE Jacques, BP 34, 97434-St Gilles les Bains, La Reunion, jacques.barre974@orange.fr
 - 3536 BERTHE Gregory, 7 ter avenue Jean Jaurès, 63300-Thiers, chaput.gak@wanadoo.fr
 - 3497 BILLON Marie Pierre, 22 rue Archereau, 75019-Paris, mpbillon@wanadoo.fr
 - 3541 BION Andre, 29 rue des Poisses, 63170-Aubiere, andre.bion@wanadoo.fr
 - 3492 BLANC Florence, Résidence d'Estrées - D, 7 bd Pasteur, 63500-Issoire, floonot@voila.fr
 - 3530 BLANC Jean Louis, 23 rue des Chenes, 82370-Campsas, jl.blanc@voila.fr
 - 3522 BOTMILIAU Arnould de, 22 avenue Galliéni, 92400-Courbevoie, arnould.debotmiliau@altran.com
 - 3490 BOURLET Jean Pierre, 29 rue Arnold Géraux, 93450-L'Ile-Saint-Denis, bourletjp@wanadoo.fr

- 3515 BOYER-VIDAL Yves, 41 boulevard Exelmans, 75016-Paris, yboyervidal@noos.fr
- 3483 BRAS Madeleine, 37 rue des Gravières, 63116-Beauregard l'Eveque, madeleine.bras@wanadoo.fr
- 3524 BRUNEL Olivier, 3 chemin des Charretiers, 63190-Lezoux, obrunel2260@gmail.com
- 3552 CAMBON Pierre, 229 chemin de Nogaret, 84100-Orange, cambon.pierre@orange.fr
- 3482 CHAINTRON Antoinette, 5 rue de Béconcelle, 78910-Orgerus, antoinette.chaintron@wanadoo.fr
- 3510 CHAIX de LAVARENNE Christian, 228 rue St Vincent, 79290-Bouille-Loretz, cchaixdelavarenne@yahoo.com
- 3500 CHANSON MICHEL, 8 rue Waldeck Rousseau, 43300-Langeac, chanson.michel@wanadoo.fr
- 3504 CHASSAING Nadine, 14 rue du Vieux Bourg, 63500-Parentignat, nadine.chassaing@wanadoo.fr
- 3516 CHASSAING Jean Christophe, 26 rue des Forts, 23170-Chambon-sur-Voeze, jcchassaing@orange.fr
- 3481 CHAUMETTE Yvette, 8 rue du Port du Diable, 42160-Bonson,
- 3564 CHIGNOL Marie Christine, 1 boulevard de l'Europe, 69600-Oullins, mcchignol@hotmail.com
- 3563 CHOMARAT André, 28 rue Alphonse Laveran, 44700-Orvault, andre.chomarat@maoste.net
- 3479 CHOZENOUX Christiane, 92 rue du Lieutenant Dunk, 78370-Plaisir, ch.chouzenoux@wanadoo.fr
- 3488 COGNET Michel, 5 rue Jules Guesde, 77390-Verneuil-L'Etang, michel.cognet@cegetel.net
- 3547 CONVERT Christiane, Les Calens, 04200-Mison, convert_sommer@yahoo.fr
- 3561 COUPAT Jean-Louis, 33 rue Paul Valéry, 75116 Paris, jlcoupat@orange.fr
- 3520 COURTIAL Laurent et Claude, Chemin de Quérêt, 42230-St-Victor s/Loire, courtial.claude@wanadoo.fr
- 3525 COUTAREL Claude, 7 bis rue de la Poterie, 21910-Barges, claude.coutarel@orange.fr
- 3533 DECOLIN Monique, 975 av. Europe, 38330-Montbonnot-St-Martin, monique.decolin@club-internet.fr
- 3557 DELORME Michèle, 1 rue Campestra, 06400-Cannes, michele.delorme@cegetel.net
- 3566 DELPHAUT Marie Paule, 15 rue de la Couze, 63500-Perrier, daniel.delphaut@wanadoo.fr
- 3507 DEMANGEAT Helene, 9 rue Gilles Durant, 63000-Clermont-Fd, helene-demangeat@wanadoo.fr
- 3478 DENIS Caroline, 52 B rue des Collonges, 69230-Saint-Genis-Laval, caro2877@hotmail.fr
- 3470 DESSAUVES Claude, Le Minerva Bat A, 1200 av. de Provence, 83600-Frejus, claude.dessaube@free.fr
- 3555 DUMAS Cécile, 12 rue du Peytit, 45170-Montigny, christian.dumas16@wanadoo.fr
- 3509 EGUIKIAN Dominique, 4 chemin de Crapon, 69360-Temay, eguikian.jeanclaude@numericable.com
- 3546 FAYE Ariane, 16 allée des Princes, 78480-Verneuil sur Seine, ariane@by-leterrier.com
- 3506 FERRY Marcelle, Le Sailhant, 15100-Andelat, marcelle.ferry@free.fr
- 3531 FILLIAT Jean Paul, Ulliecq, 42560-Chenereille, jp.filliat@gmail.com

- 3548 FRAISSE Michel, 7 rue Claude Monet, 92100-Boulogne-Billancourt, jbm.fraisse@wanadoo.fr
- 3473 FRANCOIS Pierre, 34 rue Talleyrand, 37460-Nouans-les-Fontaines, pjfran3@gmail.com
- 3567 GAILLARDOU Anne, 24 rue du Sirocco, 44300-Nantes, gaillardouanne@yahoo.fr
- 3532 GALLAND Alain, 60bis av Général de Gaulle, 18390-Saint-Germain-du-Puy, alain.g.18@voila.fr
- 3499 GALLIOU Catherine, 2 allée des Noisetiers, 93140-Clamart, tanzillicatherine@yahoo.fr
- 3514 GEVAUDAN Alain, 4 rue Fondere, 13004-Marseille, gevaudan.alain@neuf.fr
- 3527 GEVOLDE-PLASSE Evelyne, le Bourg, 43360-Lorlanges, tél non publiable
- 3511 GIUSTI Alfred, La Colombe, 481 rue de la Mairie, 76550-Hautot-sur-Mer, broquingiusti@voila.fr
- 3495 GOURBEYRE Ginette, Résidence d'Harcourt, 26 rue du Bel Air, 78570-Andresy,
- 3487 GOUZON Christian, 4 allée des Séquias, 93460-Gournay-sur-Marne, gouzonchristian@yahoo.fr
- 3476 GRIMAUD Danièle, 4 avenue de la Gare, 03380-La Chapelaude, kikigrimaud@yahoo.fr
- 3474 GUILLERMAT Colette & Alain, 20 la Vue des Alpes, 69670-Vaugneray, alain.guillermat@wanadoo.fr
- 3538 IMBERT Gerard, 37 rue Droite, 30920-Codognan, imbert.gerard@aliceadsl.fr
- 3556 JACQUET Jean-Louis, 36 rue Malakoff, 59000-Lille, dorthee.hary@wanadoo.fr
- 3503 JANTAUD Eliane, Bat Les Airelles, 47 route d'Espagne, 31100-Toulouse, eliane0648@hotmail.com
- 3528 JOUX Florence, 37 rue Jules Bernard, 69007-Lyon, mrs.joux@aliceadsl.fr
- 3505 LABAUNE Jacques, 163 avenue Charles de Gaulle, 92200-Neuilly s/Seine, jlabaune@noos.fr
- 3513 LAFINE Sophie, 1 pl. de la Boussole, 34570-Murviel-Les-Montpellier, sophie.lafine@hotmail.fr
- 3542 LAROCHE Georges, 12 rue du Puy Vineux, 63100-Clermont-Ferrand, georgeslaroche@free.fr
- 3560 LEMAITRE Line, Chemin des Galennes, 91160-Saulx-les-Chartreux, ma.line@hotmail.fr
- 3526 LESCAL Eric & Monique, 416 chemin rural n°19, 34500-Beziers, monique.lescal@laposte.net
- 3484 LESENECHAL Corinne, 10 rue Auguste Hery, 95150-Taverny, corinne.lesenechal@orange.fr
- 3517 LEYRELOUP Philippe, 32 bis chemin du Tison, 69250-Albigny s/Saone, philippe.leyreloup@orange.fr
- 3545 MALHIÈRE Pierre, 86 avenue Jean Jaures, 69007-Lyon, pierre.malhiere@orange.fr
- 3480 MARCON Juliette, 24 rue Ltnt Colonel GIRARD, 69007-Lyon, juliette.marcon@wanadoo.fr
- 3540 MENVIÈLLE Paul, 55 avenue du Limousin, 63100-Clermont-Fd, paul.menvielle@orange.fr
- 3508 MONGHAL Frederic, 5 rue du Champ de Foire, 01640-Jujurieux, fmonghal@gmail.com
- 3512 MYTHON Herve de, 34 rue Duranton, 75015-Paris, demyhton.herve@neuf.fr
- 3537 NUGER Jean-Francois, 36 boulevard Gouvion Saint Cyr, 75017-Paris, jf.nuger@free.fr
- 3489 OLIVER Armand, 5 bis rue du Bouchet, 54230-Chavigny, armand.oliver@orange.fr
- 3553 PARADES (de) Vincent, 85 avenue d'Italie, 75013-Paris, v.deparades@wanadoo.fr
- 3485 PICOT Francois, 700 chemin de Canau-Marieu, 82440-Realville, picot.valleedumars@free.fr
- 3494 PONCETTA Michelle, Le Moulin des Mas, 63410-Vitrac, michelle.poncetta@orange.fr
- 3550 POTTÉLANCE Michel, 36 avenue Léon Blum, 63000-Clermont-Fd, michel.pottelancewanadoo.fr
- 3469 RADOMAN Francois, 17 rue Aurore, 06000-Nice, fradoman@aol.com
- 3471 RAYMOND Nadine, Quartier Ste Anne, 84190-Beaumes de Venise, nadineanais777@wanadoo.fr
- 3501 RODET Laurence, 68 avenue de Royat, 63400-Chamalières, laurence.rt@orange.fr
- 3551 ROULEAU Suzanne, 46 rue Dr Ollier, 69100-Villeurbanne, rouleau.suzanne@sympathico.ca
- 3498 ROUSSEL Simone, 31 rue de la Gare, 94430-Chennevières-sur-Marne, toscane58@hotmail.fr
- 3543 ROUX Jacques Benoit, Le Mesnil Brusson 50350-Lolif, a_b_roux@hotmail.com
- 3491 SANTIN Georgette, 33 rue de Chateau d'Eau, 63530-Sayat, galdemar@club-internet.fr
- 3477 SAUVANET Marcelle Micheline, 26 route de Crevant, 63350-Crevant-Laveine, micheline5024@hotmail.fr
- 3558 SAWICKI Patrice et Corinne, 2 impasse de la Barrière, 63270-Parent, sawicki.patrice@orange.fr
- 3523 SOUTRELLE Gerard, 10 avenue de Herringen, 88300-Neufchâteau, simone.soutrelle@orange.fr
- 3486 TARRIT Jacqueline, 9 rue de l'Abreuvoir, 63350-Maringues,
- 3493 TAYLOR Martine, 32 rue Joseph Jacquet, 51100-Reims, taylorcarl@aol.com
- 3549 VANDOME Nicole, Bat C, 6 allée du Parc d'Orléans, 45000-Orléans, vandomem@wanadoo.fr
- 3544 VIDAL Carole, 3 avenue de la Porte d'Asnières, 75017-Paris, vidalcmm@laposte.net
- 3496 VIGNON Patrick, 6 avenue d'Italie, 77400-Pomponne, nvignon@club-internet.fr
- 3529 VILLAIN Jean-Luc, 40 rue Alsace-Lorraine, 69500-Bron, villain.jean-Luc@neuf.fr
- 3535 VOINESSON Alette, 30 rue Berthollet, 75005-Paris, ali.voinesson@orange.fr



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2010 : les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 15 à 18 heures.

Mars	Lundi 1 ^{er} Mercredi 10 Vendredi 19	Avril	(férié) Mercredi 14 Vendredi 23
Mai	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21	Juin	lundi 7 Mercredi 16 Vendredi 25
Juillet	Lundi 5	Août	(fermé)
Septembre	Lundi 5 Mercredi 15 Vendredi 24	Octobre	Lundi 4 Mercredi 13 Vendredi 22
Novembre	(férié) Mercredi 10 Vendredi 19	Décembre	Lundi 6 Mercredi 15 (férié)

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et autour des fêtes. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

LES PROCHAINES RÉUNIONS EN AUVERGNE

COMBRAILLES ET LIMAGNES

La réunion annuelle du groupe d'échanges Combrailles-Limagne du CGHAV aura lieu le **samedi 17 avril 2010**. (9h30-18h) Elle aura lieu au restaurant « La Chaumière » au Gour de Tazenat (63). On trouvera dans l'encart de fin de ce numéro un bordereau d'inscription à retourner à Christine EMERY DI BELLA.

Tél. : 06 7707 9985 ; Courriel : mumchris63@yahoo.fr
Cantons concernés : Aigueperse, Combronde, Ennezat, Gerzat, Manzat, Maringues, Menat, Montaigut en

Combrailles, Pionsat, Pontaumur, Pont du Château, Pontgibaud, Randan, Riom, Saint-Gervais d'Auvergne, Vertaizon.

Le CGHAV sera aussi présent à la réunion Combrailles organisée par l'antenne de Montluçon d'Allier-Généalogie à Désertines le **7 mars 2010**. C'est l'occasion d'échanges pour ceux qui travaillent aux limites de l'Allier, du Cher, de la Creuse et du Puy-de-Dôme. Contact : Mme Lydie FAURE-LAURENT, 9 rue du Riau le By, 03380 Huriel. Courriel : lfaurelaurent@gmail.com

VOLCANS - VAL D'ALLIER

Le groupe Volcans-Val d'Allier regroupe Clermont et toute la partie sud-ouest du Puy-de-Dôme : Ardes-sur-Couze, Aubière, Besse, Bourg-Lastic, Chamalières, Champeix, Cournon d'A., Herment, Issoire, La Tour d'A., St-Amant-Tallende, St-Germain-Lembron, Rochefort-Montagne, Royat, Tauves, Veyre-Monton, Vic-le-Comte. En vue de l'organisation d'une réunion qui se tient traditionnellement en mai ou juin - mais dont la date peut être déplacée - un appel est lancé auprès des adhérents. Les personnes qui accepteraient de prendre en charge cette réunion sont invités à se mettre en rapport avec Marie-Françoise BRUNEL (coordonnées en 3^e de couverture).

SALON DU TEMPS LIBRE A COURNON (63)

Cette grande manifestation organisée par le journal La MONTAGNE (ex Salon des Seniors) se tiendra les **vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 mars 2010** à la Grande Halle de Cournon. Le CGHAV sera présent dans la section « Sports et loisirs » de cette manifestation qui regroupe, par ailleurs, de nombreux exposants industriels et commerciaux.

Nous serons heureux de vous y accueillir.

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Les réunions de la section parisienne, ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois d'octobre à juin et se tiennent à la **Maison des Associations du 1^{er} arrondissement**, 101 rue Rambuteau, (face à la sortie métro Châtelet-Les Halles, juste après l'ascenseur qui dessert le parking du Forum), de 14h30 à 19 heures.

OUVRAGES ANNONCÉS

De 14h30 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle. Chacun peut aussi consulter les outils de recherche dont nous disposons : les « Familles » de REMACLE, les ouvrages d'Eric TIXIER (5 volumes des « Insinuations », les « Déclarations de fiefs », les « Réceptions de notaires », mais aussi les « Chevaliers de Malte de la Langue d'Auvergne », les « Recherches généalogiques de la noblesse », les « Pages de la grande écurie », et quelques autres, comme par exemple le « Nobiliaire d'Auvergne » de J-B BOUILLET ou le « Dictionnaire du Cantal » de RIBIER. Pour la consultation de ces ouvrages, il convient auparavant de s'assurer de leur disponibilité et de les commander quelques jours avant la réunion auprès :

- soit de Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005
- Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- soit de Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538
- Courriel : rossi.cghav@orange.fr

De 17 à 19 heures, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les prochaines réunions auront donc lieu, en 2010, aux dates suivantes : 3 mars , 1^{er} avril, 5 mai, 2 juin.

LYON

Réunions à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon (tramway T1, station Rue de l'université)

Les réunions ont lieu de 14 heures à 17 h 30 le **2^e mardi** du mois et un **samedi** par trimestre de 9 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque. Elles se tiendront donc, durant le 1^{er} semestre 2010, les :

Mardis 9 mars et 13 avril, le Samedi 24 avril, et les Mardis 11 mai et 8 juin.

En outre, le **dimanche 7 mars 2010**, de 9 h 30 à 17 heures, se tiendra la « **Journée des adhérents lyonnais** », pour laquelle un bulletin d'inscription figurait en encart dans le n° 130

Contacts : Alain CONSTANCIS, 32 rue Bellicard, 63003-Lyon, alain.constancis@wanadoo.fr

Jean-Marc. FAYOLLE : marc.fayolle@numericable.fr

CONSULTATION DES RECENSEMENTS

Par arrêté du 04.12.2009, Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi (qui a la tutelle de l'INSEE) et le ministre de la culture et de la communication ont accordé, sur proposition de la directrice des archives de France, une dérogation permanente pour la consultation, à des fins de statistique publique ou de recherche scientifique ou historique, des listes nominatives établies par les maires à l'occasion des recensements généraux de la population jusqu'en 1975. Désormais, celles-ci peuvent donc être librement consultées.

Information communiquée par André CAPELLE (cghav-1884) et les Archives de France.

Henri PONCHON nous fait part de la réédition de son ouvrage publié en 2005 « *L'incroyable saga des Torlonia, des Monts du Forez aux Palais romains* » qui était épuisé chez l'éditeur depuis plusieurs mois (prendre contact avec lui – coordonnées en 3^e page de couverture)

Le 6^{ème} volume du « TIXIER » « *Les anciennes familles bourgeoises dans les insinuations judiciaires de Riom* » concernant la période **1571 à 1577** est annoncé et est en souscription auprès de lui (bulletin de souscription à photocopier ou recopier sur l'**Encart I** en fin de revue.

Ces ouvrages sont particulièrement importants en généalogie car ce sont souvent les seules informations dont l'on puisse disposer à l'époque en l'absence de registres BMS et à cause de la disparition des minutes notariales (les insinuations de cette époque sont une copie intégrale des actes notariés comportant un transfert de propriété de plus de 50 £)

Bruno PELISSIER de FELIGONDE annonce la sortie d'un ouvrage dédié aux « Chroniques » de sa famille depuis 1550. On trouvera sur l' Encart I en fin de revue une bulletin de « souscription/réservation » à lui retourner si cet ouvrage peut vous intéresser (important car l'auteur cherche à déterminer quel doit être le tirage de son livre)

Jean-Yves RONCIN annonce la seconde édition (revue et augmentée) de son répertoire des « *Contrats de mariage et testaments de notaires du canton de St Jean Soleymieux* » qui va de 1539 à 1770

Mais JY RONCIN ne s'est pas contenté de faire un simple répertoire, il a constitué des relevés détaillés de tous les actes de ces notaires comportant des notations généalogiques, ce qui permet de compléter le répertoire.

Pour nous ce répertoire et les relevés détaillés peuvent être très utiles car ce canton est limitrophe de celui de St Anthème et nos ancêtres de ce canton y passaient volontiers leurs actes.

On trouvera dans le Supplément Hors-série de ce numéro, page 28, les conditions d'acquisition.

NOTRE CARNET

Régulièrement nous apprenons la disparition de certains de nos adhérents ou de leur conjoint. C'est le cas de :

Claude Jean BAZET (notre plus lointain adhérent - Brésil)

Georges BAZIN

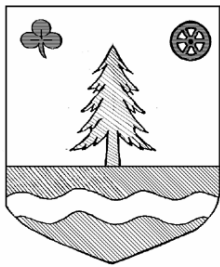
Sylvain CHARDON

Jean JANELLE

A leurs familles nous exprimons nos plus sincères condoléances.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons la disparition subite de Mme Michèle SEMENTERY, épouse du Président de notre Fédération Française de Généalogie, Michel SEMENTERY.

Nous exprimons à notre Président, notre soutien le plus amical dans cette terrible épreuve que représente pour lui la disparition de cette femme extrêmement sympathique et dévouée à de nombreuses activités associatives.



Chroniques du Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 72

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

Réunions d'automne 2009 et 2010

Le **dimanche 27 septembre 2009** à Chambon-sur-Dolore, par une belle journée d'automne, nous nous retrouvons, selon le programme habituel. Nous étions déjà venus en 2001 à la satisfaction de tous. Satisfaction égale en 2009. Une belle journée d'automne, une grande salle de réunion, un amical accueil du maire nous remerciant de notre présence et de notre fidélité à sa petite commune, le restaurant juste en face. Notre ami Jean VERNET en avait assuré l'organisation matérielle. Malgré les routes tortueuses du Livradois, nous étions 80 vaillants généalogistes pour cette 27^e édition de nos rencontres : des anciens apportant leur savoir, des nouveaux découvrant la richesse de nos rencontres.

Et notez dès à présent la date de la réunion 2010, ce sera le **dimanche 26 septembre 2010 à Augerolles**, la salle et le restaurateur sont retenus.

Chambon-sur-Dolore a été aussi pour moi l'occasion d'une découverte. Ici, au village tout proche de Malvieille, est né, en 1839, l'inventeur de la clémentine (et oui, ce fruit du soleil), frère Clément, de son vrai nom Vital RODIER, responsable de la pépinière de la congrégation de Notre-Dame-de-l'Annonciation à Misserghin près d'Oran (Algérie). C'est là que, vers les années 1890-1900, il fit sa savoureuse découverte. Depuis je me suis plongé dans son histoire et du stupéfiant parcours des RODIER de Chambon, de leur parentèle et de leurs voisins, venus également de Fournols, Champetières, Marsac, une trentaine, qui de 1850 à 1900, vont passer par Misserghin et pour la plupart y décéder, reposant dans le cimetière de la congrégation. Des VISSEYRIAS, COMMUNAL, ANGLADE, LACHAL, COMTE, BATISSE, COUDERT, GRENIER, POEUF... partis un jour pour l'Algérie, religieux de l'Annonciation, œuvrant à l'orphelinat de Misserghin.

La Grippe espagnole de 1919

Selon la tradition familiale, une de mes arrière-grand-mères, Annette BOUTERIGE, née en 1862 à Courpière à

Limarie au pied de la Tour du Maure, est décédée le 11 mars 1919 à Augerolles de cette grippe espagnole, souvent évoquée par son ampleur et qui s'ajoutait aux ravages de la guerre. Cette grippe, du type H1N1, a connu, à travers le monde, deux pics en novembre 1918 et mars 1919.

J'ai consulté les registres de décès d'Augerolles de 1918 à 1920 : on trouve en effet un pic en mars 1919 avec 27 morts (déduction faite des transcriptions de décès de la guerre) sur un total de 51 décès pour l'ensemble de l'année, avec en fait 24 décès entre le 1^{er} et le 14 mars 1919 (à comparer aux 80 morts de la guerre de 14/18). Par contre, le mois de novembre 1918 avait été moins virulent avec seulement 8 décès (sur 44 au total), ce qui est à peine supérieur à certains autres mois.

Tout près de là, à Marat, Jean François CROHAS a relevé 9 morts en novembre 1918 (sur un total annuel de 36) et 5 en mars 1919 (sur 22 total), soit 1/4 des décès chaque fois.

Qui décéda en mars 1919 à Augerolles ?

Quelques statistiques :

Hommes : 10 ; âge moyen : 49 ans,

Femmes : 15 ; âge moyen : 56 ans,

Enfants : 2 (un enfant mort né et un enfant de l'assistance âgé de 1 an).

Il est probable que parmi ces morts, 3 ou 4 relèvent d'une cause autre. Donc, ici, une épidémie qui a frappé majoritairement des adultes de plus de 40 ans. Les lieux de décès sont très répartis au bourg et dans les villages et ne font rien apparaître de significatifs. **J'attends donc vos observations pour d'autres communes de la région.**

A noter que l'année suivante le préfet anticipe une réapparition de la grippe. Il écrit le 4 février 1920 à tous les médecins du Puy-de-Dôme et leur demande de « *déclarer très exactement à l'Administration à l'aide du carnet à souche réglementaire tous les cas de grippe sans exception...(et) d'avoir recours, le cas échéant, au poste de désinfection établi au chef-lieu de chaque canton (sauf pour les cantons de Rochefort et de Veyre pour lesquels les postes sont établis au Mont-Dore et aux Martres-de-Veyre), qui effectuera sur votre demande les désinfections nécessaires.* » (AD, côte M 1073) Compte tenu, du nombre d'exemplaires, soigneusement pliés en quatre, dans ce dossier, je ne suis pas certain que ce courrier ait été envoyé.



Nouvelles de la Haute-Loire



LA HAUTE-LOIRE, LE BRIVADOIS ET LE CANTAL VOISIN

par Robert LÉOTOING (CGHAV-35)

Dans « A moi Auvergne ! » n° 127 de mars 2009, nous avons publié une liste de paroisses et communes dépouillées et disponibles ; d'autres étaient en cours de dépouillement.

Faisons le point, aujourd'hui, des communes dépouillées et mises en forme pendant l'année 2009.

Ceux qui ont fait ce travail sont malheureusement toujours les mêmes. Citons les, par ordre alphabétique : Adrien ANDRIEU (cghav-2855), Michel DEGREMONT (cghav-2445), Monique LAGUIONIE (cghav-2229), Robert LÉOTOING (cghav-25), Jean Louis MARSSET (cghav-2627), Catherine ROCHE (cghav-2528), Alain ROSSI (cghav-2140), Jean Paul et Solange TYVERAT (cghav-1186), et Henriette VIGIER (cghav-2463).

Certains d'entre eux habitent dans la région de Toulouse, d'autre dans la région parisienne ou en Normandie. La distance ne compte pas lorsque l'on veut travailler pour l'Association.

Il nous faut y ajouter une nouvelle venue dans ce groupe de réalisateurs de dépouillements : Mlle Marie Adeline BONNEVAL (cghav-637) qui réalise actuellement, à partir de photos numériques, une table des mariages de Cistrières (petite paroisse voisine de La Chaise Dieu).

Nous avons débordé dans le Cantal, pour les communes voisines de la Haute-Loire (canton de Massiac) et il faut rajouter à la liste ci-dessus Jacqueline DEJAX (cghav-829) et Serge PLANCHE (cghav-2640). Et enfin une petite dernière qui travaille un peu plus loin sur le Cantal (vallée du Mars) Frédérique DAUDANS (cghav-2252) dont les dépouillements sont d'ores et déjà sur GeneaBank dans le cadre de l'association EGAN 92 (voir le Supplément Hors-série page 28)

Nous n'allons pas répéter ici tous les dépouillements réalisés puisqu'on les trouvera dans la liste des tables disponibles où ils apparaissent en gras (Supplément Hors-série, pages 8 à 13 pour la Haute-Loire)

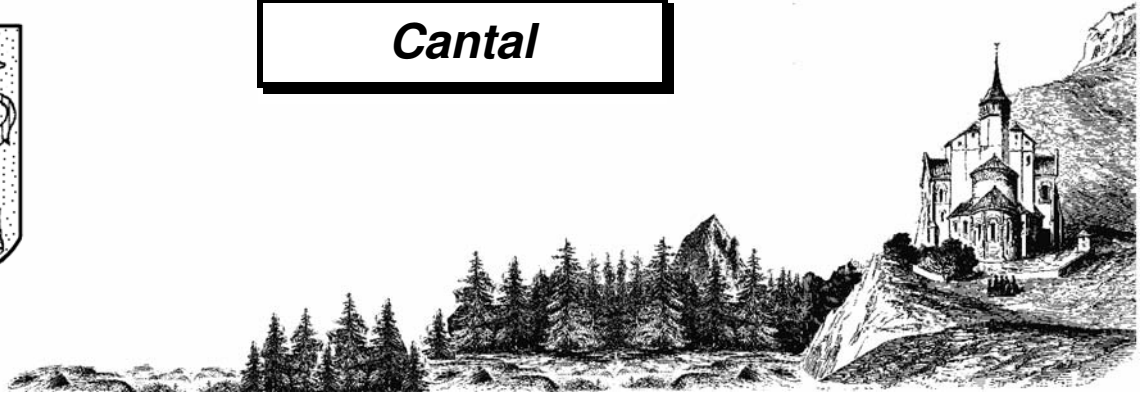
Cela concerne, au XIX^e siècle les communes de Blassac (43031), Blesle (43033), Langeac (43112), Saint Ilpize (43195), Saint-Just-près-Brioude (43206), Vieille-Brioude (Védrines) (43262) et Villeneuve-d'Allier (43264), et, aux temps révolutionnaires (1793-an X) les mariages de Saint-Privat-du-Dragon (43222) et Vielle Brioude.

En outre, des actes de sépulture plus anciens sur Blesle entre 1618 et 1690.

On notera que sont en cours de dépouillement les actes de Massiac (15119), y compris les paroisses de Saint-Etienne-sous Massiac et Saint-Victor-sous-Massiac)



Cantal



LES ARCHIVES DU CANTAL EN LIGNE

par Édouard BOUYÉ, directeur des AD du Cantal

Archives Départementales du Cantal
42 bis rue Paul Doumer , 15000 - Aurillac
Site internet : <http://www.archives.cantal.fr/>
Contact : ebouye@cg15.fr

ETAT CIVIL

Les Archives départementales du Cantal viennent de mettre en ligne la partie de l'état civil rendue librement communicable par la loi du 15 juillet 2008. Désormais, l'état civil est consultable des origines à 1932 (et même jusqu'aux années 1950 pour les décès).
Sur l'écran d'accueil : « Accès direct à l'état civil », puis menu déroulant des communes

NOTAIRES ANCIENS

Grâce au partenariat avec l'association de généalogie APROGEMERE, les minutes anciennes de notaires, non communicables du fait de leur médiocre état de conservation, sont mises en ligne progressivement.
Recherche thématique, « Recherche dans tous les fonds », taper « notaire » et le nom du notaire ; cocher « Uniquement documents numérisés ».

PHOTOTHÈQUE

La majorité des photographies du patrimoine (mobilier et architectural) cantalien, prises depuis un siècle, sont désormais en ligne. Les recherches sont possibles par lieu (communes, lieux-dits, noms de rues) ou par thème (par exemple : chaumière, linteau, armoiries, schiste, porte, calice, reliquaire, nervure, saint Laurent, vitrail, peinture, fenaison, musique, mâchicoulis, etc.)
Recherche thématique, « Affiches, photographies, cartes postales ».

BORDEREAUX DE LA SÉRIE W

Grâce à l'aide de la MRT, les bordereaux de la série W (archives contemporaines) sont rétro convertis, indexés et publiés sur le site ; le travail s'achèvera à l'été 2010.
Recherche thématique, « Recherche dans tous les fonds »

BIBLIOTHÈQUE

L'ensemble du catalogue de la bibliothèque (monographies, périodiques, dépouillements bibliographiques, recensions bibliographiques) est désormais rétro-converti.
Recherche thématique, « Livres, articles, périodiques »

LE RÔLE DE TAILLE DE LEYVAUX (15) DE 1650

par Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

En parcourant le fonds du Comité de Constitution chargé en 1789 de la constitution des départements, pour la préparation de l'article paru dans le précédent numéro, j'ai trouvé un petit cahier sur la couverture duquel avait été apposée une étiquette avec la mention suivante : « Rôle d'imposition de la paroisse de Leyvaux de l'année 1650 produit à l'appui d'une adresse tendant à faire maintenir ladite paroisse en communauté particulière. »

La paroisse de Leyvaux relevait jusqu'en 1789 de la Basse Auvergne, du diocèse de Clermont, de l'élection de Brioude et de la subdélégation de Lempdes ; elle dépendait de la justice seigneuriale de l'abbesse de Blesle. En 1790, la paroisse fut incluse dans le nouveau département du Cantal, mais partiellement seulement car certains villages qui en faisaient partie furent rattachés à la commune d'Anzat-le-Luguet relevant du Puy-de-Dôme. Il s'agit des

villages de Saroil, Apcheix, les Trois-Vents et Saignes. L'adresse envoyée au Comité n'eut donc pas le résultat escompté.

Compte-tenu de son ancienneté, ce rôle présente un double intérêt, historique et généalogique.

L'approche historique

Ce cahier ne contient pas un rôle mais deux, les circonstances ayant contraint l'administration à pratiquer deux levées d'impôt dans cette année 1650.

Dans le premier rôle, le principal de la taille se monte à 1.262 livres auquel s'ajoute les « tallons et crues » du prévôt (134 £), le droit de signature du rôle (82 £, 16 sols), les droits de Messieurs les élus (129 £), et une autre crue relative au Collège de Montferrand (23 £, 13 sols), reproduite ci-dessous, car j'en appelle à la sagacité des lecteurs pour savoir ce dont il s'agit. A ces crues s'ajoutent 9 deniers par livre (3,75 %) pour les collecteurs, 49 £ pour le remboursement de leurs frais, 12 £ pour le scribe qui a établi le rôle, 8 sols pour l'homme chargé de porter le rôle à Massiac, afin de le faire vérifier et signer par Monseigneur de BUSSAT.

Le second rôle concerne une crue complémentaire imposée à la paroisse de Leyvaux pour faire face à la dépense des gens de guerre dans leurs quartiers d'hiver (118 £, 15 sols) et pour assurer la nourriture et l'entretien des Espagnols prisonniers en cette province d'Auvergne (19 £, 16 sols). Les traités de Westphalie ont mis fin en 1648 à la guerre de Trente ans dans laquelle Richelieu avait engagé la France en 1635 et qui fut la cause d'une forte augmentation des impôts et de plusieurs mouvements de révolte en Auvergne. Mais si cette guerre est terminée, le conflit se poursuit avec l'Espagne et ne cessera qu'en 1659 avec le traité des Pyrénées

Les rôles mentionnent 80 chefs de famille et précisent que seul le sieur de CHAMBERTY est exempt à cause de sa noblesse. Les métayers sont les plus gros contributeurs.

L'approche généalogique

L'intérêt généalogique tient au recensement des chefs de famille que constitue ce rôle de taille portant des indications d'ordre familial, alors que les registres paroissiaux ne débutent qu'en 1674. En 1650, voici les familles présentes dans chaque village avec indication, entre parenthèses, de leur cote globale dans le rôle principal. On notera que les femmes sont imposées au même titre que les hommes, ce qui signifie qu'elles sont maîtresses de leurs biens, soit à titre personnel, soit à titre de tutrices des enfants de leur époux décédé. De toutes façons, ce sont des veuves, qui échappent à la tutelle d'un père ou d'un mari. :

Marazin (Marzun) :

- Anthoine COMBETTE (5 £ 12 s),
- Pierre et Louys FANGUES, père et fils, (37 £), plus comme métayer du sieur de CHAMBERTY (37 £ 16 s),
- Jean et autre Jean RINETZ, oncle et neveu, (25 £, 10 s), plus comme métayer de Me François CHEMINAT (24 £ 12 s),

- Mandon MASSERT et Laurent CHANTROUX, son gendre, (10 £ 15 s), plus comme métayer de Me Guillaume DULAC (31 £ 10 s)
- Etienne LAURENT et Jean CHANTROUX (18 £, 7 s, 6 d)
- Pierre et Jacques CHANTROUX, frères, (35 £ 31 s) plus pour ce qu'ils ont acquis de Jean JOUANIQUE (8 £, 6 s 6 d), plus pour les biens qu'ils font de Pierre GONTIER (21 £ 16 s)
- Jean GAY (7 £ 7 s)
- Anthoine CHANTROUX (8 £ 18 s)

Courteghol (Courteuge)

- Béraud, Pierre et Delphine ROUX (31 £ 6 s)
- Béraud RINEZ (34 £ 13 s)
- Rouberte MERCOEUR (18 £ 18 s)
- Pierre BOYER (16 £ 18 s)
- François NAZARY et Pierre LABART (25 £ 4 s), plus pour les biens de Catherine CHABRIER (5 £ 4 s)
- Charles DONIOL, sieur de Combalibeuf, à défaut de nommer un métayer (50 £ 12 s)

Le Breuil

- Jacques ROUCHES et Jean JEAN, son gendre, pour eux et pour ce qu'ils jouissent des hoirs de feu Michel ROUCHES (29 £ 15 s), et pour ce qu'ils jouissent de Guillaume MARGERIDE (2 £ 2 s)
- Pierre BONNIER (4 £ 4 s) ne figure plus sur le 2^{ème} rôle remplacé (?) par Denize PRIMEYRE
- Anthoine GALINOT (21 s)
- Jean et autre Jean RINETZ (15 £ 6 s), et parce qu'ils jouissent des hoirs de Jean TASCHIER Jeune (30 £ 12 s)
- Jean MARION pour lui et pour ce qu'il tient des hoirs de feu Louis GUIHOUX (11 \$ 10 s)
- Jean TASCHIER Vieux (18 £ 18 s)
- Pierre et Antoine MARION, et Anthoine MARRANNE (35 £ 14 s)
- Guillaume ROCHE (14 £ 10 s) et comme tuteur des enfants de feu Jacques MARION (10 £ 10 s) et parce qu'il jouit d'Anthoine PRYSTAT (45 £ 18 s)

Leyvaux (le bourg)

- Claude FONTILLE et René RINETZ (5 £ 7 s)
- Vincent MARGERIDE et FOULLIER (?), son gendre (19 £ 15 s)
- Béatrix CHAPELLE (3 £ 3 s)
- Antonia FONTILLE (2 £ 2 s) (avec Jeanne MARGERIDE sur le 2^{ème} rôle)
- Guillaume GALINOT pour lui et pour les hoirs de Pierre GALINOT, son frère (10 £ 10 s)
- Louys JEAN (7 £ 7 s) uniquement sur 1er rôle
- Guillaume et François DONIOL sur 2^{ème} rôle
- Laurent ANGLADE (5 £ 12 s)
- Marguerite MARRANNE, veuve de Pierre ANGLADE (28 s)
- Jean CHASTENEUF et Catherine TASCHIER (12 £ 12 s)
- Jean ADUINAN (11 £ 8 s)
- Géraud CHAPELLE (33 £)
- Me Jean FALCIMAIGNE (24 £ 3 s)
- Me Pierre FALCIMAIGNE (37 £ 4 s)
- Jean BOUYER (11 £)
- Jean DUCHER (6 £ 6 s)
- François DUCHER (28 s)

Vens Soubtra (Vins-Bas)

- Géraud PASCAL (7 £ 17 s 6 d)
- Isabeau COLOMBIER, veuve, (6 £ 8 s)

- Louys et Marc BOUYER (8 £, 18 s, 6 d) et comme métayers des hoirs de feu Jean ESCHALLIER (42 £), et comme métayer de Me Annet MICHEL (10 £ 10 s)
- Laurens LABARS (8 £ 8 s)
- Anthoine BOYER (8 £ 8 s)
- Annet BOYER (63 s) Sur le 2^{ème} rôle, il jouit des biens d'Annet MICHEL.

Vens-Meghes

- Jean JARRIE (42 £ 10 s)
- Pierre MAIGNE (40 £ 17 s)

Vens-Subbra

- Bertrand CHAVAIGNAC (20 £ 8 s)
- Anthoine et Ythier MARTIN (23 £ 16 s) et comme métayer de Me Anthoine DULAC (81 £ 14 s)
- Michel COLOMBIER (5 £ 6 s) et comme métayer du sieur de LONDINES (22 £ 8 s)
- Jean DELBOS, métayer du sieur LA COURDON (25 £ 4 s)

Apcher

- Pierre FABRE (3 £ 10 s)
- Louys PAGHANELZ, (3 £ 3 s) Avec Jean, son frère dans le 2^{ème} rôle.
- Estienne DONIOL (3 £ 10 s)
- Pierre MAREGE (2 £ 16 s)
- Jacques BLANC (2 £ 9 s)
- Françoise POGHOUL (1 £ 8 s)
- Me Annet FABRE pour lui et pour les hoirs de Me Jean FABRE (42 £ 18s)
- Pierre BONNET (31 £ 10 s)

- Jacques LANSSANON, métayer du sieur de LAFAGE (37 £ 16 s)

Saigne et Le Rayet

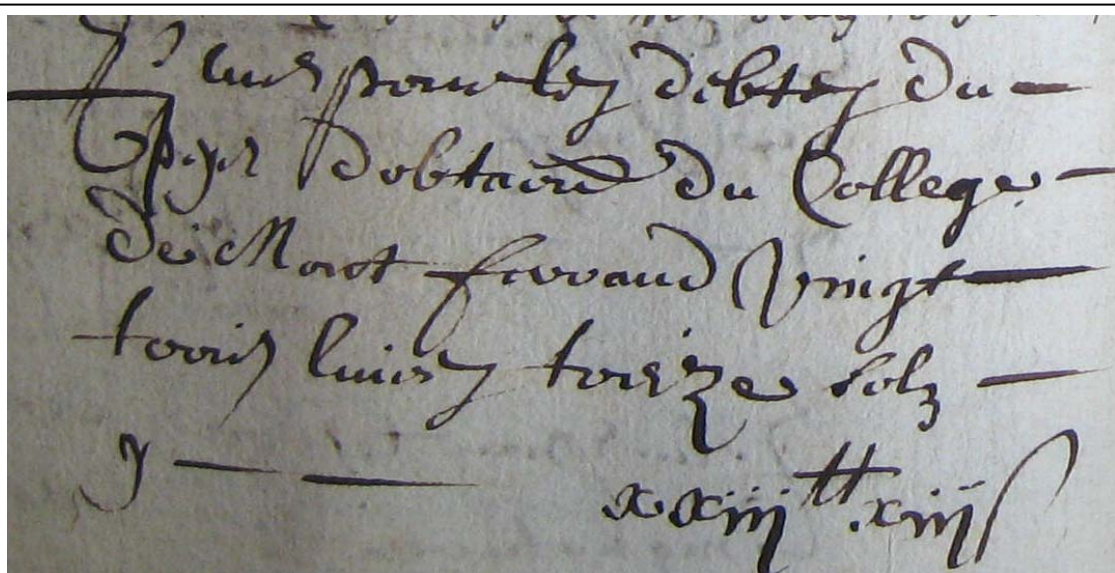
- Ligier et Bertrand MAIGNE, métayer du domaine du sieur de Lers (98 £)

Sarroil

- Me Anthoine FABRE (21 £)
- Me Bertrand FABRE, à défaut de nommer un métayer (18 £ 18 s)
- Anthoine YSSIC ? (19 £ 8 s)
- Jean PISSENY (4 £ 18 s) et comme métayer de Me François DEBOUZER ? (42 £)
- Marc JARRIE (11 £ 8 s) Sur le 2^{ème} rôle, métayer du sieur DUBOS.
- Guillaume BO(U)YER (8 £ 18 s)
- Pierre BOYER et Bertrand COMBES (8 £ 18 s)
- Pierre et François RINETZ (19 £ 19 s)
- Me Marc FABRE, à défaut de nommer un métayer (5 £ 40 s)
- Phélupt FONTENELLE et Jean BARTHON (7 £ 10 s) et comme métayer du sieur DUBOS (67 £ 4 s)
- Anne VERDIER et Anthoine ROCHE (8 £)
- Jean MARTIN (12 £ 12 s)
- Jean ANGLADE (3 £ 3 s)
- Jeanne VALLON et Jean FONTEILLE (8 £)
- Pierre ANGLADE (8 £ 4 s)
- Robert FONTEILLE et Jean ARTEIL (2 £ 16 s)

Combalibeuf

- Charles DONIOL, sieur dudit Combalibeuf (126 £)



« Plus pour les debtes du pey[emen]t doctaire du College de Mont ferrand, Vingt trois livres treize sols cy xxiii # xiii s »

NDLR : Le « doctaire » doit être la dotation de fondation du collège de Montferrand, qu'il faut bien que quelqu'un paie. On impose donc les collectivités susceptibles d'y envoyer des collégiens.

SAINT GÉRAUD D'AURILLAC ET SA FAMILLE

par René MONBOISSE (CGHAV-101)

Les récents colloques et les travaux historiques qui ont vu le jour à l'occasion du onze centième anniversaire de la mort du saint fondateur d'Aurillac ont ignoré, ou presque, les lignes généalogiques qui convergent autour du personnage.

Et pourtant le terrain est riche, malgré les obscurités de ces époques lointaines.

La « *vita sancti gerald* » écrite dès le X^e siècle par saint Odon de Cluny, tout récemment retraduite et rééditée [1], nous confie quelques éléments précieux sur Géraud. Elle rappelle le nom de deux saints qui appartiennent à sa famille, AREDIUS (saint YRIEIX) et CESARIUS (saint CÉSAIRE), celui de ses père et mère, GERALD et ADELTRUDE, celui de sa sœur AVIGERNE, et celui de ses neveux, fils de cette dernière.

A partir de ces éléments, est-il possible de préciser les lignes ascendantes et descendantes de sa famille ? [2]

Les lignes ascendantes

La « *Vita* » explique que par ses origines GÉRAUD appartient à la Gaule Celtique, aux confins de l'Auvergne, du Quercy, du Limousin et même de l'Albigeois. Lui-même se considérait essentiellement comme un aquitain ; c'est donc dans cette région que sa généalogie se développe essentiellement.

Il est évident qu'ODON avance le rattachement de GÉRAUD à deux saints illustres pour montrer l'inclination familiale vers les exigences spirituelles et la vie contemplative ; mais il n'est nullement impossible de dresser un tableau d'origine faisant entrer à la fois AREDIUS et CESARIUS, en conjonction avec beaucoup d'autres hauts personnages.

Dans cette époque de transition entre le monde antique et la société féodale, les membres des grandes familles sont connus essentiellement par les prénoms qui se répètent d'une génération à l'autre, formant ainsi une spectaculaire généalogie. C'est donc souvent par la ligne des prénoms que l'on parvient à éclaircir les origines familiales.

La convergence des illustres lignées des AREDIUS et des CESARIUS a été étudiée tant par M. Christian LAURANSON-ROSAZ [3] que par M. Christian SETTIPANI dans la somme qu'il a consacrée à la noblesse du midi carolingien [4].

C'est ainsi que par la voie de divers évêques [5] et de représentants de maisons comtales, nous voyons AREDIUS (saint-YRIEIX), abbé d'Attane, et CESARIUS (saint-CÉSAIRE), évêque d'Arles, se réunir dans une parfaite constellation généalogique depuis le VI^e siècle jusqu'aux IX^e et X^e siècles, époque où vivait saint GÉRAUD.

GÉRAUD ou GÉRALD, père de saint GÉRAUD d'Aurillac, est porteur d'un nom à la consonance plutôt franque, qu'il partage avec une pléiade de membres de la haute noblesse. Il est ainsi dans une relation biologique, ou

tout du moins culturelle, avec GÉRAUD, comte vivant au début du IX^e siècle (dont le frère HILDUIN est abbé de Saint-DENIS). D'autres GÉRAUD ou GÉRARD sont comtes d'Auvergne ou de Limoges. Bien plus tard, le nom passera à GÉRAUD fondateur de la dynastie des vicomtes de Carlat, à GÉRAUD de Turlande, père de saint-Robert. Toutes ces similitudes impliquent fortement GÉRALD d'Aurillac et son fils GÉRAUD dans la classe dirigeante du IX au XI^e siècle.

ADELTRUDE [6], mère de saint GÉRAUD, porte elle-même un nom d'origine franque. Des auteurs la rattachent sans preuve réelle à la ligne vicomtale du Rouergue. Il est certain qu'elle se relie à la tige des AREDIUS, grâce à AREDIUS, évêque de Rodez, AVIGERNE, évêque de Cahors, AREDIUS, évêque de Nîmes.

C'est par la grand-mère paternelle d'ADELTRUDE, HILDESINDE – épouse de LANDERIC, comte de Saintes et fille de GÉRAUD, comte d'Auvergne – que saint GÉRAUD plonge en pure ascendance carolingienne : PÉPIN, roi d'Aquitaine, Louis I^{er} empereur, Charlemagne sont ses ancêtres. [7].

L'origine illustre de saint GÉRAUD lui vaut le titre de comte, bien qu'Aurillac ne soit pas le siège d'un comté. Il était un vassal royal. Un diplôme de Charles le Simple de 899 lui reconnaît officiellement le titre de comte, mais son authenticité est mise en doute par certains. Il reste que la tradition a confirmé un tel titre et que tous les Aurillacois l'appellent « le bon comte ».

Les lignes descendantes

La postérité de la famille de saint GÉRAUD par sa sœur AVIGERNE a intéressé les chercheurs, mais aucun d'eux n'a tenté de dresser un tableau d'ensemble.

Les auteurs qui ont le plus apporté dans ces recherches méritent d'être signalés. Il y a d'abord Monseigneur BOUANGE qui a écrit au XIX^e l'histoire de saint GÉRAUD et de l'abbaye d'Aurillac, et qui – malgré les difficultés à réunir, à cette époque, l'ensemble des sources – a déjà formulé des hypothèses que les ouvrages plus récents ont souvent validées [8]. Il faut rappeler également l'ouvrage de M. Christian SETTIPANI sur la noblesse carolingienne du midi. M. Christian LAURANSON-ROSAZ s'est quant à lui peu intéressé à cette descendance, mais il a émis parfois des opinions qui permettent une confrontation avec les thèses d'autres chercheurs.

Nous aurons également recours aux travaux de René de COSNAC sur la famille de MALEMORT [9], qui est un jalon essentiel de la descendance d'AVIGERNE. Sur le plan local, on peut retenir le Nobiliaire d'Auvergne [10] et les ouvrages du chanoine PASTISSON sur Marmanhac et sur Roquenatou qui s'aventurent dans le monde des énigmes. [11]

Pour les sources elles-mêmes, il faut évidemment citer en premier lieu la « *Vita sancti Gerald* » [12] de saint ODON, le cartulaire de l'abbaye de Lezat [13] et enfin la

chronique de Geoffroy de VIGEOIS écrite au XII^e siècle.[14]

Il est regrettable que le nom du mari d'AVIGERNE soit absolument inconnu. C'est sans fondement apparent que le nobiliaire d'Auvergne prétend qu'elle était mariée à HERVÉ, comte de Nantes et d'Herbauges. [15]

La « Vita Géraldi » nous livre le nom des deux fils d'AVIGERNE : RAYNAUD et BENOÎT. Geoffroy de VIGEOIS mentionne quant à lui une nièce de saint GÉRAUD. C'est donc dans ces trois directions que nous prospecterons autour de la descendance de la famille du fondateur d'Aurillac.

La «vita » nous indique au sujet de RAYNAUD que GÉRAUD, son oncle, le fit entrer dans la « commande » du duc d'Aquitaine, bien que lui-même, en tant que vassal direct du roi, se soit toujours refusé à reconnaître une quelconque dépendance vis-à-vis d'un haut seigneur. Nous savons également par cette même « vita » que RAYNAUD remplaça, dans les geôles du comte de Toulouse, son propre frère BENOÎT. Par son codicille [16], GÉRAUD lui attribue en viager une grande partie de ses biens qui, à sa mort, reviendront à l'abbaye. RAYNAUD conserve également des droits sur le monastère lui-même, ce qui lui attirera l'inimitié des moines et même de saint ODON qui émet à son égard une appréciation particulièrement péjorative [17] dans le « liber miraculorum », à la fin de la « vita ».

Nous sommes assez renseignés sur la personnalité et le parcours de BENOÎT, autre fils d'AVIGERNE, que la « vita » qualifie de « vicomte de Toulouse ». Nous savons qu'il était en lutte avec le comte de Toulouse lui-même, ce qui lui valut d'être incarcéré par ce dernier. Cette guerre s'inscrit apparemment dans le cadre des nombreux conflits qui opposaient les « GUILLEMIDES », ducs d'Aquitaine, et les « RAYMONDINS » (sive RAYMONDIENS), comtes de Toulouse, au sujet de leur suprématie dans ces régions du Sud-Ouest. Il semble que BENOÎT mourut jeune, au moins avant 909, puisque saint GÉRAUD ne le cite nullement dans son codicille. Les généalogistes du Midi [18] le présentent comme le père d'HATTON, lui-même vicomte de Toulouse et fondateur, avec son épouse AMELIA, de l'abbaye de Lezat dans le comté de Foix, près de Pamiers. AMELIA appartient à une illustre famille, également associée à la fondation de l'abbaye de Lezat. Il n'apparaît pas qu'HATTON et AMELIA aient eu des descendants directs dans le midi. [19]

Geoffroy de VIGEOIS dévoile la descendance féminine de la famille de saint GÉRAUD. Il précise qu'en effet Hugues de MALEMORT (fils de Gaubert et de Raingarde) a épousé ALDÉNODIE qui était arrière-petite-nièce de GÉRAUD. Ces deux époux sont présents lorsqu'ils font donation d'une vigne, en 1050, à l'abbaye d'Uzerche, ainsi qu'il est consigné dans le cartulaire de ce monastère.

Tout laisse à penser qu'ALDÉNODIE se relie à AVIGERNE, par une de ses filles dont le prénom n'est pas connu.

La descendance d'Hugues de MALEMORT et d'Aldénodie va essaimer en Haute-Auvergne.

La première alliance est celle d'Élisabeth de MALEMORT avec Pierre de TOURNEMIRE, seigneur de Tournemire. Elisabeth fait un don en 1060 à l'abbaye de Tulle, lors de



Deux bas-reliefs du XI^e siècle dans l'église abbatiale,

l'entrée dans ce monastère de son fils Gérald. Pierre de TOURNEMIRE, son mari, deviendra également moine à Tulle en 1077 [21].

La deuxième alliance est le mariage d'Astorg d'AURILLAC, seigneur de Conros, (qui vivait en 1258) avec Marguerite de MALEMORT. N'est-ce pas là le fondement du lien des ASTORG d'Aurillac avec la famille de saint GÉRAUD qu'ils ont toujours revendiqué ?

A la mort de son mari, Marguerite de MALEMORT s'installa au château de Thinière, qu'elle occupa jusqu'à ce que son fils obtienne des lettres d'Alfonse, comte de Poitiers, la contraignant à délaisser cette forteresse [22].

Une troisième alliance est celle de Jean de MONTAL, baron de La Roquebrou, en 1418 avec Jeanne de MALEMORT . [23]

Ainsi la race des MALEMORT a permis à trois familles de la noblesse d'Auvergne de se relier à la source illustre du fondateur d'Aurillac.

Il faut signaler que Christian SETTIPANI émet l'hypothèse qu'Agnès mariée en 1012 à Gilbert, vicomte de Carlat, serait également issue d'une nièce de saint GÉRAUD. De ce mariage descendrait non seulement la lignée des seigneurs de Carlat, mais également Géraud de TURLANDE, père de saint ROBERT, fondateur de l'abbaye de la Chaise-Dieu. [24]

Pour être complet sur la famille de saint GÉRAUD, il doit être observé que la chronique de l'abbaye d'Aurillac présente Jean, l'un des premiers abbés du monastère, comme « descendant de la même illustre souche que GÉRAUD ». [25]

Les historiens locaux ont par ailleurs été intrigués par le nom d'une des plus anciennes forteresses de la région d'Aurillac (sur les terres mêmes de saint GÉRAUD), le château de ROQUENATOU qui semble provenir de la contraction du terme « La ROQUE » avec le nom même d'ATON. Les seigneurs qui l'habitaient portaient le nom de « LA ROQUE » ou « LA ROQUE d'ATON » ou encore « ROQUENATOU ». Un des abbés du monastère d'Aurillac appartiendrait à cette famille de ROQUENATOU.

Il est certain que le nom d'ATON qui est absolument inhabituel dans cette région peut soulever l'étonnement. Il

est donc tentant de supposer qu'il provient même de la branche des ATON, les descendants du vicomte Benoît, fils d'AVIGERNE, et donc neveu de GÉRAUD. Cette forteresse avait-elle été délaissée à un cadet de cette branche qui y fit souche ?

En 1363, un ATTON de la Roque ou de la ROQUE ATON, du parti des Plantagenets, comme le baron de Calvignat et les MALEMORT, aurait été massacré pour avoir tenté de faire entrer des Anglais à Aurillac. [26]

A titre anecdotique, il est intéressant de présenter brièvement le schéma généalogique du devenir de ces la ROQUE d'ATON. Ils se sont notamment alliés avec une famille de TOURTOULOU possessionnée dans le voisinage et les MOISSET qui occupaient une place de viguerie auprès des seigneurs-abbés d'Aurillac. [27]

Les deux dernières héritières des branches cadettes, celles des La ROQUE-REQUIRAN et des La ROQUE-MONTAL, se sont mariées dans la maison de CAMBEFORT, l'une des plus anciennes familles d'Aurillac. En effet, le 23 septembre 1543, Marguerite de La ROQUE (fille d'Antoine et de Gaillarde de CAISSAC) épousa Guillaume de CAMBEFORT, conseiller du Roi, auquel elle apporta les seigneuries de la Salle d'Oyez et de Niocel, proches d'Aurillac, et lui donna une nombreuse descendance. Par ailleurs, Marie de La ROQUE-MONTAL (arrière-petite-fille de Guillaume de La ROQUE, écuyer, seigneur de La MOISSETIE et de Dlle de La MOISSETIE) épousa, le 28 octobre 1707 à Senezergues, Hugues de CAMBEFORT, fils d'Hugues, procureur en l'élection d'Aurillac et Marie REYT. Les descendants de la famille de CAMBEFORT constituent actuellement les dernières ramifications de la maison de La ROQUE d'ATON. [28].



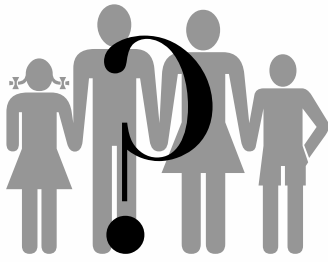
Peinture
de
Henri de LALOUBIE
représentant le château
de ROQUENATOU
après l'incendie de
1869

Le dessein de cette courte étude était l'ébauche d'une synthèse.

**Le résultat est aussi une réconfortante approche :
celle de la permanence des temps anciens**

Notes

- (1) Anne-Marie BULTOT-VERLEYSSEN « Odon de CLUNY. Vita sancti Geraldii Auriliacensis » Société des Bollandistes 2009. Une traduction de la même « Vita » par le père Géraud VENZAC a été publiée en 1972 par la société des Lettres, Sciences et Arts « La Haute-Auvergne » dans le cadre du « Millénaire d'Aurillac 972-1972 »
- (2) Sur la personnalité même de GÉRAUD, voir notamment l'article d'Edouard BOUYÉ « Géraud d'AURILLAC, un saint laïque en son temps » dans l'ouvrage « Saint-Géraud d'Aurillac, onze siècles d'histoire » publié en 2009 dans la collection « Cahier des Amis du Patrimoine de Haute-Auvergne »
- (3) Christian LAURANSON-ROSAZ « L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle. La fin du monde antique ? » Les cahiers de la Haute-Loire. Le Puy-en-Velay. 1987.
- (4) Christian SETTIPANI « La noblesse du midi carolingien » Prosopographica et Généalogica, 2004
- (5) A titre d'exemple, AERIUS, évêque de Nevers vers 550, AURELIUS, évêque du Puy vers 581, CESARIUS, évêque de Limoges vers 650, AREDIUS, évêque de Nîmes en 673, AREDIUS, évêque de Rodez en 781. Le nom d'AURELIUS nous renvoie vers la famille qui a du fonder le premier site d'Aurillac. La légende supplée parfois dans ces tableaux généalogiques à la preuve irréfutable, mais il s'en dégage une tradition, une impulsion qui motivaient les héritiers de ces familles antiques.
- (6) Vénérée comme sainte en raison des miracles qui lui sont attribués.
- (7) Voir le tableau généalogique dressé par M. SETTIPANI, p. 189 de l'ouvrage déjà cité.
- (8) Histoire de l'Abbaye d'Aurillac (894-1789), précédée de la vie de Saint Géraud, son fondateur, par Mgr BOUANGE, évêque de Langres. Ed. Fontemoing, 1899.
- (9) La Maison de MALEMORT en Limousin, par René de COSNAC. Bulletin de la société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, 1945-1951
- (10) Nobiliaire d'Auvergne, par J.B. BOUILLET, Clermont, 1846
- (11) Chanoine PASTISSON « Histoire d'une commune de Haute-Auvergne : MARMANHAC » Aurillac, 1929, et « ROQUENATOU » Imprimerie moderne, 1922
- (12) La Vita sancti Geraldii, déjà citée
- (13) Cartulaire de l'abbaye de Lezat, édité par P. OURLIAC et A.M. MAGNOU. Paris 1984-1985
- (14) Geoffroy de VIGEOIS, édité par Ph. LABBÉ dans Nova bibliotheca manuscriptorum librorum, Paris, 1657, publié partiellement par Mgr BOUANGE, ouvrage cité, tome II, p. 461.
- (15) Nobiliaire d'Auvergne, T I, p. 101, article consacré à la famille d'Aurillac.
- (16) Publié notamment par Mgr BOUANGE dans son Histoire de l'abbaye d'Aurillac, T I, p. 498.
- (17) Il est essentiellement reproché un comportement violent à l'égard des anciens sujets de Géraud que celui-ci avait cédés au monastère. Les mauvais traitements et pillages étaient commis par Rainaud et ses partisans.
- (18) Voir notamment Ch. SETTIPANI, ouvrage cité p. 46 et s., et Ch. LAURANSON-ROSAZ, ouvrage cité p. 300
- (19) Il peut être observé toutefois que l'évêque de Vich, proche de Gerbert, alors écolâtre, s'appelait ATTON. Il fut assassiné à Rome alors qu'il était en séjour avec Gerbert et le comte BORELL. (Voir Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil » par P. RICHIÉ)
- (20) René de COSNAC fait référence à ce cartulaire qui a été publié par CHAMPEVAL (Bull. Corrèze cité, p.139)
- (21) René de COSNAC, Bull. Corrèze déjà cité, p. 143.
- (22) Voir le Dictionnaire historique et statistique du Cantal, article ARPAJON rédigé par le baron DELZONS (t I, p.92), et le nobiliaire d'Auvergne p. 101 et s. On peut signaler également le mémoire d'études supérieures d'Hervé MIROTON sur « les premiers seigneurs de Conros. La famille des ASTORG » dont il minore l'importance au sein de la hiérarchie féodale.
- (23) Voir les tableaux généalogiques sur la famille de MONTAL présentés par le docteur Louis de RIBIER dans son ouvrage sur Laroquebrou et ses seigneurs.
- (24) Voir Ch. SETTIPANI, ouvrage déjà cité, p. 336.
- (25) Brève chronique de l'abbaye d'Aurillac, imprimée à la suite de la « Vita sancti Geraldii » dans le 1^{er} fascicule de Revue de la Haute-Auvergne, de 1972. La traduction est de Mlle Léonce BOUYSSOU.
- (26) Cité par le Nobiliaire d'Auvergne, T V, p. 454, sur la foi de renseignements fournis par M. DELZONS.
- (27) Voir les ouvrages du chanoine PASTISSON sur Marmanhac et Roquanatou déjà cités. Voir également le Dictionnaire historique et statistique du Cantal, t V, article sur Saint-Simon d'Henri de LALAUUBIE qui prend ses références dans le manuscrit de M. de RIBIER du CHATELET. Voir encore « La recherche de la noblesse d'Auvergne (1656-1727) » publié par le docteur Louis de RIBIER (article La ROQUE de MONTAL p. 291) Enfin, je m'appuie sur mes archives personnelles et les renseignements communiqués par M. Yves MARRET.
- (28) Si l'on veut un court panorama des familles de Haute-Auvergne qui peuvent également se rattacher aux dynasties carolingiennes de l'Aquitaine, il faut notamment citer celles qui portaient le titre de comptour, et se reliaient aux comptours de Nonette, lesquels se présentaient comme des descendants des vicomtes de Clermont. Entrent dans cette catégorie les DIENNE, APCHON, SCORAILLES, auxquels il faut ajouter quelques autres familles issues de ces mêmes vicomtes comme les BREZONS (Voir notamment mon ouvrage sur « L'ordre féodal des Montagnes d'Auvergne » (Imprimerie moderne. Aurillac, 1966) et l'ouvrage déjà cité de M. LAURANSON-ROSAZ, p.143-145



Les Reconnaissez-vous ?



LES FACTEURS DU VERNET-LA-VARENNE VERS 1900

par Yvette JUMEL (CGHAV-1536) et Henri PONCHON (CGHAV-62)



Les facteurs du Vernet-la-Varenne vers 1900, autour de la receveuse (Catherine VEYRIERES) et de son aide (Pauline VIGERIE) (de gauche à droite n° 1 Claude GLADEL, n° 4 Jean GROLLET)

Qui sont les quatre autres ?

Dans des papiers de famille, Yvette JUMEL a découvert cette magnifique photo des facteurs du Vernet-la-Varenne ainsi que cela était écrit au dos avec deux noms, Madame VERRIÈRE et Pauline VIGERIE, mais sans date.

Un bon sujet pour la rubrique les reconnaissez-vous ?

Mais avant d'en arriver là, nous décidâmes d'en savoir un peu plus en interrogeant des habitants du Vernet-la-Varenne, en recherchant dans les archives du Puy-de-Dôme (recensements, dossiers de l'administration postale...), en se renseignant au musée de la Poste à Paris.

Deux points nous intriguaient : la tenue assez peu habituelle, le nombre de facteurs pour une telle commune.

La mairie, le groupe scolaire et le bureau de poste ont constitué les éléments emblématiques de la constitution de la commune vers la fin du 19^e siècle se rajoutant dans le paysage au clocher de l'église. La disparition programmée des écoles et du bureau de poste d'une commune est de nos jours un signe inexorable du déclin de la vie communale, à laquelle s'ajoute l'ouverture rarissime de l'église et la disparition de la plupart des magasins.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle et jusqu'à la guerre de 1914, les maires de chaque commune se sont efforcés d'obtenir, auprès de l'Administration, la création d'un bureau de poste, l'augmentation du nombre de facteurs, le raccordement du téléphone et du télégraphe.

Courte histoire de la poste rurale.

Le facteur est celui qui fait quelque chose pour le compte d'un patron. Selon des documents du 17^e siècle, des messageries emploient des facteurs pour transporter et livrer des marchandises.

La Poste aux lettres prend son essor au cours du 17^e siècle avec mise en ferme en 1638. Deux bureaux de poste à Paris en 1603 ; 37 bureaux de poste en France en 1644 dont 1 à Clermont-Ferrand. La Petite Poste de Paris est créée en 1760 avec environ 500 boîtes placées chez les commerçants pour recueillir la correspondance. En 1786, elle emploie 124 facteurs urbains, 11 de banlieue, 16 porte-sacs, 35 surnuméraires (remplaçants).

Les 3 et 10 juin 1829, la loi portant organisation du service postal rural est votée. « A dater du 1^{er} avril 1830, 5 000 facteurs devront recueillir et distribuer les lettres dans toutes les communes du royaume. » Chaque facteur devra couvrir cinq lieues et les 35 585 communes, dépourvues de bureau, devront recevoir la visite du facteur au moins un jour sur deux. A partir de 1832, la desserte devrait être quotidienne, mais en 1845, 10 000 communes ne voient le facteur que 3 à 4 fois par semaine.

A côté des bureaux de poste (43 pour le Puy-de-Dôme en 1856, plus ou moins un par canton), existent des bureaux de distribution des lettres « dans lesquels on peut recevoir des lettres à affranchir et à charger, mais on ne peut ni déposer ni recevoir des sommes d'argent. » On en dénombre 7 en 1856 : Olliergues, Vernet-la-Varenne, Viverols, Puy-Guillaume, Herment, St-Avit, St-Rémy-sur-Durolle.

Les facteurs ruraux sont rémunérés à la distance parcourue. Le km vaut 4 centimes en 1830, 5 en 1854, 6 en 1858, 6,5 en 1876. Une tournée de 30 km pendant 365 jours en 1854 rapporte environ 570 francs.

Fin 1842, les facteurs ruraux sont contrôlés par un brigadier facteur rural.

Le 20 juin 1848 sont créés les facteurs boîtiers qui en plus de leurs tournées (écourtées) assurent un service de guichet.

En 1851, certains facteurs (en petit nombre) reçoivent une haute-paye de 50 francs avec le droit de se faire remplacer un jour par semaine.

A partir du 1.01.1854, les facteurs ruraux ont droit à une pension de retraite à 55 ans (avec 15 ans de service).

Le 1^{er} janvier 1874, les 1 235 bureaux français assurant uniquement la distribution sont supprimés et remplacés par des bureaux de plein exercice (ce sera le cas du Vernet-la-Varenne).

Début 1878, rattachement définitif du télégraphe à la poste. En 1879, Adolphe COCHERY (1879-1900), directeur du service des Postes et Télégraphes, rattaché au secrétariat d'État aux Finances, devient le 5.01.1879 le premier Ministre des Postes et Télégraphes. Il reste en place jusqu'en 1885.

En 1899 a lieu la première grève des facteurs en région parisienne. L'armée assure la distribution du courrier ; des

révocations interviennent. Un nouveau gouvernement calme les esprits en reportant les sanctions. Le salaire kilométrique des facteurs ruraux est supprimé et devient fixe.

De nouvelles grèves auront lieu en 1909.

La tenue des facteurs

Le facteur porte une plaque « Direction générale des Postes » puis, en métal blanc, mentionne à partir de 1832, « Service Rural », « Administration des Postes ». Le 9.12.1835, l'administration préconise un uniforme. Il deviendra obligatoire.



Il porte habituellement « la blouse en toile bleue avec deux rangées de sept petits boutons, collet rouge écarlate adhérent rabattu » avec pantalon et guêtre en drap gris de fer en hiver, en toile bleue en été. Une casquette en drap bleu, forme russe, avec passepoil rouge sur les contours, visière et fond en cuir verni remplace le chapeau. En 1859, le pantalon d'été est en treillis gris.

(voir l'aquarelle d'après nature en 1^{ère} page de couverture)

Le mois de juillet 1900 est particulièrement chaud, aussi le 24 juillet le sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes, Léon MOUGEOT, « autorise immédiatement les facteurs à se procurer, à leurs frais, et à porter pendant la période des chaleurs un veston en toile écrue... et un chapeau de paille à moins qu'ils ne préfèrent adapter un couvre-nuque à leur képi... » Le chapeau de paille est complété par un ruban noir avec le mot « Postes » en lettres dorées. En décembre 1900, la tenue d'été est officiellement adoptée et la vareuse de coutil et le chapeau de paille sont attribués gratuitement. Enfin par une circulaire du 29 novembre 1902, le coutil est remplacé par « une étoffe en coton de couleur gris fonte. »

Sur la photo de nos facteurs du Vernet-la-Varenne, est-ce du coutil ou du coton de couleur gris fonte ? (la question est importante car elle peut contribuer à identifier la date).

Le bureau de poste du Vernet-La-Varenne

En 1856, Le Vernet-la-Varenne est un bureau de poste dont l'activité est limitée à la réception et à la distribution du courrier. Il dessert également Chaméane, St-Etienne-sur-Usson, St-Genès-la-Tourette. Il est desservi par Issoire et St-Germain-l'Herm.

En 1870 (le 4 mai semble-t-il), M^{lle} COUDERT en devient la responsable.

Le 1^{er} janvier 1874, transformation en bureau de poste de plein exercice, c'est-à-dire habilité aux opérations financières. M^{lle} COUDERT, devenue entre temps M^{me} VEYRIERES, se porte candidate et elle est nommée, à cette date, à la fonction de receveuse de bureau de 4^e classe

au salaire de 800 francs. Le 1^{er} janvier 1878, le bureau devient de 3^e classe ; le salaire annuel est de 1 000 franc. Il atteindra 1 600 francs en 1900.

Autour des années 1900, Jean SABATIER, (° 1870 au Vernet, x Marguerite MANDON), assure la liaison Le Vernet-Issoire, comme on le voit sur la photo à la fin de l'article. Laurent MANDON (° 1874 St-Genès) est dit messager en 1901 (il était simplement voiturier en 1896).

Le 14 juin 1905, Mme BOIS, née EGAL, est nommée receveuse en remplacement de Mme VEYRIERES qui prend sa retraite. Cette dernière sera restée 35 ans en fonction au Vernet-la-Varenne.

Devenir facteur

La concurrence était rude. Devenir facteur était incontestablement une promotion sociale assurant un revenu tout en continuant, éventuellement, le maintien d'une petite exploitation agricole avec l'aide de sa famille. Selon une instruction de 1895, pour devenir facteur rural ou local, il faut « *avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée..., être valide, savoir lire, écrire et compter, être âgé de 30 ans au plus...* » Mais ce n'était pas tout à fait suffisant. Les anciens militaires avec 5 ans de service dont 2 comme sous-officier, caporal ou brigadier bénéficiaient d'une priorité. Mais surtout, mieux valait avoir un bon appui politique. C'est théoriquement le préfet qui choisit parmi toutes les candidatures ; il est très fortement influencé par les notables locaux, députés ou maires, qui lui recommandent tel ou tel. Le directeur départemental de la poste n'a guère son mot à dire. Il vaut mieux avoir des opinions dans l'air du temps. C'est ainsi que la candidature à un emploi de dame des postes de Rachel BOURNAZEL, de Seilhac (Corrèze), est écartée, en 1904, au motif « *famille cléricale réactionnaire* », même si par ailleurs conduite et garanties morales sont jugées bonnes (signé, le préfet de la Corrèze) (dossier P 0468).

Ainsi, mon propre grand-père a reçu l'appui du député CHAMERLAT pour sa nomination comme facteur à Augerolles. Il écrit depuis la Chambre des Députés :

« *Monsieur le Préfet,
A partir du 16 juillet 1903, il y aura un nouveau facteur à Augerolles.*

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien nommer à ce poste le sieur Ponchon dont la demande a été instruite depuis longtemps... » (dossier P 1493)

Cela ressemble plus à un ordre qu'une simple recommandation. J'ignore les raisons de cet appui.

L'identification de la photo des facteurs

Un peu de Sherlock Holmes ou d'Hercule Poirot pour identifier nos facteurs. La date tout d'abord. Première indication : la receveuse, Catherine VEYRIERES, est partie en retraite en mai 1905 ; Pauline VIGERIE, sans doute alors employée, née en 1882, paraît avoir une vingtaine d'années. Seconde indication, le chapeau de la tenue a été autorisé en juillet 1900 et probablement les années suivantes. Donc la photo date au plus tôt de l'été 1900 et plus probablement des années 1901 à 1904 quant les facteurs auront été dotés gratuitement de la fameuse tenue d'été.

Les facteurs ? Nous avons consulté pour ce faire les recensements de 1901 et 1906 les quatre communes desservies d'une manière certaine par Vernet-la-Varenne avec les résultats suivants.

Vernet-la-Varenne : Claude GLADEL (1901 et 1906) identifié sur la photo par Liliane GODAT, maman de Catherine COLLANGE

Chaméane : Jacques FAUGERES (1901 et 1906)

St-Etienne-sur-Usson : Jean GROLLET (1901, que l'on a pu identifier grâce à la photo publiée dans un ouvrage sur St-Etienne-sur-Usson

St-Genès-la-Tourette : Claudius RIGOLET (1901)

Donc, les quatre précédents sont sur la photo. Il en manque deux. Peut-être, des remplaçants ou intérimaires, encore appelés surnuméraires, comme il en existait alors un peu partout, ou éventuellement le facteur d'une distribution voisine.

Receveurs et receveuses

Le responsable du bureau de poste du Vernet-la-Varenne était une receveuse. J'avais précédemment constaté qu'à Augerolles depuis les années 1880 jusqu'aux années 1940, le bureau de postes avait toujours été tenu par une femme. J'ai voulu en savoir plus et me suis plongé dans les annuaires statistiques des postes publiés chaque année.

Pour l'année 1910 dans le Puy-de-Dôme, par exemple, j'ai compté 102 bureaux avec un receveur ou une receveuse, 81 des titulaires sont des dames ou demoiselles et seulement 21 des hommes occupant pour la plupart des bureaux de 1^{ère} ou 2^e catégorie et les femmes des bureaux de 3^e catégorie (moins importants et les plus nombreux) et exceptionnellement de 2^e catégorie.

Par ailleurs, 77 bureaux de postes ont des facteurs-receveurs (tel est maintenant le cas du Vernet-la-Varenne) qui, eux, sont probablement des hommes. Enfin, 109 communes ont des gérants, n'appartenant pas à l'administration, et assurant un service de recettes auxiliaires et/ou de télégraphe et/ou de téléphone.

Le CV de la receveuse et des facteurs de la photo

Catherine VEYRIERES née COUDERT, fa de Annet COUDERT (1806-1862) et de Marie MOREL. En 1866, son père Annet COUDERT est dit distributeur de lettres.

Pauline VIGERY ou VIGERIE, ° 25.09.1882 Vernet-la-Varenne, + 01.04.1956 Chatillon (Seine), fa de André, boulanger, et de Marie BOUCHET, x 14.05.1913 Gaston Paul ETIENNE.

Jean GROLLET, ° le 06.06.1862 à St-Etienne-sur-Usson (Génestine), fs de Barthélemy (+ 27.02.1907) et d'Antoinette MARCEPOIL, x 26.04.1886 Marie Victorine COUDEYRAS, institutrice, °09.05.1859 Echandelys, fa d'Antoine et Françoise Marie RAVAUD, cultivateurs au bourg d'Echandelys. Il décède le 13 mai 1924.

Claude GLADEL, ° 5.04.1870 à Vernet-la-Varenne (Escout), fs de Jean (1824-1902) et Jeanne BIBIANNE x 9.02.1899 Marie-Jeanne SABATIER, fa de Jean-Baptiste et Virginie MARINE. Il faisait la tournée du bourg.



Jean GROLLET, facteur en tenue normale
(la comparaison avec l'aquarelle de 1^{ère} de couverture
ne montre qu'une différence de teintes des pantalons)

N'ont pu être identifiés mais figurent très probablement
sur la photo :

Jacques FAUGERES, ° 9.04.1851 à Chaméane (les
Gouttes), fils de Jean et Anne COLLANGE.

Claudius RIGOULET, ° 2.03.1853 St-Genès-la-Tourette,
fs de François, sabotier au bourg, et de Françoise
CAVARD, x1 6.08.1882 Marguerite Virginie COURTINE
x2 21.01.1900 Anne RANGLARET. Il est dit absent,
scieur de long, en 1884 et facteur en 1887. Deux de ses
enfants seront tués pendant la guerre 14/18.

Quels sont les deux autres ?

Des remplaçants ? Des facteurs dont la profession n'était
pas indiquée dans les recensements de 1901 et 1906 ?

Notons simplement qu'un certain Paul DALMAS, ° 1868 à
Egliseneuve-d'Entraigues, x 1894 V-la-V. Marie
BOUCHERON, était facteur au Vernet en 1896.

A vous de jouer et de rechercher.

Sources

*Almanach des Postes du Puy-de-Dôme offert par les
facteurs*, 1856, Librairie d'Auguste Veysset, 14 rue de la
Treille, Clermont-Ferrand,

Annuaire du département du Puy-de-Dôme pour 1856,
*Annuaire de l'Administration des Postes et télégraphes de
France.* Publication annuelle depuis 1830. Ont été
consultées les années 1870, 1875, 1880, 1885, 1890,
1895, 1900, 1905, 1910,

Le Facteur et ses Métamorphoses, de Paul Charbon et
Pierre Nougaret, Editions Jean-Pierre Gyss, 1984 (A
noter que Pierre Nougaret a également publié, *Histoire
de la Poste en Haute Auvergne des origines à 1793*,
Aurillac, 1984)

Publications de l'Association *Passé antérieur du canton de
Sauxillanges*.



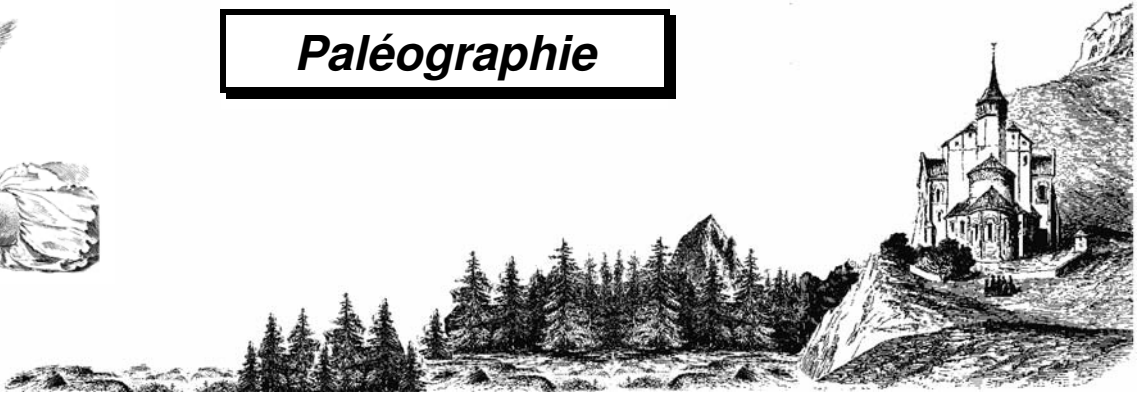
Voiture assurant le
transport du courrier du
Vernet-la-Varenne à
Issoire.

Arrivée de la diligence
dans le bourg du Vernet
dans les années 1900.

Laurent MANDON tient
les rênes.
Jean SABATIER est au
pied de l'échelle.



Paléographie



DES ACTES DE BAPTÊME INTÉRESSANTS (1581-1582)

par Marie Claude CHASTEL (CGHAV- 468)

Les actes de baptême présentés ci-dessous, issus des registres de Vollore (63) sont particulièrement intéressants à la fois par leur ancienneté (1581 et 1582) par leur superbe écriture et par les informations annexes qu'ils fournissent.

Dans les transcriptions l'orthographe est respectée avec les seules modifications pour simplifier la lecture : la séparation de « de » et « la » pour « dela », quelques apostrophes et le développement du petit nombre d'abréviations (entre [])

1^{er} acte : 11 juillet 1581

Nous verrons ensuite l'identification des personnages et l'environnement de l'époque.

Le xi^{me} Dudit mois environ
 l'heure de quatre heures a
 esté baptisée Isabeau
 eñ clair filhe a vincent
 demurant au chasteau
 de monseigneur de la
 barge en la paroyse
 De corpiere et sont
 venus en ce lieu de volore
 a cause de la [con]tagion de
 de peste qu'est aud[ict] corpiere
 parrin benoid ponctz du
 barry en la paroyse
 Dudit corpiere marrine
 Isabeau prudome de
 demurant au Service
 de ma dame de la
 barge

Le xi^{me} Dudit mois environ
 l'heure de quatre heures a
 esté baptisée Isabeau
 eñ clair filhe a vincent
 demurant au chasteau
 de monseigneur de la
 barge en la paroyse
 De corpiere et sont
 venus en ce lieu de volore
 a cause de la [con]tagion de
 (de) peste qu'est aud[ict] corpiere
 parrin benoid ponctz du
 barry en la paroyse
 Dudit corpiere marrine
 Isabeau prudome de
 demurant au Service
 de ma dame de la
 barge

Le vi^{me} Dudict moys d
 D'aoust mil cinq cens quatre
 vingt et deux environ
 six heures du soir a esté
 baptisé noble gaspard de
 vaulx fils a noble homme
 pierre de vaulx et (+) anthonia
 de chazeron de la
 terrasserye sa mere
 habitans au presant lieu
 De volore son parrin a
 este Noble gaspard de
 saint aran seigneur de
 ville neufve et volore
 marrine honeste filhe
 Jehane Drulhe
 au Rapport Dudict de
 vaulx pere J'ay escript
 la nayssance de son dict
 fils qui fust ung lundy
 matin environ le point
 du jour et lendemain
 de nre dame de mars
 mil cinq cens quatre vingts
 et deux

Le vi^{me} Dudict moys d
 D'aoust mil cinq cens quatre
 vingt et deux environ
 six heures du soir a esté
 baptisé noble gaspard de
 vaulx fils a noble homme
 pierre de vaulx et (+) anthonia
 de chazeron de la
 terrasserye sa mere
 habitans au presant lieu
 De volore son parrin a
 este Noble gaspard de
 saint aran seigneur de
 ville neufve et volore
 marrine honeste filhe
 Jehane Drulhe
 au Rapport Dudict de
 vaulx pere J'ay escript
 la nayssance de son dict
 fils qui fust ung lundy
 matin environ le point
 du jour et lendemain
 de nre dame de mars
 mil cinq cens quatre vingts
 et deux
 (+) noble damoyselle

Notes sur les personnages

Rares sont les registres paroissiaux du 16^e siècle qui nous soient parvenus. La majorité d'entre eux ont subi les caprices du temps et des hommes, détruits ou perdus, jetés dans l'indifférence générale. Seuls quelques « rescapés » ont traversé les siècles. Témoins des modes de vie des générations précédentes, ils n'en sont que plus précieux.

Dans les registres de Vollore, j'ai eu la chance de découvrir en 1581 et 1582, deux actes de baptême qui, non seulement sont particulièrement bien rédigés mais comportent non seulement toutes les parties, y compris la mère, ouvent absente, mais en outre donnent des indications historiques (1^{er} acte) et curieuses (2^e acte), y compris une touche de poésie : « le point du jour ».

Sur le 1^{er} acte :

Monseigneur de LA BARGE était François, seigneur de La Barge (Courpière), La Peyrouse, Puymillier, La

Freydière, Meymont et Tours, capitaine de cheveu-légers et de 100 arquebusiers à cheval, conseiller du roi, bailli de Montferrand et gouverneur du Vivarais, x Cm 13.12.1565)
 Gabrielle des ESSARTS

Sur le 2^e acte :

La mention de la date de naissance, sous une forme quelque peu mystérieuse, appelle des commentaires particuliers (voir « Commentaires historiques » ci-dessous)

Le père : Pierre de VAULX (petit fief sur la commune de Ste Agathe) est fils cadet de Claude et Anne LE BEGUE, capitaine des châteaux de Vollore et Montguerlhe (propriété du seigneur de Vollore) x Cm 17.02.1574

La mère : Antoinette de CHAZERON, fille de Jacques et de Philiberte de CARLAT, appartient à la branche « bâtarde » des CHAZERON, possédant la terre de La Tiercerie ou Terrasserie, de la paroisse de Viscomtat.

Le couple aura 7 enfants dont Gaspard, le 3^e

Le parrain : Gaspard de MONTMORIN, fils de Jean et de Gabrielle de MUROLS, (ne fut jamais comte de St Hérem car tué le 13.07.1593 en défendant Cébazat contre les Protestants, avant le testament de son père le 6.07.1594), Il fut capitaine de 100 hommes d'armes, chevalier de l'ordre du St Esprit dès sa création (1578), +) x Cm 28.09.1581 (reçu François PEYNY et Gabriel de CHAZERAT, notaires de Pionsat), Claudine de CHAZERON, fille et héritière (Vollere, Montguerlhe, etc) de Gabriel et Gilberte de MARCONNAY

Claudine et Antoinette de CHAZERON sont issues toutes deux de Jacques I^{er} : la première de son épouse Anne d'AMBOISE (sœur de Georges, archevêque de Rouen,

ministre de Louis XII, de Jacques, évêque de Clermont, et de 14 autres frères et sœurs) ; la seconde de Gabriel, fils naturel (d'Antoinette CELLIER) légitimé en juin 1496.

Leur parenté et les fonctions de Pierre de VAULX auprès du seigneur de Vollere expliquent le parrainage.

La marraine : Jeanne DRULHE, fille de Michel et Anne BOUCHET, épousera en 1586 Jean DUMAS, procureur d'office, avocat en parlement puis notaire à Vollere (un fils de ce couple, Jean Baptiste, épousera en 1613, Anne de VAULX, sœur de Gaspard.. A noter que Jeanne DRULHE en 1589 signe un acte de baptême : chose particulièrement rare à l'époque..

Compléments sur l'écriture et l'environnement historique

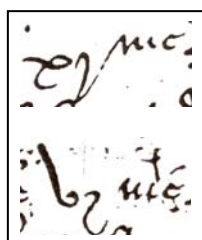
par Alain ROSSI (CGHAV-2140)

Sur l'écriture

L'écriture est superbe, mais à cette époque les n'avaient pas toujours la même forme qu'aujourd'hui, en particulier les « e » que l'on appelle « à aigrette », et dont la boucle supérieure dépasse la ligne d'écriture.

Par ailleurs, l'utilisation des chiffres romains est constante.

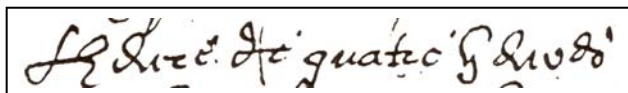
Ainsi les quantifièemes des mois indiqués en chiffres romains et en nombre ordinaux donnent :



« Onzième » et « sixième » sont faits respectivement d'un « X » + « I » et d'un « V » + « I », suivis de l'abréviation « me » en exposant.

Dans les deux cas le « I », finale d'un chiffre (comme une finale de mot) descendent au-dessous de la ligne d'écriture.

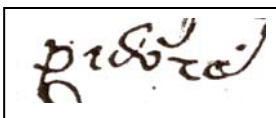
Sur le premier acte :



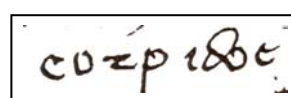
« L'heure de quatre heures » : ce n'est que plus tard que l'on simplifiera l'expression en écrivant « sur les quatre heures ».

Les 3 lettres initiales de « L'heure » peuvent être un peu embarrassantes car on ne s'y retrouve pas dans toutes ces boucles. Il est donc nécessaire de correctement interpréter les « h » avec une grande boucle inférieure et les « e » avec la grande boucle supérieure de « l'aigrette ». En outre, le « u » est lié à l'« e » et son jambage antérieur disparaît dans la finale du « e ».

Les « r » du premier « heure » et du second « heures » ont une forme différente, le premier ressemblant à notre « r » de l'écriture « script » tandis que le second prend une forme de « u », forme qu'il conservera au 17^e siècle.

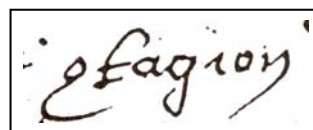


Ces deux formes du « r » se manifestent bien dans ce prénom « Pierre », d'un autre acte de la même écriture, où le premier est noyé dans le « e »



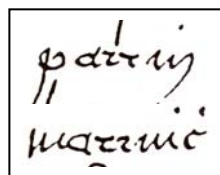
Dans le mot « Courpière » on retrouve encore les deux formes du « r », avec le second noyé dans le « e ».

On notera en outre l'écriture « Corpiere » au lieu de « Courpière », qui est le fait de toutes les personnes du monde occitan qui, jusqu'au 18^e siècle, prononceront habituellement le « o » d'écriture comme un « ou ».



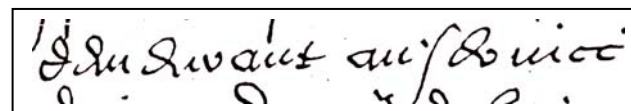
« Contagion » : nous retrouvons ici, ce que nous avons déjà vu.

Le « 9 » à grande boucle inférieure vers l'avant constitue ce que l'on appelle une « note tironienne » et remplace tous les usages de la syllabe « con » ou « com ». Ces abréviations, très utilisées au moyen âge, dont il ne reste plus que quelques exemples aux 16^e et 17^e siècles sont les fossiles de la sténographie mise au point par TIRO, affranchi de CICÉRON, qui put grâce à ce système noter les discours de son patron. Comme celui-ci ne les écrivait pas à l'avance, en l'absence de cette sténographie nous ne saurions plus rien des discours de ce grand orateur.



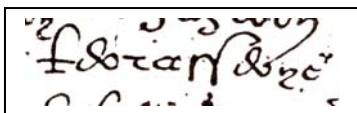
« parrain » et « marraine » ne posent pas de problème de lecture, même si leur orthographe est simplifiée.

On notera qu'ici les doubles « rr » non précédés de « e » sont de forme identique.

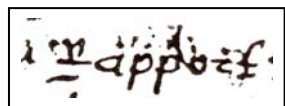


« demeurant au Service » ne pose pas de problème de lecture à partir du moment où l'on a identifié les « e » de « demeurant » et la déformation des lettres qui suivent « m », « u », et le « r » de « Service ». Pour rappel, « v » et « u » ne se distinguent généralement pas (et parfois non plus avec le « n »). Attention à ne pas confondre le « r » avec l'une de ces deux lettres.

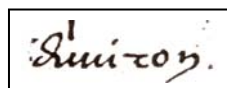
Sur le deuxième acte



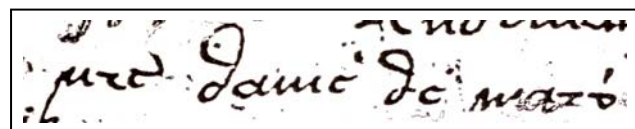
Le fief de la Terrasserie (Tiercerie) appartenait aux CHAZERON. On retrouve ici l'enchaînement « err » avec les deux formes du « r » puis le « ery » avec la liaison « er ». Le « y » est utilisé pour manifester l'accentuation de la dernière syllabe. On remarquera, en outre, l'enchaînement des deux « s »



Pas de problème pour lire « Rapport » à partir du moment où le « R » majuscule initial est identifié. Cette forme est tout à fait classique, mais rend bien difficile l'identification des mouvements de la plume pour l'écrire.



Le mot « environ » est parfaitement écrit à partir du moment où l'on a identifié le « e » et les deux lettres « nv ». Mais le point du « i » est bien en place.



« Notre Dame de mars » : « notre » est abrégé en « nre » comme nous le faisons aujourd'hui. Les « e » finaux de « nre » et de « dame » ont une forme différente de ceux que nous avons vu jusqu'ici mais se lisent « par habitude ». « mars » n'est pas difficile à lire, mais sa lecture est « polluée » par la recherche du sens (voir ci-dessous).

Compléments sur l'environnement historique

Les années 1581 et 1582 se situent dans l'environnement des guerres de religion, des sièges et prises de ville (Issoire et Ambert 1577), des mouvements de troupe (protestantes avec le capitaine MERLE), royales, puis, après la disparition du duc d'Alençon / d'Anjou, dernier frère de Henri III (10 juin 1584), celles de la Ligue.

Ces deux années apparaissent un peu comme une trêve générale sans grands combats.

La pais dite « de Fleix » intervient le 26 novembre 1580, Néanmoins, on se bat le 15 août 1582 sur les murs d'Aurillac.

Les années 1580/1581 sont marquées par la peste : en novembre 1580, elle empêche les consuls du Puy de serendre aux États du Languedoc, à Carcassonne.

En Provence, on assiste à ce qui sera appelé la « grande peste ». Ayant débutée en février 1580 avec le débarquement à Cannes d'un navire en provenance du Levant, elle s'étendit à l'ensemble de la Provence de façon d'abord insidieuse puis manifeste à partir de juillet 1580. Elle dura 13 mois et fit 30.000 morts à Marseille, 8.500 à Aix-en-Provence (Ref. PAPON, Histoire générale de Provence, Paris-1786).

Cette peste ressemblait comme deux gouttes d'eau à celle de 1720, qui fit 300.000 morts en Provence, dont 40.000 à Marseille et 7.500 à Aix.

Il n'est donc pas étonnant que, dans son affaiblissement et son extinction progressifs, elle ait pu toucher certains

bourgs d'Auvergne, comme Courpière, avec quelques mois de retard par rapport à la Provence.

Sur le deuxième acte

L'année 1582 est celle du changement de calendrier. Le début de l'année a été ramené au 1^{er} janvier par l'Édit de Roussillon (1564), mais l'année 1582 voit le passage du calendrier julien en calendrier grégorien. Dans les pays « catholiques », 10 jours sont perdus en passant du 4 au 15 octobre. En France avec le retard nécessité par le besoin d'une ordonnance royale, nous passons du dimanche 9 décembre au lundi 20.

Cet acte pose un problème certain : pourquoi le père a-t-il insisté auprès du curé pour que celui-ci écrive de façon particulière la date de naissance de l'enfant et à quoi peut bien correspondre « **Notre Dame de mars** »

Nous savons tous que la grande fête de Notre Dame est le 15 août. Nous connaissons aussi, celle qui est appelée

« Notre Dame de septembre », qui correspond à la « Nativité Notre Dame », c'est-à-dire le 8 septembre.

Mais « Notre Dame de mars » ?

En y réfléchissant un peu, ce ne peut être que la fête de « l'annonce faite à Marie », c'est-à-dire l'Annonciation.

Celle-ci est fêtée le 25 mars, mais est-ce la bonne date ?

Les curés d'autrefois étaient avertis par leur hiérarchie de l'organisation des dimanches de l'année par ce que l'on appelait les « lettres dominicales ».

Chaque année recevait une lettre correspondant à la place du premier dimanche sur l'alphabet de A à G.

L'année 1582 reçut la lettre G, c'est-à-dire que le 1^{er} janvier était un lundi et que le premier dimanche tombait le 7 janvier.

Dans ces conditions (l'année n'étant pas bissextile), le 25 mars tombait un dimanche et l'enfant Gaspard naquit le lendemain un lundi au « point du jour »

Le point du jour car les parents n'avaient bien entendu pas de montre pour savoir l'heure précise.

Pourquoi avoir insisté pour faire écrire la véritable date de naissance, alors que le baptême était célébré avec 4 mois de retard (sans doute après avoir été ondoyé dès la naissance), comme cela était assez fréquent dans ces familles ?

Il ne peut y avoir que deux raisons :

1/ anticiper la date à laquelle cet enfant serait majeur et donc susceptible de prendre en mains son héritage et, à ce titre, 4 mois pouvait faire une différence. C'est tout de même attribuer au père une belle capacité d'anticipation !

2/ le père était absent entre septembre 1581 et février 1582 ce qui aurait pu amener à douter de la légitimité de cet enfant. On ne sait jamais !

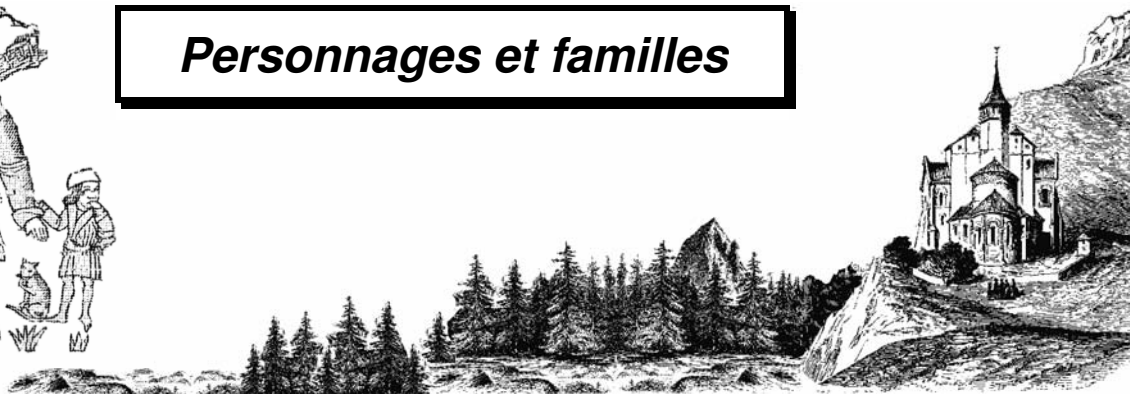
Question pour tous nos lecteurs :

Sachant que dans les grandes familles, le baptême pouvait intervenir plusieurs mois après la naissance, parce que le parrain, grand personnage était absent à ce moment. Ce qui devait être le cas ici, alors

pourquoi cette demande d'inscription sur le registre ?



Personnages et familles



DIDIER DAURAT, UNE LÉGENDE DE L'AVIATION

Sa généalogie auvergnate

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

Des **DAURAT**, il y en a un peu partout dans la vallée de l'Ance, à Viverols, Eglisolles, St-Romain, Sauvessanges... Sans doute issus d'une souche commune, mais différenciée en de nombreuses branches et familles.

Tout au long des 17, 18 et 19^e siècles, les DAURAT ont joué un certain rôle social à Eglisolles. *Vénérable personne m(essi)re Jean DAURAT* est dit prêtre et ancien curé d'Eglisolles lorsqu'il décède le 20 mai 1694, jour de l'ascension. Un autre Daurat est curé d'Eglisolles au moins depuis 1693 et jusqu'en janvier 1750, où le 19 janvier il signe « *Daurat ancien curé* ».

Au 19^e siècle, le maire remplaçant le curé dans la conduite de la communauté des habitants, Mathieu DAURAT est maire d'Eglisolles de 1827 à 1863 (il avait été adjoint de 1817 à 1822) et Paulin DAURAT maire de 1881 à 1891.

Vers les années 1740-1750, nos DAURAT étaient métayers à Montcelard, très certainement les métayers de ce château de Montcelard, propriété à l'époque de Vitale du PASTURAL (héritière de son cousin Marc Joseph de LA FARGE, + au château le 9.02.1709, célibataire) mariée à Jacques-François FOURNIER, seigneur des Rioux près de Courpière.



Les ruines du château de Montcelard, situé sur la commune d'Eglisolles (et non de Saillant)

Veuve en 1757, celle-ci laissera Montcelard à ses neveux issus du mariage de sa sœur Marie du PASTURAL avec Charles-Joseph BOYER de La SALLE (conseiller du Roi, maison couronne de France, maître particulier des eaux et forêts de la maîtrise d'Ambert). Le fief sera ensuite vendu, en 1782, à Jean GRANET de Viverols. Mais les DAURAT avaient quitté, depuis longtemps, Montcelard pour le Breuil et le métier de métayer pour celui de scieur de long.

Antoine DAURAT (x Benoîte VALETTE) est dit « *laboureur à Montcellard* » en 1740 puis semble retourner au bourg de Saillant, où il réside en 1746 et 1757 lors du mariage de ses filles Louise et Marguerite. Son fils Pierre DAURAT continue à Montcellard où il est dit « *laboureur métayer depuis neuf ans* » en 1748.

La vie et la carrière de Didier DAURAT

Un des personnages essentiels de l'aviation française. Sans lui, probablement pas d'Aéropostale et pas de ligne mythique de Toulouse à Santiago-du-Chili via Casablanca, Dakar, Natal, Rio et Buenos-Aires ; pas les légendaires exploits d'un MERMOZ ou d'un GUILLAUMET, pas de *Petit Prince* ou de *Vol de Nuit* et autres écrits de SAINT-EXUPÉRY.

Didier DAURAT, c'est RIVIERE le personnage central de *Vol de Nuit*, de SAINT-EXUPÉRY. Il lui a dédié le livre *A Monsieur Didier Daurat*. Un « Monsieur » respectueux. Saint-Ex écrit : « *Il était indifférent à Rivière de paraître juste ou injuste... L'homme était pour lui une cire vierge qu'il fallait pétrir. Il fallait donner une âme à cette matière, lui créer une volonté. Il ne pensait pas les asservir par cette dureté, mais les lancer hors d'eux-mêmes ... grâce à Rivière, sur quinze mille kilomètres, le culte du courrier primait tout.*

Rivière disait parfois :

Ces hommes-là sont heureux, parce qu'ils aiment ce qu'ils font, et ils l'aiment parce que je suis dur. »

Liberté du romancier, le trait est un peu forcé selon ses proches. RIVIERE, c'est le chef idéal, dur s'il le faut. Didier DAURAT s'en approchait



Citons encore Joseph KESSEL à son propos : « Certains chefs choisissent la fraternité avec leurs subordonnés qui sont en même temps leurs camarades. D'autres, au contraire, choisissent la solitude. Leurs cœurs et leurs nerfs n'interviennent pas. Mais, seulement la volonté et l'esprit. Ils veulent être obéis et faire grand. Didier DAURAT appartenait entièrement à ce dernier type, un homme plutôt court, la tête large, le cheveu noir, le regard froid, le vêtement neutre, le geste et les propos rares. De ce bloc massif et bref, taciturne, gris, aux yeux clairs et fixes, se dégageait un caractère exceptionnel de force, de ténacité, d'assurance dans ses droits ou dans ses devoirs. » (cité par Icare, page 8)



Didier DAURAT en 1920 à ses débuts chez Latécoère (Droits réservés)

Il est né à Montreuil-sous-Bois, d'un couple de provinciaux, comme il y en avait tant à l'époque, venus chercher du travail à Paris face au trop plein de nos campagnes, lui d'Auvergne, elle de Lorraine.

Son père était dit « chauffeur » lors de son mariage en 1882 et par la suite (dans une Compagnie de gaz selon sa famille, sans doute chauffeur de four et non celui qui conduit un véhicule).

Une vie sans histoire, une scolarité régulière, conduisent Didier Daurat, à quinze ans, à l'École de mécanique et d'horlogerie de Paris, puis à celle des Travaux Publics. Service militaire en 1911 au 26^e bataillon de chasseurs à pied qu'il termine juste lors qu'éclate la guerre.

Sous-lieutenant, il participe à la bataille de Verdun où il est blessé le 2 avril 1916. Soigné à Vichy, il rencontre là des aviateurs et des pilotes. Après sa convalescence, il se fait muter dans l'aviation et obtient rapidement son brevet de pilote, le 16 décembre 1916. Les missions se succèdent, il s'impose rapidement parmi les meilleurs et la Légion d'Honneur lui est décernée le 14 juillet 1917. En juillet 1918, commandant d'une escadrille, il sera le seul rescapé de 64 pilotes engagés dans une bataille de quatre jours. Il se demandera toujours par quel miracle il en est revenu.

Fin 1918, DAURAT est engagé par un de ses observateurs pendant la guerre, devenu par la suite directeur général des « Lignes Aériennes Latécoère », Pierre-Georges LATECOERE rêvant de relier Toulouse à l'Amérique du Sud par une ligne commerciale régulière, « La Ligne ».

DAURAT arrive à Toulouse en juillet 1919, se voit confier l'ouverture de la ligne Toulouse – Rabat et en octobre 1920 devient directeur de l'exploitation de la société. Des pilotes sont embauchés ; DAURAT organise le développement. Le 1^{er} juin 1925, la liaison vers Dakar est inaugurée. Des avisos rapides permettent de traverser l'Atlantique. MERMOZ, nommé chef pilote en Amérique du Sud explore la côte de Natal à Buenos Aires.

La société a des difficultés financières ; DAURAT se rend à Rio et convainc un riche financier français, Marcel BOUILLOUX-LAFONT de reprendre l'affaire qui deviendra en 1927 la « Compagnie Générale Aéropostale ».

Il restait la Cordillère des Andes et l'Atlantique. MERMOZ explorera le trajet au-dessus des Andes et en juin 1929, MERMOZ aux commandes et DAURAT, passager, effectueront la liaison Buenos Aires/Mendoza/Santiago, officiellement ouverte le 15 juillet 1929.

Enfin en mai 1930, MERMOZ franchit l'Atlantique entre St-Louis-du-Sénégal et Natal. LATECOERE, DAURAT et leurs équipes ont gagné leur pari ; le courrier est acheminé directement de Toulouse à Santiago en trois jours et demi.

Toutefois, l'aventure prend mauvaise tournure. L'État s'interroge sur la gestion de l'Aéropostale qui est bientôt mise en liquidation judiciaire ; le réalisateur de « La Ligne », Didier DAURAT, est évincé. Et le 30 août 1933, Air France, regroupant l'ensemble des compagnies aériennes françaises, est créé.

Didier DAURAT, visionnaire, décide alors de se relancer dans le service postal aérien sur le territoire français en quadrillant le territoire métropolitain, ce sera, en 1935, « Air Bleu » qui, à partir de 1939, volera la nuit afin de permettre la distribution du courrier dès le lendemain. « La Postale de nuit » sera sa nouvelle aventure, mais pas la dernière.

En 1948, Air France a des difficultés avec sa flotte et son personnel. La compagnie demande à DAURAT de prendre le commandement de son centre d'Orly. Il rétablira le calme et la régularité des vols.

Il prendra sa retraite en 1953 et mourra le 2 décembre 1969. Il était Grand Officier de la Légion d'honneur. Sa tombe sera longtemps sur l'aéroport toulousain de Montaudran, là où tout avait débuté, le QG de « La Ligne ».

Généalogie auvergnate de Didier DAURAT

1. Didier Désiré Constant DAURAT, aviateur, ° 2.01.1891 Montreuil-sous-Bois (rue de Saint-Mandé), + 03.12.1969 Toulouse, x Montreuil 27.01.1920 (mariage religieux le 18.12.1919 à Paris 11^e) Raymonde Octavie Georgette BLANC, pianiste,

Note : Didier était son prénom officiel. Pour sa proche famille, c'était Désiré avec lequel il signait son courrier à ses parents (habitude auvergnate !)

2. Jean DAURAT, chauffeur (de four ?), résidant à Montreuil, ° 16.07.1855 Eglisolles x Paris 11^e, 21.12.1882
Note : parmi les témoins au x, Antoine POURRAT, cousin de l'époux, 39 ans, également chauffeur, habitant St-Mandé.

3. Joséphine GRANDIDIER, ° 10.02.1862 à Chesny (Moselle), fa de + Michel, et Anne LINEL

Note : Au moment de son x en 1882, Joséphine GRANDIDIER, sans profession, habite au 25 boulevard de Charonne, et sa mère, sans profession, âgée de 42 ans, à Pantin.

4. Michel DAURAT, cultivateur au Verdier (Eglisolles) en 1855 et 1867, ° 22.09.1805 Eglisolles y + (le Verdier) 18.04.1867, x Eglisolles 18.10.1837

5. Marguerite JARROUX, habite Breuil commune de St-Romain en 1837, ° 25.03.1818 Eglisolles (le Verdier) y + 01.03.1883 (le Verdier)

8. Georges DAURAT, scieur de long habitant le Breuil en 1788, ° 26.07.1760 au Breuil (p : Georges PELOUX, du Breuil ; m : Marie DAURAT, du bourg de Saillant), + 04.03.1817 Eglisolles (âgé de 57 ans), x Eglisolles 09.09.1788,

9. Marie DESNAVES, dite veuve de Mathieu THUAIRE scieur de long, habitant le bourg d'Eglisolles, + 20.03.1834 Eglisolles

Nota : Elle est dite mineure émancipée par son premier mariage et néanmoins autorisée de Pierre FERRAGNE, son oncle et curateur du bourg d'Eglisolles,

10. Jacques JARROUX, cultivateur à Tignier (St-Romain) en 1809, scieur de long au Verdier en 1815, cultivateur au Verdier en 1825, ° 14.06.1785 à St-Romain Valenchères (Tinier), + 05.05.1825 Eglisolles (le Verdier),

x1 Eglisolles 12.07.1809 (image 130) (x2 Eglisolles 11.09.1823 Marie CHAPUT)

11. Antoinette BREUIL, ° 17.03.1780 Eglisolles, + 28.07.1823 Eglisolles

16. Pierre DAURAT, laboureur métayer depuis neuf ans au lieu de Montcellard en 1748, ° ca 1722, + 17.01.1773 au Breuil, x Eglisolles 24.09.1748

17. Claudine PELOUX, gens de labeur, habitant le Breuil en 1748, ° ca 1732, + ap. 1788

Nota : témoins au mariage : Pierre DAURAT, père, Jean DAURAT, frère, Pierre PELOUX ayeul, et Joseph PELOUX oncle

18. Jean-Baptiste DENAVES, tisserand, originaire de Bayssac paroisse de Craponne et demeurant depuis 15 ans dans le bourg d'Eglisolles, ° ca 1726, + 02.10.1772 au bourg, x Eglisolles 13.09.1751,

19. Marguerite FERRAGNE, ° ca 1729, + av.1788 (sans doute celle + 05.07.1770 au bourg à 36 ans, sur la déclaration de Vital et Pierre Ferragne)

Nota : témoins au mariage : Jean FOUGEROUSE, oncle de l'époux, Vital et Pierre FERRAGNE, frères de l'épouse qui ont tous les trois signés,

20. François JARROUX, originaire de St-Martin-des-Olmes (abrégé en SMO ensuite), habite Tinier en 1785, cultivateur à Tinier, ° 10.05.1745 SMO, + 30.10.1816 St-Romain-Valenchères y x 12.09.1769

Note : La date et le lieu de + figure sur le x de son fils Jacques en 1825 à St-Romain mais ne figure pas sur le registre de décès de la série du greffe.

21. Elisabeth VILLEVAIRE, ° 01.05.1752 à St-Romain-Valenchères, y + 17.10.1828 (Tinier),

22. Jean BREUIL, laboureur au bourg d'Eglisolles en 1775, journalier au Verdier en 1821, ° ca 1748, + 12.05.1821 au Verdier, x Eglisolles 05.09.1775,

Note : A son décès, sont témoins ses deux frères, Mathieu BREUIL, 70 ans, et François BREUIL, 68 ans, tous deux du Verdier,

23. Marguerite ROCHE, ° 27.01.1753 le Verdier (p : Jean ROCHE, m : Marguerite BERNARD), + 04.01.1809 le Verdier,

32. Antoine DAURAT, métayer à Montcellard en 1740, habite le bourg de Saillant par la suite (1746, 1757), + ap. 1757,

33. Benoîte VALETTE, ° ca 1700, + 15.03.1741, âgée de 41 ans, à Montcellard (huit jours après la naissance de sa fille Françoise)

34. Joseph PELOUX, ° 20.07.1711 Eglisolles (le Breuil), + av. 1745, x Eglisolles 08.10.1731

35. Marguerite JARRAFOUX, ° 14.08.1703 Eglisolles (le Breuil), y+ 15.04.1785

36. Jean DENAVES, habite Craponne (Beysac) en 1712, 1741, + entre 1741 et 1751, x Craponne 27.01.1712

37. Marguerite CATHAUD ou CATHOL, + av. 1741, des Terrasses de St-Pierre Duchamp (43)

38. Jean FERRAGNE, + ap. 1751 (sans doute celui + le 08.10.1770 au bourg âgé de 79 ans),

39. Jeanne FOLLEA, + ap. 1751 (sans doute celle + 29.10.1765 au bourg d'Eglisolles âgée de 69 ans)

40. Jean JARROUX, + 19.08.1755 St-Martin-des-Olmes à 58 ans, yx 16.09.1727

41. Clauda SAUZE, de Duret (SMO), +04.04.1778 SMO

42. Benoît VILLEVAIRE, x St-Romain Valençhères 17.09.1750 (sans filiation)

43. Claudine CHABRIER,

44. Claude BREUIL, + av. 1775

45. Marguerite CHOMETTE, ° ca 1704, + 21.08.1782 au Verdier âgée d'environ 78 ans habitant alors Molhac (village d'Eglisolles),

46. Jean ROCHE, laboureur au Verdier en 1775, ° ca 1721, + 27.12.1786 au Verdier âgé d'environ 65 ans, x av.1748

Nota : Jean ROCHE est dit absent lors de la naissance de son fils Jean le 16.04.1749.

47. Marguerite BERNARD, ° ca 1718, + 04.04.1778 au Verdier âgée d'environ 60 ans,

Nota : le 7.10.1748 à Saillans, Antoine BERNARD, laboureur au Mas de Viverols, fs de + Georges et Benoite BERNARDET x Marie ROCHE du bourg de Saillant fa de + Mathieu et Fleurie GARNIER.

68. Pierre PELOUX, ° 13.03.1685 Eglisolles (le Breuil), y+ 06.05.1754 yx 05.09.1707,

69. Clauda SEGUY, °0601.1678 Eglisolles (Sicaud), + 21.03.1745 Eglisolles (le Breuil)

70. Jean JARRAFOUX, ° ca 1660, x Eglisolles 10.09.1682

71. Benoite TEYSSOT, originaire de La Chaulme (la Combe Haut), ° ca 1662

72. Jean DENAVES

73. Clauda PETIT

74. Benoît CATHAUD

75. Marie BONNE

80. Alexandre JARROUX, ° ca 1665 fs + Jean et + Antoinette JARRIX (en 1698), + 20.03.1730 SMO yx 24.09.1698,

81. Gabrielle GOURBEYRE, fa de + Jean et Gabrielle MATHEVON (en 1698), de Valcivières, + 31.05.1726 SMO

Nota : Ce couple a eu 12 enfants entre 1699 et 1721 à St-Martin-des-Olmes. Il y a néanmoins un doute sur celui qui a épousé Clauda SAUZE en 1727, peut-être Jean Guillaume °20.01.1723 (selon Marc CHAPPAT)

82. Guillaume SAUZE ou SAULZE

83. Anne CHELLES

Note : Un couple Guillaume SAUZE ou SAULZE x Anne CHELLES habite Grandrif (Tregnot) en 1701, St-Just-de-Baffie (Planias) en 1721, SMO (Duret) en 1726 lors du x d'enfants à SMO.

136. Pierre PELOUX, ° av. 1640, +05.01.1695 Eglisolles (le Breuil), x Eglisolles 06.10.1676

137. Marie OLLIVIER, ° 1656 Saillant (Laffix), + 26.05.1710 Eglisolles (le Breuil)

138. Guillaume SEGUY

139. Anna FERRY

140. Jean JARRAFOUX

141. Marguerite FERRAGNE

142. Baptiste TEYSSOT, de La Chaulme

Note sur quelques patronymes :

DAURAT : difficile de définir une étymologie. On peut penser à un nom classique de domaine avec la terminaison -at. A noter le lieu de Aura ou Ora dans la commune de La Forie.

JARROUX : village de St-Martin-des-Olmes (SMO),
PELLOUX : Les PELOUX ont habité le village du Breuil depuis plusieurs générations. Ils semblent venir à l'origine de Saillant. On les trouve depuis les années 1450 dans la région d'Eglisolles. Ils étaient en général laboureurs, scieurs de long (notamment Joseph qui est assez souvent dit absent dans les actes), mais aussi marchands ou prêtres dont le fameux Benoît PELOUX tué d'un coup d'arquebusade dans l'église de Saillant en 1604 lors du passage d'une troupe protestante. Une branche s'est répandue du côté forézien vers Lavieu où le nom a diphtongué en PEALOUX.

Sources biographiques

Didier Daurat, Icare, revue de l'aviation française, n° 140, 1^{er} trimestre 1992, 131 pages,

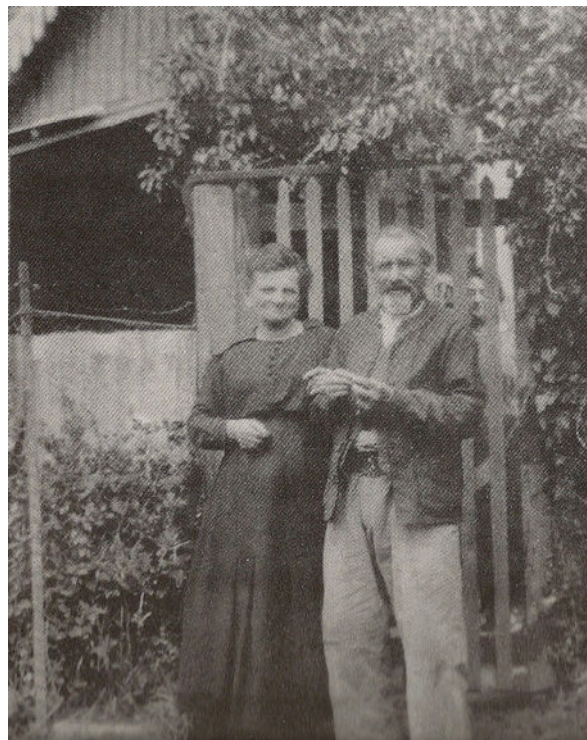
Vol de nuit, Antoine de Saint-Exupéry,

Autrefois, la vallée de l'Ance, textes et dessins, de l'abbé Jean CHATAING (1871 Eglisolles-1941), grand-oncle de notre adhérent Bernard OLIVIER qui m'a aimablement communiqué une copie de cet ouvrage, publié en 1985 mais épuisé, pour la connaissance de la vie à Eglisolles et aux alentours à l'époque des parents de Didier DAURAT.

Remerciements

Cette généalogie n'aurait pu être établie sans l'aide apportée par Marie-Françoise BRUNEL, Marc CHAPPAT, Christine EMERY DI BELLA, Marie-Claude JARROUX, Annie MALHIÈRE, Guy TAILLADE, Thierry PELOUX, en remerciant aussi tous ceux qui ont participé à la réalisation des tables de cette zone. Merci également à Julien TARDY d'Ancestry.

Enfin, mes remerciements vont à Jean-Didier HEMOUS, petit-fils de Didier DAURAT, pour les renseignements fournis et autorisations données.



Jean DAURAT et Joséphine GRANDIDIER, parents de Didier DAURAT (*Droits réservés*)

SUR LES ORIGINES AUVERGNATES DES AUSSEDTAT

Complément à l'article de mai 2009 : Découverte d'un filigrane de 1762 au nom de OSDA

par Alain AUSSEDTAT (CGHAV-3448)

J'avais publié en mai 2009 dans AMA! un article intitulé *LES AUSSEDTAT, PAPETIERS DEPUIS LE XVII^e SIÈCLE, à la recherche de leurs ancêtres auvergnats.*

Cet article montrait comment 50 années de recherches et quelques heureux hasards, notamment avec l'appui de Nicole et Jacques BIENVENU, m'avaient permis de déterminer enfin de façon solide la filiation entre les AUSSEDTAT savoyards, leurs origines OSSEDTAT dans la région d'Annonay, et toutes une série d'ancêtres OSSEDTAT, mais aussi CAILLOT (ou CAILHOT), GRIVEL, SAUVADE VARENNE, VIMAL, et autres, très implantés dans l'activité papetière autour d'Ambert dès le XVI^{ème} siècle et peut-être même plus tôt.

Je regrettais dans cet article de n'avoir pas pu établir de façon précise le niveau de qualification de ces différents OSSEDTAT auvergnats dans leur profession de papetiers, n'ayant des éléments précis que pour certains d'entre eux qualifiés de compagnons, leveurs, coucheurs, voire « formaire » pour notre ancêtre Augustin OSSEDTAT qui quitta Annonay en 1785 pour aller s'installer en Savoie, où son patronyme et celui de sa descendance se fixa définitivement sur l'orthographe AUSSEDTAT.

Je signalais également dans cet article que l'ensemble de ces recherches allait nous permettre d'organiser début juin un voyage de 36 cousins pendant 3 jours dans la région d'Ambert sur les traces de ces ancêtres papetiers. Ce fut un voyage merveilleux, remarquablement documenté, et accompagné par plusieurs guides de grande compétence : Mr. François BANIÈRE, Président de l'Association La Feuille Blanche, Jean-Louis BOITHIAS, éditeur, écrivain, historien des métiers de la région, Mr André OSSEDTAT, lointain cousin retraité à Ambert, ancien proviseur du lycée de Thiers, mais aussi Jacques et Nicole BIENVENU, membres du CGHAV, descendants eux-mêmes de nombreuses familles papetières locales, dont les CAILHOT par qui nous sommes apparentés. Ce voyage débutait par un excellent accueil chez MICHELIN à Clermont-Ferrand où notre cousin Michel ROLLIER nous offrit un cocktail à l'issue de la visite du nouveau musée intitulé « *L'aventure Michelin* » ; puis une visite passionnante de la Société Dore-Emballage, sur la commune de la Chapelle-Agnon, à proximité de Vertolaye, une des toutes dernières usines de la filière papier-carton dans la région, permettant à la plupart d'entre nous de découvrir le fonctionnement et l'ambiance d'une PME industrielle implantée en pleine nature.

Ce voyage culminait, sur le plan papetier, avec une excursion sur le sentier des papetiers, incluant une visite des principaux moulins à papier, dont Richard de Bas, les environs de la Grand'Rive, mais aussi Nouara où nous avons été très sympathiquement accueillis par un prêtre passionnant, l'abbé DUVAL, qui y tient depuis 50 ans un

centre de colonie de vacances, où il a accumulé de nombreux éléments de patrimoine artisanal local.

Après avoir aimablement mis à notre disposition une grande salle de conférence, Mr Christian CHEVALEYRE, maire d'Ambert, avait bien voulu nous accueillir en personne autour d'un cocktail amical dans sa fameuse mairie ronde.

Pour plus de détails sur ce voyage, se reporter à l'adresse : <http://alain.aussedat.free.fr/familleLouisAussedat/2009voyageAuvergne.htm>, document pointant en outre sur des albums de photos et sur un article de La Montagne.

Le filigrane mystérieux

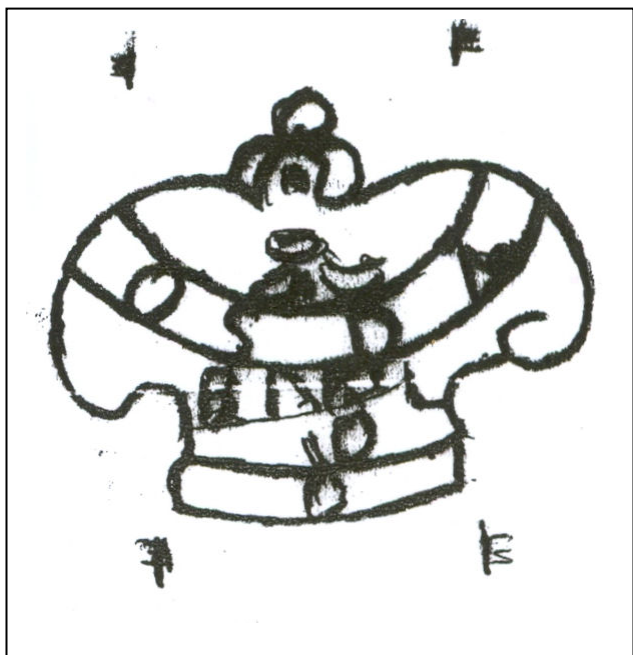
Mais venons en au sujet précis de cet article : la découverte au cours de ce voyage d'un filigrane semblant bien provenir d'un membre de notre famille. Rappelons tout d'abord qu'un filigrane était une petite pièce tressée, en général en fil de cuivre ou de laiton, accroché à la toile métallique de la forme sur laquelle était déposée la pâte à papier qui, par filtration simple de l'eau, y subissait sa première mise en forme avant d'être placée sous presse entre des plaques de feutre, puis séchée en grenier. Le filigrane, venant en surépaisseur dans la forme, se traduisait par une zone en sous épaisseur dans la feuille, bien visible par transparence. D'abord adopté par certains maîtres de moulins dès le XVI^{ème} siècle pour signer leur production et en garantir l'origine, notamment pour des ventes éloignées (Paris, Lyon, Nantes), il devint obligatoire à partir de 1688 pour éviter toutes sortes de fraudes et faciliter les vérifications fiscales.

Les maîtres papetiers furent d'ailleurs tenus d'en modifier régulièrement le dessin pour éviter les fraudes liées à des recopies de filigranes et améliorer la traçabilité temporelle de leur fabrication. Mais cette variation conservait toujours quelque élément symbolique traditionnel du maître papetier qui en faisait percevoir la continuité. La technique même de tressage métallique d'une pièce de quelques centimètres carrés imposait un dessin très simplifié.

Ce n'est pas obligatoirement le propriétaire du moulin qui apposait son filigrane, mais plutôt le maître papetier (ou chacun des maîtres papetiers dans les grands moulins disposant de plusieurs chutes et roues). En effet, le propriétaire du moulin pouvait très bien avoir affirmé celui-ci à un maître papetier, homme de l'art capable de gérer un moulin, mais insuffisamment pourvu en capitaux pour l'acheter (ou n'ayant pas eu la chance de pouvoir épouser l'unique héritière d'un propriétaire de moulin !)

Le tout dernier jour de notre voyage, au moment de nous quitter, notre cousin André OSSEDTAT arrive au repas final avec un document qui nous parut d'autant plus

sensationnel qu'il était totalement inattendu, et que venait de lui remettre un des ses amis, Mr Alain BORDET, membre local très actif du CGHAV. Il s'agissait de la photocopie d'un relevé de filigrane qu'il avait trouvé dans la page de garde annuelle 1762 des registres paroissiaux de Saint-Ferréol-des-Côtes, commune située à quelques kilomètres au sud-est d'Ambert. Cette feuille, de papier fin, venait de l'Intendance de Riom et servait d'introduction à l'année, avec des instructions sur la tenue des registres. Elle avait peut être été achetée au papetier un ou deux ans auparavant. Mr Alain BORDET avait également effectué un relevé du registre de 1763 avec le même filigrane, mais moins visible.

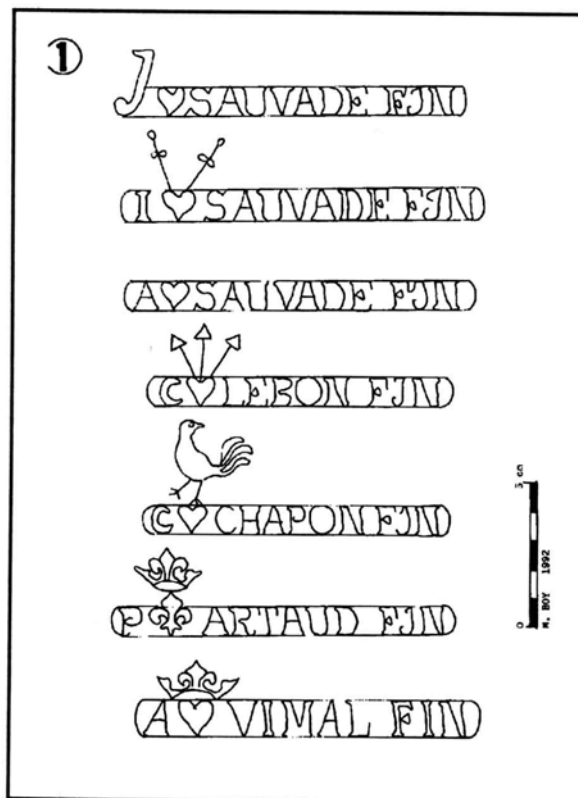


Sur cet exemplaire de 1762, dans une forme générale rappelant vaguement un chapiteau corinthien, apparaissent nettement une première ligne OSDA, puis BAR, puis O. Il est tentant d'y voir, en écriture totalement phonétique, justifiée par le besoin d'un filigrane simple, les termes OSSEDAT, BARROT, autrement dit le nom d'un maître papetier et le nom du moulin où il exerçait. Or il se trouve que la plupart des OSSEDAT papetiers au XVIII^{ème} siècle habitaient le village de Duret, sur la partie sud de la paroisse de Saint-Martin-des-Olmes, juste au dessus de l'étroite vallée de Grandrif, précisément au dessus du moulin du Grand Barrot, situé à quelques centaines de mètres par les sentiers de montagne.

Ne soyons pas gênés par l'orthographe purement phonétique. Au XVIII^{ème} siècle, l'orthographe des noms de famille n'était pas du tout fixée. En outre, un filigrane était plutôt un signe de reconnaissance et n'avait nullement besoin de reprendre intégralement le nom du maître papetier.

Bien sûr, nous serions heureux de retrouver le filigrane lui-même tressé en fil métallique, mais sans trop d'illusion. Le moulin du Grand Barrot a quasiment disparu, et ce serait un vrai miracle de retrouver cette petite pièce chez un collectionneur ou chez un brocanteur. Contentons nous déjà de sa version papier.

Ce filigrane est assez grossier par rapport à la plupart des filigranes fins et élégants des grandes familles papetières.



Exemples de filigranes de grandes familles papetières, présents dans les papiers utilisés pour l'impression de l'Encyclopédie. (illustration extraite du livre de Michel Boy : Histoire de la Papeterie Livradoise)

La forme générale que j'ai comparée à une sorte de chapiteau corinthien pourrait aussi bien s'inspirer d'une forme très approximative de couronne, motif que l'on rencontre souvent dans la région. Le mot OSDA est surmonté de trois motifs difficiles à distinguer, ressemblant plus ou moins à des croissants. L'ensemble donne l'impression d'un filigrane de maître papetier de rang social modeste, comme il y en avait beaucoup.

Partant d'une photocopie d'un relevé manuel, je ne connais pas la dimension de ce filigrane ; Il faudrait aller la rechercher dans le document d'origine.

En tout cas, la situation se précise : l'un au moins des OSSEDAT de Duret a dû exercer dans sa vie la fonction de maître papetier au moulin du Grand Barrot, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques ruines perdues dans un bois difficilement accessible. C'est la première fois dans nos recherches que nous avons un sérieux indice concernant le fait qu'un OSSEDAT aurait exercé cette fonction en Auvergne dès le XVIII^{ème} siècle. Jusque là, les maigres indices trouvés dans les registres et dans un rôle de tailles de 1729 les cantonnaient plutôt dans des fonctions d'ouvriers, de compagnons, mais jamais de maîtres papetiers, sous réserve de dépouillements ultérieurs plus fructueux.

Bien entendu, j'ai cherché à déterminer de façon plus précise lequel des OSSEDAT habitant Duret pouvait être le meilleur candidat à cette fonction.

A cette époque, il y avait plusieurs OSSEDAT ouvriers ou compagnons papetiers vivant sur la paroisse de Saint-Martin-des Olmes : Benoît OSSEDAT x Clauda DURANTON, qui vivait à Duret et avait environ 60 ans, Benoît OSSEDAT x Catherine VISSEYRAS, vivant à Clavières, qui avait environ 30 ans, Pierre OSSEDAT x Jeanne CHÂTAIGNIER, résidant à Duret, environ 29 ans, sans compter Antoine OSSEDAT x Marguerite TRIOULEYRE, père de Damien et de Jean, résidant à Duret et qui avait plus de 65 ans, et peut-être encore d'autres. Lequel était devenu maître papetier vers 1760 ? Compte tenu des âges et des qualifications d'ouvrier papetier indiquées dans certains des registres paroissiaux, il m'apparaît, mais sans preuve formelle, que le plus probable est que ce filigrane ait appartenu à Damien OSSEDAT, °1721, +/1769, qui avait donc environ 40 ans lorsque ce filigrane a été utilisé. Fils aîné d'Antoine OSSEDAT et Marguerite TRIOULEYRE, il était frère de notre ancêtre Jean qui avait quitté la région dès 1750 et était parti se fixer chez MONTGOLFIER à Vidalon (sur la paroisse de Davezieux), près d'Annonay, après être allé travailler environ 3 ans à la papeterie de Rochetaillée, dans la région de Saint Etienne, où il se maria avec Marie CAILHOT, elle-même née à Valeyre, village papetier d'Ambert. Mais Damien, en tant que fils aîné, était resté résider à Duret.

Où travaillait-il ? On trouve sa trace en 1747 où il est parrain au baptême d'une de ses nièces. Il est indiqué dans le registre comme compagnon papetier au moulin de la Grand'Rive. En 1756, il est encore qualifié de compagnon papetier, sans précision de lieu. Tout ceci est compatible avec une qualification vers 1760 de maître papetier au moulin du Grand Barrot, situé environ 2,5 kilomètres en amont de la Grand'Rive, juste en dessous de Duret où il habitait.

Des vérifications complémentaires seront nécessaires, notamment la consultation, si on le retrouve, du testament de ce Damien OSSEDAT, qui doit être en principe précis sur le moulin où il travaillait, ou la consultation des rôles de taille, liste des assiettes d'impôt pour certains métiers, dont les papetiers. Peut-être même tout simplement trouvera-t-on la mention de maître papetier dans l'un ou l'autre acte des registres paroissiaux. Les archives du moulin de Grand Barrot, si on les retrouve, permettraient peut-être aussi de retrouver la trace d'un OSSEDAT maître papetier.

On peut se demander aussi comment Damien OSSEDAT était devenu maître papetier. En principe, c'est un titre qui était accordé aux compagnons les plus expérimentés par un jury de maîtres papetiers qui en appréciaient à la fois la qualité professionnelle, l'expérience reconnue, la capacité à transmettre leur savoir, et leur capacité à remplacer le maître papetier en titre en cas d'absence.

Voir l'article de Nicole BIENVENU « Petite histoire du papier et des papetiers d'Auvergne » publié dans AmA ! n° 111, page 15 de février 2005.

Souvent le maître papetier était en outre membre de famille de maître papetier ou de propriétaire de moulin. Dans le cas de Damien, ni sa première épouse, Marie

MATHEVET, morte en 1749, ni sa seconde épouse, Marguerite JARRIX, issue d'une famille de laboureurs n'étaient effectivement issues d'une famille de maîtres papetiers. Ce serait donc plutôt par ses compétences propres qu'il aurait pu progresser dans ce milieu. Comme nous l'avons précisé, le maître papetier n'était pas nécessairement propriétaire de moulin s'il n'avait pas les capitaux nécessaires. Il pouvait en être métayer ou fermier pour le compte d'un propriétaire.

Damien OSSEDAT n'eut pas de fils arrivé à l'âge adulte. Des recherches complémentaires seront nécessaires pour voir si, l'un de ses deux gendres a poursuivi son activité (l'autre était cultivateur ainsi que ses descendants).

Pour plus de renseignements concernant mes recherches sur les ancêtres auvergnats des AUSSEDAT/OSSEDAT, les hypothèses et les questions nécessitant de nouvelles recherches, voir sur internet :

<http://alain.aussedat.free.fr/originesAussedat/hypothesesOssedat.htm>

On peut aussi consulter l'arbre généalogique OSSEDAT, centré sur les branches ayant un lien avec nos ancêtres papetiers :

<http://gw1.geneanet.org/index.php3?b=favrejhas&lang=fr&m=NG&t=N&n=Ossedat&x=17&y=11>

Je n'ai pas reporté dans cet arbre les très nombreuses branches OSSEDAT situées dans les paroisses au nord d'Ambert (principalement Cunlhat, Grandval, Marat, Saint-Pierre-la-Bourlhonne, Olliergues, Courpières, et jusque Arconsat et Noirétable), car je n'ai pour le moment pas retrouvé de lien entre ces branches, principalement agricoles, et nos branches centrées sur les vallées papetières d'Ambert, principalement sur Ambert même, Saint-Martin-des-Olmes et Marsac-en-Livradois. Peut-être ce lien est-il antérieur aux registres consultables, ou peut-être même le patronyme OSSEDAT est-il apparu de façon indépendante dans deux ou plusieurs lieux-dits. Mais - qui sait ? - un nouveau hasard chanceux nous mettra-t-il un jour sur la piste d'une unification de ces différentes branches.

Bien entendu, j'attends avec impatience la fin de mise sur internet des actes en ligne pour toutes ces paroisses, ainsi, je l'espère, que les tables alphabétiques établies en 1764 par le curé Jacques COLLANGETTE pour Ambert, qui devraient être plus simples à exploiter et surtout plus lisibles que les vieux registres du XVI^e et début du XVII^e siècles.

Je remercie encore Jacques et Nicole BIENVENU qui m'ont fait largement profiter de leurs propres recherches et nous ont accompagnés dans notre périple, ainsi qu'Alain BORDET qui, outre le filigrane qu'il a découvert, m'a transmis de nombreuses informations sur les OSSEDAT de Marsac-en-Livradois, complémentaires de celles que je connaissais déjà. Vive la solidarité des membres du CGHAV !

Par ailleurs, notre voyage nous a mis en contact direct avec Mr André OSSEDAT, déjà cité, ancien proviseur du lycée de Thiers, aujourd'hui retraité à Ambert, d'où il était

originaire. Et nous avons pu déterminer facilement notre cousinage : nos ancêtres communs sont Jean OSSEDAT x 1751 Marie CAILHOT qui ont eu un premier fils, Marcellin ° 1752 à Rochetaillée (Loire), puis deux filles ° 1754 et 1755 à Vidalon, paroisse de Davezieux (près d'Annonay), un second fils, notre ancêtre Augustin ° 1756, celui qui partit en 1785 reprendre un moulin à papier en Savoie, puis encore un fils Jean ° 1759, dont nous avons une trace ultérieure de compagnon papetier à Vidalon. L'aîné, Marcellin, repartit s'installer en Auvergne, devint compagnon papetier à Chadernolles, village de la paroisse de Marsac-en-Livradois, au débouché de la vallée de Grandrif ; il s'y maria et y eut une descendance qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, porteuse du patronyme OSSEDAT.

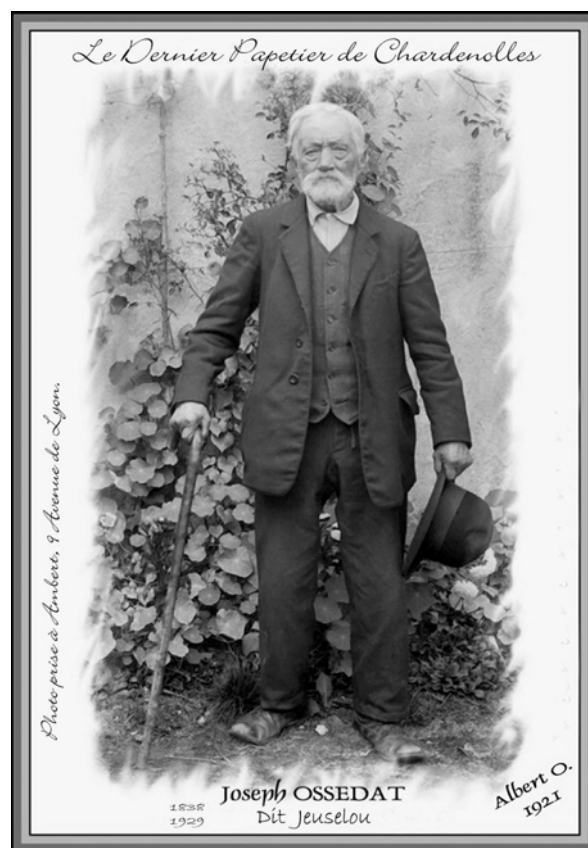
Son arrière petit-fils Joseph OSSEDAT, dit Jeuselou, (1838-1929) fut le dernier papetier de Chadernolles. Il est cité par Henri POURRAT dans les premières pages de son roman « *Dans l'herbe des trois vallées* », l'écrivain précisant qu'il était alors d'un grand âge.

Et Mr André OSSEDAT est l'arrière petit-fils de ce Jeuselou ! L'un des tout derniers OSSEDAT résidant encore à Ambert.

Découverte toute récente à explorer : les recherches de M. Jean-Paul BLETTERY sur les moulins à papier de la Loire et autres départements limitrophes signalent que Benoît CAILHOT (1696-1762), beau-père de Jean OSSEDAT, devint à la fin de sa vie maître-papetier au moulin de Saint Marcellin en Forez (Loire).

Conclusion

Cet article ouvre autant de questions qu'il ne fournit d'informations. Il laisse percevoir les grandes différences de statut social entre d'une part les grandes dynasties papetières (VIMAL, GOURBEYRE, ARTAUD, DUPUY, SAUVADE, RICHARD, etc.) où les propriétés et les droits se transmettaient par héritage, passant souvent du



beau-père au gendre, et d'autre part toutes ces familles de petits compagnons papetiers vivant comme ils pouvaient, complétant leur revenu industriel par un revenu agricole.

Parfois l'un de ces compagnons papetiers, particulièrement qualifié, pouvait monter le marchepied de la corporation papetière, maître papetier comme ici, ou formaire, comme Augustin OSSEDAT qui finit lui aussi maître papetier et propriétaire de moulin près de Chambéry, fondant une dynastie industrielle qui perdura plus de deux siècles après s'être déplacée en 1801 vers la commune de Cran Gevrier aux environs d'Annecy.

LES FAMILLES MOULIN ET JOURDE DE CHADRAC (43)

par Gabrielle DENAND (CGHAV-858)

Cette étude sur deux familles, si souvent alliées entre elles au cours des ans, fait suite à une recherche de l'ascendance d'**Hélène JOURDE**, qui quitta Chadrac en 1708 pour aller vivre chez son mari à Espaly St Marcel.

Hélène JOURDE épousa en effet le 22.05.1708 (Cm du 04.05) **Jacques GIBAN**, fils de Jean GIBAN et de Catherine VISCONTE, d'Espaly (St Marcel).

Ce travail a permis d'aborder plusieurs familles de Chadrac, travail assez ardu en raison des lacunes des registres paroissiaux et de la répétition très supérieure à la moyenne des mêmes prénoms. Il devenait parfois impossible de faire une distinction entre les différents membres d'une même famille; les minutes de notaires

déposées aux archives départementales ont été d'un grand secours, notamment ceux du Puy.

Le bourg de Chadrac, situé à quelques kilomètres de la ville du Puy, dépendait de la paroisse St Georges du Puy.

Un château s'élève sur un plateau dont les pentes descendent doucement vers la Loire; les premiers seigneurs étaient les du PORTAL, vraisemblablement anciens bourgeois du Puy, cités en 1346. Chadrac aurait appartenu de 1590 à 1595 à Jean du BOYS, puis à Gaspard GERENTES marié avec Philippe CHARROAS.

Ensuite Beatrix GERENTES apporta Chadrac à son mari Marc Antoine de SIGAUD de Loudes fils de Pierre et de Marie de COLIN en 1694

Concernant les habitants du château j'ai trouvé chez M^o DUCLAUX, notaire au Puy, un acte de donation entre vifs faite par Claire du PORTAL le 19.09.1612. Il est indiqué que Claire du PORTAL est fille de + Jacques du PORTAL, sgr de Chadrac à présent femme en 3^{èmes} noces de noble Guillaume de GOYS ; portant un grand amour maternel à sa fille Anne de GOYS, elle lui donne ses biens, mais au cas où sa fille se « mettrait religieuse », la donation passerait pour la moitié à noble Pierre de St POL, son petit fils, fils de + Pierre et de d'elle Françoise du BOYS.

Pour les périodes assez anciennes concernant des familles non nobles j'ai reporté tout ce que j'ai pu trouvé concernant ces deux familles et leurs alliés.

La ville du Puy comportait 4 paroisses : St Georges-St Agrève, St Vosy, St Pierre La Tour et St Pierre le Monastier, mais tous les baptêmes étaient pratiqués au Baptistère St Jean et ce, jusqu'en 1793.

J'ai donc fait des recherches sur les registres paroissiaux du baptistère St Jean accessibles de 1575 à 1604, puis en 1630, puisque les registres de 1604 à 1630 ont été perdus. Les registres des autres paroisses ne comportent que les mariages et les sépultures.

Les registres de la paroisse St Georges dont dépendait Chadrac sont disponibles à compter de 1630, plus tardivement pour les autres paroisses.

Les familles MOULIN de Chadrac

Une « assance » est faite à un **Pierre MOULIN**, fils à **Vincens**, le 27.04.1592 [1] par dame Vidalle MAGE, veuve de Jehan PAGES du Puy, tant en son nom qu'au nom de Jehan VACHIER, tuteur des enfants PAGES.

Un **Pierre MOULIN** avait eu un fils **Anthoine** ° 30.07.1580, (nom de la mère non cité, peut être une BADIOU), p/m Anthoine BADIOU des Badiou et d'elle Françoise de MARRY (lecture incertaine) veuve de noble Jacques PORTAL, seigneur de Chadrac.

Pierre MOULIN a aussi un frère **Nicolas MOULIN** (cité M^o DUCLAUX), qui passe un acte de location avec son frère Pierre le 26.05.1614.

M^o DUCLAUX, notaire du Puy nous apprend que le 04.09.1617, **Vidal MOULIN** (° 1581), fils de + **Anthoine** a reçu de **Vidal MOULIN**, fils de **Nicolas**, du lieu, 21 livres pour 35 jours de travail afin de redresser 2 chazals (petites maisons en ruine) qui étaient ruinés appartenant à + **Vincens MOULIN**, aïeul de **Vidal**, fils à **Nicolas**, pour faire le couvert et le plancher.

Le 09.09.1617 Jean PRIVAT a reçu pour des journées de travail pour le couvert à paille des « chazaux » ci-dessus, 9 livres, 12 sols de **Vidal MOULIN**, il est bien précisé fils de **Nicolas**, maisons en ruine qui appartenaient à + **Vincens MOULIN** son aïeul.

Vincens MOULIN aïeul de **Vidal**, fils de **Nicolas** a un cousin **Vidal MOULIN**, fils à **Anthoine**

Anthoine MOULIN + avant 1617 avait eu un fils, **Vidal**, qui passa un accord avec son cousin **Vidal MOULIN**.

Vidal MOULIN, fils à + **Anthoine** est cité en 1629

Le 07.10.1624, **Jean Moulin**, vieux, fils de + **Anthoine** reconnaît avoir reçu de **Jean MOULIN** 30 livres pour reste de paiement d'un « chazal ».

Vidal MOULIN, fils à + **Anthoine**, laboureur de Chadrac assance le 02.02.1634 à noble Alexandre de CHAMBARAC, sieur de Leyre, une vigne et un champ.

Anthoine MOULIN avait quitté Chadrac pour Duriane, proche de Chadrac.

Le 16.12.1624 **Jean MOULIN** de Duriane marié avec **Marie AVYT** reçoit d'Estienne CHABRIER 20 livres de reste de dot constituée par sa mère, Clauda GROS(SE).

Ces éléments permettent d'établir une filiation suivante :

1-**Vincens MOULIN** x ?

1-1 **Nicolas MOULIN** x **Catherine CHARITADE** qui suit

1-2 -Pierre MOULIN (assance en 1592)

1-3 Anthoine MOULIN, installé à Duriane d'où : Vidal MOULIN, d'où Simon MOULIN x 21.02.1645 avec Philippe CHARBONNEL, de Chadrac ; présents Mathieu VALLET, Vincens MOULIN, de Chadrac, d'elle Hélène JOURDE x Vincens MOULIN, qui suit.

Nicolas MOULIN (1-1) x ca 1580

Catherine CHARITADE [2] d'où :

1-1-1 **Vidal MOULIN** ° 20.09.1581, p/m. **Anthoine MOULIN [3]**, de Duriane (1-3) et **Catherine TIVEL** femme de G?, cordonnier du Puy x ca 1610 avec **Catherine CHARBONNEL**, (+ av.1631 ; elle a un frère Jean CHARBONNEL), qui suit :

1-1-2 **Pierre MOULIN** ° 18.11.1584, **Pierre MOULIN**, du lieu, m. **Marguerite POUGEADE** (lecture incertaine) d'Espaly.

1-1-3- **Ysabelle MOULIN** ° 01.06.1587, p/m. **Jacques MOULIN**, d'Espaly, m. **Ysabelle VACHIER**, de Villeneuve.

Une fille de Nicolas est mariée à Anthoine REYNAUD, laboureur du Faubourg St Jean (du Puy) à qui il loue un pré, ce qui reste du pré qu'il a donné à sa fille Marie MOULIN mariée avec Georges CHABRIER, acte du 25.04.1619.

1-1-4- **Marie MOULIN** x 15.09.1616 avec **Georges CHABRIER**, fils à Vidal de Chamalières. Elle reçoit 410 livres, 1 cestier bled-froment, 1 robe drap de couleur valant 10 livres, plus le champ.

Le 20.11.1620 **Georges CHABRIER** vend à son neveu, **Pierre MOULIN**, les fruits d'un champ qu'il a à Chadrac (M^o DUCLAUX).

Le 21.11.1620 **Georges CHABRIER** vend les fruits de son champ pour 6 années, pour 12 livres à son beau-frère, **Pierre MOULIN**.

1-1-5 **Antonia MOULIN** x 18.06.1617 avec **Jacques GARNIER**, fils d'André du Monteil (paroisse St Pierre Latour du Puy)

Antonia reçoit le reste d'un champ appartenant à sa mère, confrontant le champ de Vidal JOUVEHOMME et le champ de Vidal JOURDE sur le chemin allant de Marnhac au Puy et le champ de Jacques EYMARD ; en outre elle reçoit les revenus pendant 4 ans d'un pré loué par son père au sgr de BORNETTE.

Le 28.01.1621, **Nicolas MOULIN** sous -loue à son beau-fils **Jacques GARNIER** du Monteil pour 6 années un demi-pré qu'il avait loué au sieur LANTHENAS.

Vidal MOULIN (1-1-1) x ca 1610
Catherine CHARBONNEL, d'où :

1-1-1-1- Vincens MOULIN ° ca 1610, fils de Vidal x 08.03.1631, [4] avec **Hélaïne JOURDE**, fille de Jacques et de Jeanne MAURICE, les parents sont décédés.

Vincens MOULIN, de la licence de ses oncles Anthoine BARRE Jean CHARBONNEL et de Jacques GARNIER. Hélaïne JOURDE, de la licence de son frère Mathieu JOURDE

Elle reçoit de son frère 420 livres, 3 cestiers froment, bon et marchand et une robe de drap rouge ayant appartenu à sa mère.

Le 17.05.1635 (Me DEMANS) Vincens MOULIN déclare avoir reçu de Mathieu JOURDE, jadis son curateur, une certaine somme d'argent. Vidal MOULIN est son père et Nicolas MOULIN son aïeul. Présent : Pierre MOULIN, son oncle.

1-1-1-2- Mathieu MOULIN ° ca 1616 + 22.02.1700 à 84 ans, x 09.12.1654 (38 ans ?) **Jeanne PAYS** ; Présents : Pierre PAYS, Anthoinette Rocher, du Puy, Marguerite JOURDE de Chadrac, Loyse PAYS, de Vals, Claude ANDRE, du Puy

1-1-1-3 Simond MOULIN x 21.02.1645 Philippe **CHARBONNEL**, de Chadrac, présent : Mathieu VALLET, qui suit.

On trouve un Mathieu MOULIN + 05.10.1724 82 ans (° 1642)

- Jean MOULIN + 29.05.1653 (St Pierre Latour (Le Puy). Vincens MOULIN et Simond MOULIN (frères), Jacques JOURDE, père d'Hélaïne x Vincens MOULIN, qui doit être le frère des 2 autres et autres de Chadrac vendent pour 30 livres une partie du Couderc (biens de sections ?) à Mathieu MOULIN (fils à Vidal) de Chadrac, pour que celui-ci puisse joindre sa ferme (M° PRUNET

Vincens MOULIN (1-1-1-1) x 8.03.1631 [5]
Hélaïne JOURDE

Le 11.04.1649, Vincens MOULIN x Hélaïne JOURDE°, reconnaît avoir reçu de Mathieu JOURDE, dit Couchinel, son beau-frère, 18 livres en pistoles d'Espagne par les mains de Sr Jacques MONTANHAC, hoste.

1-1-1-1-1- Agrève MOULIN ° ca 1631, oncle de Marie JOURDE x Mathieu MOULIN, fille de + Jacques JOURDE x Jeanne MAURICE, sœur d'Hélaïne JOURDE.

Agrève MOULIN déclare la mort de son père en 1685. Il donne son accord en 1708 pour le mariage de sa nièce **Hélène JOURDE** avec **Jean GIBAN** d'Espaly, cette Hélène JOURDE est la nièce de Hélène JOURDE x Vincens MOULIN, fille de Martin JOURDE x Jeanne MOULIN)

1-1-1-1-2- Anthoinette MOULIN, sœur d'Agrève, marraine en 1644, x ca 1662 **Anthoine VIGOUROUX**, fils de Jean x **Clauda PAGES**.

Anthoine VIGOUROUX + 35 ans, dans la maison de son beau-fils, Vincens JOURDE.

Ils eurent 1 fils **Jean VIGOUROUX** x 18.01.1689 avec **Catherine ENJOLRAS**, fille de François, de Bouzols paroisse de Coubon (ascendance DENAND par les CHAMBONNET de Vals et MOREL, du Puy) (implexe)

1.1-1-1-3-Françoise MOULIN °15.09.1633, p. Anthoine JOURDE, m. Françoise MOULIN, tante et marraine en 1678.

1-1-1-1-4-Catherine MOULIN °19.10.1636, p Jean BAUDIN, de Chadrac, m. Marguerite JOURDE x Jean MOULIN (+ 18.05.1651), marraine en 1678, tante.

1-1-1-1-5-Jeanne MOULIN °13.10.1638, p. Jean MOULIN, le jeune (x Marguerite JOURDE) m. Anthoinette JOURDE, du Puy, veuve de Claude BOUSSOULADE), tante.

x **Martin JOURDE** ca 1668, qui suit (voir JOURDE).

1-1-1-1-6 -Catherine MOLIN °13.05.1644, p. Anthoine MOULIN, m. Anthoinette MOULIN, sa sœur.

1-1-1-1-7 -Marguerite MOULIN ° 17.12.1647, parrain et marraine, les mêmes que Catherine ° 1636.

1-1-1-1-8 - Anne MOULIN ° 20.03.1654 x 12.09.1682 à Laurens GEVOLDE, marraine en 1673, tante

Simon MOULIN (1-1-1-3) (+ avant 1689)
x 21.02.1645 **Philippe CHARBONNEL**, d'où :

1-1-1-3-1-Philippe Mathieu MOULIN °06.04.1649, p. Mathieu VALLET, marchand du Puy (déjà cité lors du mariage des parents), m. Philippe CHARROAS, veuve de Gaspard GERENTES (seigneur de Chadrac [6]).

1-1-1-3-2-Mathieu MOULIN dit Simond (°ca 1654) x 03.02.1689 à 35 ans (son père est décédé) avec **Marie JOURDE**, 21 ans, fille de Mathieu JOURDE x Jeanne MOULIN. Présents ; Denys VALLAT, cousin germain du côté de la mère, Agrève MOULIN, oncle (fils de Vincens et d' Hélaïne JOURDE), André ROCHER, oncle de l'épouse

Mathieu MOULIN teste le 27.12.1709 [7]

Mathieu MOULIN peut-être marié en 1^{ères} noces avec **Marguerite MARTIN**, de ce 1^{er} mariage, il avait eu :

a)- **Simon MOULIN** + 15.01.1687, 2 jours, présent : le père et Denis MOULIN, oncle(nous trouvons Denis MOULIN, de Mons qui a une fille Philippe x Jean MARTIN, de Charansac (cité en 1711 chez M° DURASTEL).

b)-**Philippe MOULIN** (fille unique d'un premier lit) x 21.07.1693, avec **André JOURDE** (+19.04.1712 qui a testé le 17.08.1710 chez, M° VIDAL)

1-1-1-3-3- Simon MOULIN x 09.01.1691 avec **Marie ESPANION**, de Chadrac, fille de Claude x Jeanne JOURDE ; Présents: Claude ESPANION, le père, Mathieu MOULIN (son frère?) et Jacques JOURDE, l'oncle de l'épouse.

Ils auraient eu un fils Mathieu MOULIN + 28.08.1693 et une fille Philippe qui hérite de Mathieu dont elle est la nièce

Mathieu MOULIN, de Chadrac reconnaît devoir le 02.10.1711, 21 livres à son frère Simond, pour le reste de la constitution de dot que ledit Mathieu avait faite lors de son Cm, reçu Me ARNAUD, le 21.12.1690.

Chez Me DEMANS se trouve en 1631 un inventaire rendu par Claude BERTRAND, de Charensac :

Mathieu JOURDE, fils, curateur de Vincens MOULIN, fils héritier de + Vidal de Pierre MOULIN, son frère, de Chadrac.

Obligation en faveur de Pierre MOULIN, par Nicolas MOULIN, son frère

Une autre en faveur de Jacques CHARBONNEL, de Duriane

Une autre en faveur de Pierre MOULIN, par Vidal MOULIN, fils d'Antoine.

Un acte du 17.05.1635 Vincens MOULIN, de Chadrac donne quittance à Mathieu JOURDE, jadis son curateur

Pour se repérer dans cet imbroglio il faut étudier la descendance de Martin JOURDE x Jeanne MOULIN et les testaments de Mathieu JOURDE et Marie JOURDE.

Hélaine JOURDE x Jacques GIBAN le 29.05.1708 figure sur le testament de Marie JOURDE qui est la fille de Martin JOURDE x Jeanne MOULIN, dont elle est la sœur ; Hélaine JOURDE est aussi la sœur d'André JOURDE, qui serait le fils aîné ° 29.03.1671 (+ 19.04.1712) qui se marie le 21.07.1693 avec Philippe MOULIN, celle-ci qui d'après le testament de Mathieu MOULIN est sa fille unique, d'un premier mariage de Mathieu MOULIN

Mathieu MOULIN et Marie JOURDE (sœur d'Hélène): c.m 29.01.1689, mariage du 03.02.1689. Ainsi Mathieu MOULIN se serait «remarié » 4 ans avant sa fille.

Marie JOURDE

Mathieu MOULIN (° 1654) épouse **Marie JOURDE** (21 ans, ° 1668) le 03.02.1689 (Cm. 29.01.1689) ; il se serait ainsi « remarié » 4 ans avant sa fille. Marie JOURDE est fille de **Martin et Jeanne MOULIN**. Présents : Denys VALLAT, cousin germain du côté de la mère, Agrève MOULIN, oncle du côté de la mère (Agrève MOULIN et Jeanne MOULIN étant enfants de Vincens MOULIN et Hélaine JOURDE), André ROCHER, oncle de l'épouse.

Les testaments nous donnent des précisions utiles.

Testament de Marie JOURDE du 09.11.1715 [8] :

Philippe MOULIN x André JOURDE confesse le 29.05.1715 devoir à sa belle sœur, Marie JOURDE x Mathieu MOULIN à laquelle elle doit 900 livres (Cm. ARNAUD) sur les successions de Mathieu JOURDE et Jeanne JOURDE (+ 12.02.1703, 25 ans, qui eut à son convoi André JOURDE, son frère, Mathieu MOULIN, son beau-frère). Antoine JOURDE était parti au service du roi, il y a 20 ans ; « s'il revenait, il lui sera restitué 100 livres ».

André JOURDE x **Philippe MOULIN** fille d'un précédent mariage de **Mathieu MOULIN** ont eu une fille **Marie** (le père est décédé) x 14.07.1716 à **André VIDAL**, fils de + André VIDAL et MAGERIT de Polignac présents: Jean MAZEL, oncle de l'épouse, Jean BEYRARD (BERRARD) et Martin PELISSIER ; parents de l'époux, Agrève MOULIN, parent de l'épouse

Je récapitule : la première Philippe MOULIN, née en 1649 est la sœur de Mathieu MOULIN dit Simond, ils sont enfants de Simon x Philippe CHARBONNEL,

Philippe MOULIN remet l'héritité d' André JOURDE son mari à sa fille Marie JOURDE, sous réserve d'usufruit.

Le 01.09.1719 Marie JOURDE (x Mathieu MOULIN vieux, de Chadrac) confesse avoir reçu de Philippe MOULIN, veuve d'André JOURDE, dit Chantier, 25 livres qui lui étaient dues, Philippe MOULIN n'est pas sa fille mais la fille unique de son mari (M° ROCHETTE), il s'agit d'intérêts dus à Marie JOURDE après accord du 29.05.1715 (M° DURASTEL).

Il ressort de la lecture des testaments qu'il y eu une 1^{ère} Philippe MOULIN, fille de Simon, sœur de Mathieu, une 2^{ème} Philippe MOULIN, fille unique d'un premier mariage de Mathieu, x 1693 André JOURDE et une 3^{ème} Philippe

MOULIN, nièce de Mathieu JOURDE (citée M° ROCHETTE) qui serait la fille de Simon MOULIN et de Marie ESPANION).

Mathieu MOULIN teste [9] le 27.12.1709, son héritière universelle Philippe MOULIN, sa fille unique mariée à André JOURDE, dit Chantier, de Chadrac. Il n'est pas décédé en 1715 puisqu'il donne l'autorisation à sa fille, Philippe MOULIN de remettre l'héritité d'André JOURDE, à Marie JOURDE lors de son mariage le 07.06.1716 avec André VIDAL, fils de + André et de Gabrielle MARGERIT, de Polignac; Présents au mariage : Jean MAZEL, oncle de l'épouse, Jean BEYRARD (BERRARD) de Polignac, Martin PELISSIER etc.

Philippe MOULIN est citée [10] le 02.08.1716 comme fille de Mathieu MOULIN, dit Simon (qui est fils de Simon MOULIN x Philippe CHARBONNEL), celui-ci considérant les agréables services qu'il a reçus de sa fille Philippe, veuve d'André JOURDE, il lui fait un legs ainsi qu'à sa nièce, cette 3^{ème} Philippe MOULIN, fille d'un autre Simon. Présents Jacques ALIROL et Barthélemy SURREL, marchands bouchers du Puy.

Mathieu MOULIN (même notaire) confesse le 02.18.1711, devoir à son frère Simon, 210 livres, reste de dot audit Simon Cm. 21.12.1690 et mariage du 09.01.1691 (avec Marie ESPANION) ; il donne immédiatement 100 livres empruntées à son beau-fils, André JOURDE (x Philippe MOULIN).

On note que Mathieu MOULIN n'eut pas de progéniture de son 2^{ème} mariage avec Marie JOURDE

Grâce aux testaments qui figurent dans les actes de différents notaires du Puy, il a été possible de placer autant que possible, les différents membres de ces familles MOULIN et JOURDE, de Chadrac.

Marie JOURDE avait fait un premier testament le 09.11.1715, un codicille du 26.12.1716. Y figurent : Thérèse MOULIN, Philippe MOULIN, ses nièces, Claude MOULIN, son neveu, fils d'Agrève, Ysabeau JOURDE, sa cousine, fille de Jacques, sa sœur Hélaine x Jacques GIBAN et Marie JOURDE, sa nièce, fille de + André JOURDE, dit Chantier son frère.

Mathieu MOULIN fit un testament le 27.12.1709 [11] ; il dit se voir avancé en âge (il a 60 ans), il ne mourra pas à cette date; il veut être inhumé dans l'église St Georges, tombeau de ses prédécesseurs, il donne 20 livres à l'église pour des messes, plus 3 cartons de bled-seigle, 2 cartons de fèves en pain cuit et potages pour les pauvres de N.S Jésus Christ le jour même et le lendemain. Il donne à **Marie JOURDE**, sa femme 12 cartons de bled-froment, 3 cartons d'orge pour faire monder, 1 charge de vin de pays, 50 fagots, moitié bois mort du domaine du testateur, la moitié des fruits du verger, des arbres fruitiers de la vigne et terres dudit domaine, 1 palios (panier ?) comble de raisins, chaque année, son habitation dans sa maison sa vie durant avec l'usage des meubles et tous les intérêts dus de sa dot échus depuis leur mariage jusque'au jour de son décès, sans que ladite JOURDE soit tenue de payer les charges foncières du domaine, lesquelles charges seront payées par son héritière ; il dit que le lit où elle couche, une garde robe et un coffre lui appartiennent en propre ; 5 sols sont donnés aux parents et amis . Son héritière est sa fille unique **Philippe MOULIN** x **André JOURDE**, dit

Chantier, de Chadrac. Elle paiera les honneurs funèbres et les légats. Il a pris soin de l'avenir de sa femme, sa fille héritière n'étant pas la fille de celle-ci.

Mathieu MOULIN fait un nouveau testament (Me DURASTEL) le 03.10.1711, il donne à sa femme Marie JOURDE la jouissance de sa chambre dans sa maison plus le galetas au-dessus, annuellement 12 cartons de froment, la moitié des fruits de ses arbres, 6 humines de vin de pays de sa vigne, un pleine corbeille de raisin de sa vigne, 12 « cleux » de paille, le droit de planter dans son jardin pour son usage, sauf si elle convole en 2^{ème} mariage.

Un Mathieu MOULIN est décédé le 05.10.1724 à 82 ans. Au convoi : Jean VIGOUROUX, Simon MOULIN, de Chadrac, Il serait donc né en 1642 ; or celui x à Marie JOURDE avait 35 ans en 1689 il devait être né en 1654.

LA FAMILLE JOURDE, de Chadrac.

Vidal JOURDE, Michèle JOURDE et Jacques JOURDE sont frères, enfants de ?

Mathieu JOURDE, fils de Vidal (donc frère de *Jacques*) ° 06.11.1579, p. Mathieu JOURDE, m. Michelle JOURDE Nous trouvons chez Me LEBLANC le 19.07.1617 une donation de Michèle JOURDE, veuve de Anthoine BONNET du Vialar (Le Villard ?), St Germain la Prade, pour les agréables services qu'elle a en reçus, à Vidal JOURDE, de Chadrac (x Anthoinette PARRIN), son frère, tous ses biens sauf l'usufruit, à **Jacques JOURDE** (x **Jeanne MAURICE**), son autre frère de Chadrac, 80 livres, à Vidal BONNET fils de Claude BONNET du Vialar, 60 livres, à André JOURDE, fils de Vidal, son neveu, 60 livres, à Catherine JOURDE, fille de Jacques (x Estienne FARIGOULES) 5 livres.

Deux Mathieu JOURDE, de Chadrac décèdent l'un le 05.01.1655, l'autre le 27.02.1665, inhumés dans l'église St Georges.

Nous reprenons une numération bis

1-bis-Jacques JOURDE x Jeanne MAURICE

Delle Claude PORTAL, dame de Chadrac avec procuration de son mari Guillaume du BOYS [13], sgr de Chadrac baille à Jacques JOURDE et à Mathieu JOURDE, son neveu, une métairie à Chadrac (Me DUCLAUX).

Descendance :

1bis-1-a Mathieu JOURDE dit Couchinel, l'aîné, héritier de sa mère **Jeanne MAURICE** et cette dernière de **Jacques JOURDE** son mari

x **Jeanne CHANUT** .

Le 23.12.1637 (Me DEMANS) un arrangement familial [14] met en présence Jean MOULIN et son beau-frère, Mathieu JOURDE dit Couchinel fait à la suite d'une procédure devant le Sénéchal du Puy. Cet acte nous donne la composition de la famille à cette date : Jean MOULIN marié avec Marguerite JOURDE et Mathieu JOURDE, conviennent ce qui suit ;

Pour remplacer ce qui n'avait pas été versé, inscrit dans le Cm de Jean MOULIN avec Marguerite JOURDE ; l'excuse étant que les parents avaient eu un grand nombre d'enfants et que l'héritage avait fort peu de valeur, qu'il y avait un passif et que la dot constituée «était trop

immense», de plus de 2/3 de l'héritage qui se trouvait insuffisant, en conséquence, pour compenser le non versement de la dot, Mathieu JOURDE donne et à sa sœur et à son beau-frère un jardin au-dessus du «couderc» commun de Chadrac, confrontant son propre jardin, plus un pré au terroir de Couchat appelé la Bretonne, entouré d'arbres et de murailles en 3 endroits, confrontant un chemin allant au ruisseau de Couchat, plus un champ au terroir de la Champ de Chausson, confrontant le champ de Mathieu JOURDE dit Chantier, plus 4 cestiers de bled froment en quatre termes, le tout comprenant le legs de 16 livres fait par Barthélemy JOURDE, leur frère.

Cette donation est faite sans tenir compte de la succession de Jeanne JOURDE leur sœur, décédée *ab intestat* et sans enfant soit 1/6^{ème} à laquelle avaient droit non seulement Marguerite JOURDE mais aussi les autres frères et sœurs: Mathieu, Anthoinette, Vidalle et Hélaine JOURDE.

Leur frère Barthélemy JOURDE, avait testé le 13.09.1628 (Me DUCLAUX) et légué à sa mère Jeanne MAURICE, 20 livres, à Antoinette JOURDE, sa sœur x Claude BOUSSOULADE, 20 livres, à Vidalle, Marguerite, Hélène JOURDE, ses sœurs, 6 livres à chacune, en plus à Jeanne et Hélène 1 agneau, à Mathieu JOURDE, son neveu (qui doit être le fils de Mathieu), un agneau, un autre agneau à Jean MOULIN, fils à Jean (x Marguerite JOURDE avant 1627, il avait hérité le 26.09.1627 de Vidal, fils d'Antoine de Chadrac qui s'était installé à Duriane et était revenu à Chadrac). son neveu, 1 autre agneau ; héritier universel, son frère Mathieu JOURDE

Ce testament nous donne des informations utiles sur la famille en 1628, soit la même composition de la famille qu'en 1637.

D'après l'arrangement familial de 1637 la date du mariage de Jean MOULIN, jeune, de Chadrac et de Marguerite nous est donnée: 1613, chez M^o DUCLAUX; il semble que ce soit une erreur [15], car Marguerite aurait 10 ans à son mariage et la date du 02.11.1631 conviendrait mieux, la dot de Marguerite était inscrite pour 200 livres, 4 cestiers de froment, robes, lit etc. Ce mariage ne figure pas dans les minutes de Me DUCLAUX, qui peuvent être consultées jusqu'en 1625.

Nous trouvons un Jean MOULIN, jeune, + 22.09.1685 à 70 ans, donc né en 1615.

Une Marguerite JOURDE + 17.06.1680, (âge non indiqué) ; à son convoi, Mathieu JOURDE (son frère). D'autres recherches pourraient être entreprises mais elles sont impossibles sur le baptistère St Jean qui présente un manque d'actes de 1604 à 1630.

1-bis 1-a-Mathieu JOURDE x Jeanne CHANUT

Mariage du 02.07.1624, **Jeanne CHANUT**, fille de Mathieu x Jeanne JOUBERT (Me DUCLAUX).

Lors de son mariage en 1624, Jeanne CHANUT reçoit, 180 livres, des cestiers de céréales, 1 pré à Cheyrac, un champ confrontant celui d'André REYNIER, de Cheyrac, un pré confrontant celui de Jean PELISSIER et Michel ROCHELIMAGNE, dit BARRET, de Cheyrac et de Jean FONTANILLE, une robe drap de couleur, une robe drap de marchand, un habit entier pour le futur, 1 lit garni, 1 couverte, 2 linceuls

Testament de **Mathieu JOURDE** un an après son mariage du 10.08.1625, il a un fils Mathieu à qui il donne 150 livres une somme équivalente aux posthumes éventuels, il sera nourri et entretenu dans sa maison, entretien honnête jusqu'il sera en été de gagner sa vie, il donne à sa femme bien aimée 30 livres, en sus de son Cm. Son héritière est sa mère Jeanne MAURICE ; si elle décède l'héritage ira à son fils Mathieu qui est tout jeune, il n'a pas eu le temps d'avoir d'autres enfant puisque son mariage date de 1624, sinon à son frère Barthélemy ou par ordre de progéniture Simon, Hélène ; il déclare que son beau-père lui a versé 80 livres, 21 cartons de froment, 1 robe, 2 lincesuls suivant la constitution de dot faite à sa femme.

Mathieu JOURDE ne décède pas en 1625 mais peut-être sa femme **Jeanne CHANUT** est décédée entre 1625 et 1630.

Nous retrouvons en effet un **Mathieu JOURDE** x ca 1630 avec **Marie TEYSONNERE**, fille de Claude x Marguerite AURELLE (+ avant 1632), ils eurent :

a- **Jacques JOURDE** ° 20.03.1631, p/m Claude TEYSONNERE, de Fayt la Triouleyre et Vidalle JOURDE, de Chadrac.

b- **Jeanne JOURDE** ° 11.06.1632, p. Jean MOULIN, le jeune (x sa sœur Marguerite JOURDE, tante), m. Marguerite PAIROLIN, de St Germain

c- **Jean JOURDE** ° 11.05.1633, p M° Jean TEYSONNERE, m. Anthoinette JOURDE(x Claude BOUSSOULADE), tante X h.f. **Marie DUMAS**, qui suit.

d- **Agnès JOURDE** ° 05.06.1634, p. Jacques BOUSSOULADE, d'âge moindre, assisté de M° Jacques BOUDASSE, m. Anthoinette GALIEN.

e- **Claude JOURDE** ° 18.03.1645, p. Mathieu TEYSONNERE, de Fayt la Triouleyre, f)-

Claude JOURDE ° 01.06.1650, Jacques TEYSONNERE, m. Anthoinette MARTIN, du Puy.

g- **Jacques JOURDE**, qui donne son autorisation au mariage de son frère Jean en 1671

h- **Vincens JOURDE**, qui donne aussi son autorisation au mariage de Jean ainsi que l'oncle Vincens MOULIN x Hélène JOURDE).

Le 20.01.1654, Mathieu JOURDE x Marie TEYSONNERE, reçoit 300 livres de Mathieu TEYSONNERE, de Fay la Triouleyre sur les biens de + Claude TEYSONNERE x Marguerite AURELLE (Me ROBERT)

En 1632, Mathieu JOURDE, dit Cousinel est tuteur d'Etienne FARIGOULES, Me aiguilletier

c) -**Jean JOURDE** x 03.02.1671 à **honnête fille Marie DUMAS** (Cm Me GELLET).

Marie DUMAS est fille de + Jacques et Catherine CHABRIER, de Chadrac ; Présents : la mère, Claude DUMAS, de Polignac, Laurens DUMAS, de Cheyrac, et Laurens DUMAS, ses frères . Le couple eut

1- **Marie JOURDE** ° 07.02.1672, p. Claude Jourde, m. Anthoinette DELOLME,

2- **Jeanne JOURDE** ° 26.04.1674, p. Pierre DUMAS, m. Jeanne JOURDE,

3- **Marguerite JOURDE** ° 04.08.1677, p. Laurens DUMAS, oncle, m. Marguerite RACHELET (peu lisible)

4- **Jeanne JOURDE** ° 06.10.1680, p. Claude JOURDE, m. Jeanne JOURDE.

Je reprends donc la liste des enfants **Jacques JOURDE** x **Jeanne MAURICE** qui est donné par l'arrangement familial de 1637

- **1-bis-1 Mathieu JOURDE** x 02.07.1624 **Jeanne CHANUT**, d'où 1 fils Mathieu du l'er lit xx ca **1630** à **Marie TEYSONNERE**

- **1-bis-2. Vidal JOURDE** x 08.03.1631 **Marie CHANUT**, fille de Mathieu, de Cheyrac (Polignac) et Jeanne JOUBERT, qui suit (toujours la même famille CHANUT), ils ont une descendance à compter de 1631.

- **1-bis-3 Anthonia JOURDE** ° 28.09.1596, p. Etienne AURELLE, m. Vidalle JOURDE, fille à Vidal (l'oncle, frère de Jacques) x **Claude BOUSSOULADE**.

- **1-bis-4 Hélaine JOURDE**, fille de + Jacques et + Jeanne MAURICE, (les parents sont décédés)

x 08.03.1631 avec **Vincens MOULIN (fils de + Vidal et + Catherine CHARBONNEL, (Me DEMANS))**. Vincens MOULIN, de la licence d'Antoine BARRET, Jean CHARBONNEL, Jacques GARNIER, ses oncles. Hélaine JOURDE, de la licence de Mathieu JOURDE, son frère, reçoit 420 livres 3 cestiers bled froment, une robe de drap rouge ayant appartenu à sa mère.

Cette Hélaine JOURDE est la grand-mère d'**Hélène JOURDE** x 1708 à **Jacques GIBAN**.

- **1-bis-5 Vidalle JOURDE** x **Barthélemy MARTIN** du Pouzarot (Le Puy). Elle teste 22.02.1638 (Me CORTAIL) [16], elle est veuve, elle donne des legs à son frère Mathieu, à ses sœurs : Anthoinette, veuve de Claude BOUSSOULADE, Marguerite x Jean MOULIN, à Hélène JOURDE x Vincens MOULIN; son héritière est sa fille Antoinette MARTIN (sûrement fille unique). Fait dans sa maison appartenant à Claude BOUSSOULADE.

- **1-bis-6 Marguerite JOURDE** ° 20.02.1603, p. Vidal JOURDE, m. Marguerite JOURDE, x avant 1627 **Jean MOULIN le jeune**. Marguerite + 17.06.1680 ; au convoi Mathieu JOURDE, son frère et Vincens MOULIN, fils de la défunte, qui suit.

- **1-bis-7 Barthélemy JOURDE** + avant 1637, qui fit un testament le 13.09.1628 (voir plus haut).

- **1-bis-8 Jeanne JOURDE** + entre 1628 et 1637

- **1-bis-9 Catherine JOURDE** qui ne figure pas sur l'arrangement de 1637, mariée avec **Etienne FARIGOULE**, M° BLANCHIER d'Aiguilhe ; elle avait reçu un reste de dot, de sa mère Jeanne MAURICE et de son frère Mathieu, le 06.04.1625, soit 80 livres Cm. M° FOURNIER). Mathieu JOURDE, était le tuteur d'Estienne FARIGOULES, en 1632.

1-bis 2. Vidal JOURDE x Marie CHANUT

- **1-bis-2-1 Mathieu JOURDE** ° 23.10.1631, p. Mathieu JOURDE, fils à Vidal, m. Jeanne JOUBERT(x Mathieu CHANUT, de Brives (la grand- mère)

- **1-bis-2-2 Mathieu JOURDE** 08.01.1633, p. Mathieu CHANUT, de St Germain, m. (blanc) JOURDE.

- **1-bis-2-3 Martin JOURDE** ° 18.04.1638, p. Martin ROULAND, de Polignac, m. Vidalle JOURDE, de Brives (+ 22.01.1688, 50 ans),

x ca 1662 à **Jeanne MOULIN**, fille de Vincens MOULIN x Hélène JOURDE.

- **1-bis-2-4 Claude JOURDE**, au convoi de son frère Martin en 1688.

1-bis 2-3 Martin JOURDE x Jeanne MOULIN

Martin JOURDE + 28.01.1688, 50 ans ; à son convoi : André JOURDE, son fils, Claude JOURDE, son frère.

Jeanne MOULIN, fille de Vincens MOULIN x Hélène JOURDE, + 12.02.1703 ; à son convoi André JOURDE, son frère et Mathieu MOULIN, son beau-frère

1-bis-2-3-1 Marie JOURDE °ca 1668, x **Mathieu MOULIN**, 21 ans fils de Simond MOULIN x Philippe CHARBONNEL.

1-bis-2-3-2 Anthoinette JOURDE ° 23.07.1669, p. Claude JOURDE, m. Anthoinette MOULIN.

1-bis-2-3-3 André JOURDE ° 29.03.1671, p. André VACHER, m. Catherine MOULIN x 21.07.1693 qui suit avec **Philippe MOULIN** (+ 13.11.1745) fille de Simon x Philippe CHARBONNEL. Testament du 17.08.1710, + 19.04.1712 à 35 ans ; à son convoi Martin JOURDE, son père et Claude JOURDE.

1-bis-2-3-4 Vincens JOURDE ° 08.12.1672, p. Agrève MOULIN, m. Catherine JOURDE.

1-bis-2-3-5 Antoine JOURDE ° 08.08.1675, p. Jean VIGOUROUX, m. Mathieu JOURDE ; en 1715 il est parti au service du roi.

1-bis-2-3-6 Jeanne JOURDE ° 24.04.1678 (+ 12.08.1703), p. Claude PEYRET, m. Antoinette MOULIN.

1-bis-2-3-7 Sur la paroisse de St Pierre Latour au Puy x le 12.11.1726 de **Jean JOURDE**, dit Artaud, fils de + Jean et de Jeanne MOLIN avec **Jeanne PAYSAT**, fille de + Jean et de Catherine BOUHET.

1-bis 2-3-8 Hélène JOURDE x 1708 Jacques GIBAN.

M^o Valette du Puy nous donne le c.m. de ces derniers du 04.05.1708 : **Jacques GIBAN**, ménager, fils de + **Jean GIBAN** et de + **Catherine VISCONTE** (voir CGHAV n^o 48 1989) x avec honnête fille **Hélène JOURDE**, fille de + **Martin JOURDE** et + **Jeanne MOULIN**, de Chadrac, paroisse S Georges du Puy. Jacques GIBAN de l'avis de Catherine et Marguerite GIBAN ses sœurs et de Vidal GIBAN, son cousin ; Hélène JOURDE de l'avis et conseil d'André JOURDE (1bis-2-3-3), son frère et d'Agrève JOURDE, son oncle etc..

Jean MOULIN le jeune x 1bis-6 Marguerite JOURDE

J'ai placé ce Jean MOULIN avec les JOURDE pour une lecture plus facile du texte. Marguerite JOURDE femme de Jean MOULIN jeune est marraine le 11.04.1631 de Toinette MOULIN, fille de Jean MOULIN de Duriane x avec Simonde JOUVHOMME.

Jean MOULIN jeune, qui est originaire de Duriane, pourrait être le frère cadet de ce Jean MOULIN, tous deux fils de Vidal lui-même fils d'Antoine.

Le 12.11.1627 Jean MOULIN vieux, de Duriane, habite à présent à Chadrac

Vidal MOULIN, fils de + Antoine fait donation de tous ses biens en 1627 à Jean MOULIN, jeune et Marguerite JOURDE ; confirmation du c.m.

Leur descendance :

1- **André MOULIN**, de Chadrac (je n'ai pas trouvé le baptême ca 1646, x 26.11.1686, (40 ans) avec **Catherine BONHOMME**, 50 ans, veuve d'André GIBERT, fille de Claude BONHOMME et Anne ROCHE. Jean MOULIN.)

2- **Jeanne MOULIN** ° 01.05.1633, p. Pierre JOURDE, m.(blanc) JOURDE.

3- **Vincens MOULIN** ° 11.08.1636, p. Vincens MOULIN, m. Antoinette JOURDE.

4- **Mathieu MOULIN** bapt le 13.12.1637, (ondoyé plus tôt), p. Mathieu JOURDE, m. Hélène JOURDE (oncle et tante)

Le 18.11.1624 Mathieu AVYT laboureur, du Puy reçoit de Vidal JOURDE et Mathieu JOURDE, père et fils, 10 livres, 2 robes nuptiales, restes de dot de Marguerite JOURDE.

Différents actes concernant Mathieu JOURDE :

Le 02.02.1634, Mathieu JOURDE, dit Couchinel assance à noble Alexandre de CHAMBARSAZ, sieur de Leyre, une pièce de champ à Chadrac (M^o DEMANS)

Le 11.04.1648, quittance du 11.04.1640 à Vincens MOULIN x Hélène JOURDE, de son beau frère Mathieu JOURDE, dit Couchinel par les mains de M^oJacques MONTENHAC, hoste 18 livres en pistoles d'Espagne.[17] Noble Guy FRANCOIS, du conseil de delle Valérie JACQUET loue une métairie à Blanhac à Vincens MOULIN et Mathieu JOURDE [18]

2-bis-Vidal JOURDE x Antoinette PARRIN

Vidal JOURDE est le frère de **Jacques JOURDE x Jeanne MAURICE**.

Anthoinette PARRIN teste le 25.10.1628 (M^o DUCLAUX), veuve de **Vidal JOURDE**, inhumation St Agrève, tombeau de son feu mari. Ses legs: André, Jean, Vidalle, Marguerite, 30 livres en sus des c.m. Marie JOURDE, sa petite fille, fille de Mathieu 30 livres, Mathieu JOURDE, fils aîné, héritier universel.

Descendance :

2-bis-1 Mathieu JOURDE x ?

2-bis-2 Simon JOURDE ° 20.03.1602, p. Anthoine MIOLAC (MOLHADE ?), de Brives, m. Marguerite JOURDE, fille à Vidal (sa sœur)

Simon JOURDE ne figure pas sur le testament de sa mère (voir son testament de 1628, ci-après).

x 23.01.1628 [19] (son père décédé) avec **Magdeleine BOUZON**, fille de Etienne BOUZON, m^o charpentier de St Vozy (le Puy), et de Loyse AVYT, Magdeleine BOUZON de la licence Messire Antoine BOUZON prêtre sacristain de St Vosy (le Puy) et de Barthélemy BOUZON, son oncle. Simon JOURDE sur les conseils de sa mère Anthoinette PARRIN et des ses frères Mathieu, Jean et André

Simond JOURDE teste le 11.08.1628, malade ; Sont cités: son fils Mathieu, Antoinette PARRIN sa mère et Magdeleine BOZON, sa femme.

2-bis-3 Jeanne JOURDE (+ 28.08.1668, présent, son fils Laurent LYOTARD et Vincens JOURDE, son neveu) qui ne figure pas sur le testament de sa mère ; elle a été dotée en 1618.

x1 04.12.1618 avec Jacques VIGOUROUX, fils de + Barthélemy.

Jeanne JOURDE reçoit de sa mère 250 livres et un pré.

Jacques VIGOUROUX teste le 30.10.1628, malade ; son héritier universel, son fils Jean VIGOUROUX. Ils avaient eu : Jean, Catherine x Jean FONTANILLE, du Puy, Vidalle, Agnès x Claude BARTHELEMY. Sa femme recevra 60 livres en sus de son c.m. Sa mère est en vie Fait dans sa maison à Aiguilhe.

x2 M° Hugues LYOUTARD, notaire du Puy (voir Hôtel Dieu fascicule II folio 878 et 921). Du 2^{ème} lit : Jean Laurent , Vidal et Claude LYOUTARD Jean Hugues et Pierre LYOUTARD.

Le 24.05.1634, Me Hugues LYOUTARD, notaire, tuteur des hoirs de Jacques VIGOUROUX, laboureur d'Aiguilhe assance à Mathieu JOURDE, laboureur de Chadrac un pré appartenant aux hoirs sis au Couchat, une vigne au même terroir et un pré appartenant à Jeanne JOURDE, son épouse au terroir de Chadrac. Et une vigne à moitié fruits.

Le 25.05.1635 Mathieu JOURDE et Jeanne JOURDE x M° Hugues LYOUTARD notaire royal du Puy ont remboursé une obligation consentie par Jeanne QUEYREL, veuve de Jean CHAMBON, d'Aiguilhe (Me BARRET).

Plusieurs quittances données par ? (le nom n'est pas cité et semble être Jacques VIGOUROUX ou Hugues LYOUTARD) mari de Jeanne JOURDE, reçoit de son beau-frère Mathieu JOURDE 15 livres, 12 sols, 6 deniers pour les intérêts échus le 01.09.1632, il le tient quitte le 01.05.1634 sur ce qu'il pouvait lui devoir sur les droits de nature légitimes pour les années 1633 et 1634.

Le 05.02.1640 il dit avoir reçu de Vidal JOURDE, fils de Mathieu 27 livres sur les droits de Jeanne JOURDE, sa femme sur les biens de + Vidal JOURDE, son beau-père et d' Anthoinette PARRIN, sa belle-mère. En 1642, Mathieu JOURDE lui donne 9 livres tant en argent qu'en journées de bœufs pour avoir fauché son pré à Chadrac (voir M° LYOUTARD°

Nous sommes ainsi certains que Vidal JOURDE x Anthoinette PARRIN avaient eu ce *Mathieu* ° 06.11.1579 et cette Jeanne x 1628 à Vidal VIGOUROUX . Présents : Vidal JOURDE et Mathieu JOURDE (M° GERENTES du Puy)

2-bis-4 André JOURDE (figure sur le testament de sa mère), + 19.10.1654, x 08.12.1644 avec **Clauda EYMARD**, veuve de Mathieu RIVET ; présent, Mathieu JOURDE.

Le couple eut : Hélix JOURDE ° 08.01.1650, p. Vidal JOURDE, de Chadrac (grand père), m. Helix COFFY (lecture incertaine) et sa jumelle, Marie, p. Gaspard GERENTES, du Puy (sgr de Chadrac), m. Catherine ALLARY.

Le 06.01.1649, Clauda EYMARD, veuve de Mathieu RIVET confesse avoir reçu 33 livres de Jeanne JOURDE, veuve de Hugues LYOTARD d'Aiguilhe (25.08.1669° ou plus tôt de son fils Jean Hugues LYOTARD (car un inventaire fut fait le 27.08.1642 ce qui laisserait supposer qu'Hugues LYOUTARD était décédé avant 1642) pour une vente d'une maison au Pouzarot (Le Puy).

Le 25.01.1673 Clauda EYMARD, veuve avant 1655 d'André JOURDE (M° GERENTES) est dite héritière de Marguerite MOURGUES, elle vend une vigne sise au Couchat à Mathieu JOURDE.

André JOURDE devait être aussi veuf lorsqu'il épousa Clauda EYMARD car il avait reçu de son frère Mathieu le 22.02.1624 reste de dot faite par leur père Vidal.

2-bis-5 Jehan JOURDE, laboureur des Estreys (Polignac) reçoit le 03.11.1617, de Mathieu JOURDE sa part sur la succession de Vidal JOURDE ; il figure sur le testament de sa mère.

Le 14.04.1625, il reconnaît avoir reçu des mains de Mathieu JOURDE, son frère 360 livres etc.

2-bis-6 Vidalle JOURDE, figure sur le testament de sa mère.

1-bis-2-3-3 André JOURDE, dit Chantier x 1693 avec **Philippe MOULIN**

André JOURDE, fils de Martin JOURDE et Jeanne MOULIN x Philippe MOULIN, la fille unique de Mathieu MOULIN. Descendance :

1- **Marie JOURDE** (sœur aînée ° 14.07.1697, p. Mathieu MOULIN (le grand-père), m. Marie JOURDE.(x Mathieu MOULIN ?)

x 07.06.1716 (Cm. .DURASTEL) avec **André VIDAL**, fils de + André (+1712) et de Gabrielle MARGERIT, de Polignac. André VIDAL et André JOURDE sont décédés ; présents : Jean MAZEL, oncle de l'épouse, de Chadrac, Jean BERARD, de Polignac, Martin PELISSIER, de Polignac, parent de l'époux, Agrève MOULIN, parent de l'épouse, Pierre PHILIBERT et Pierre GONDOL, oncle de l'épouse.

Philippe MOULIN avec la permission, de Mathieu, l'aïeul, donne à sa fille Marie l'héritié de son père, conserve l'usufruit jusqu'à sa majorité, 25 ans, elle sera entretenue de son chef, elle donne 100 livres.

2- **Hélène JOURDE** ° ca 1706 (elle a 70 en 1778), héritière de sa mère Philippe MOULIN qui serait celle qui teste en 1752, puis en 1758.

Les testaments d'Hélène JOURDE fille d'André JOURDE et Philippe MOULIN nous donne la composition de la famille sur plusieurs années (voir plus loin)

3- **Marguerite JOURDE** ° 29.04.1712, p.m Vidal ROCHIER et Jeanne JOURDE. Ne figure pas sur le testament de sa sœur Hélène JOURDE en 1752.

4- **Jeanne JOURDE x Jean QUIRE** (sur le testament de sa sœur Hélène en 1752)

5- **Marie JOURDE**, 3^{ème} sœur d'Hélène JOURDE figure sur son testament, x **Jean CUOQ**.

6- **Marianne JOURDE x Antoine FRANCOIS** (sur testament de sa sœur Hélaïne)

7- **Jeanne Marie JOURDE**, la cadette, figure sur le testament de sa sœur Hélaïne.

On note chez M° DEMANS :

- Le11.04.1690,collecte des tailles de Chadrac par Louis LIOUTARD, marchand ; il est désigné comme collecteur par Antoine GONDOL, Mathieu et Simond MOULIN, frères, Antoine CHANTEMESSE, Jacques JOURDE, Mathieu MOULIN, dit Petit.

- Le 23.04.1694, le même collecteur est à nouveau désigné par Anthoine CHANTEMESSE, Mathieu MOULIN, dit Petit, Mathieu MOULIN, dit Simond, Jean VIGOUROUX, Anthoine GONDOL, André JOURDE, Agrève MOULIN.

Testament d'**Hélaine JOURDE**, le 03.07.1752 (Me Nicolas PICHOT) : elle demande à être inhumée dans l'église St Georges. Ses legs : elle donne à ses sœurs, Marie JOURDE x Jean CUOQ, de Rochelimaque, Marianne x Antoine FRANCOIS, de Vals, une vigne au terroir de Beaubac, sa maison avec ses meubles, construite par elle, à partager à l'amiable, plus 200 livres chacune, 50 livres, à Jeanne Marie, la cadette, à Marianne JOURDE, son autre sœur, même somme, plus ses chemises, à Jeanne Marie son lit complet matelas de crin et laine, une paire de draps, 1 traversin en plume, 2 couvertes une en laine de Montpellier, l'autre en laine de pays, à Sr Jean VIDAL prêtre, fils à André VIDAL, son beau-frère de Chadrac 200 livres, à Marie Anne JOURDE, sa sœur, 200 livres, à Claude VIDAL son autre neveu de Chadrac 100 livres, à André VIDAL, second du nom actuellement au collège de la ville, 100 livres lorsqu'il sera dans les ordres sacrés ou à sa majorité

Héritier universel André VIDAL, premier du nom, elle signe assez mal.

Ce qui signifie qu'André VIDAL x Marie JOURDE eurent : Jean VIDAL, prêtre, Claude VIDAL et André VIDAL, 2^{ème} du nom.

Hélène JOURDE de Chadrac teste à nouveau (Me ASSEZAT, du Puy) en 1758. Elle est ouvrière en dentelles et demande à être inhumée dans l'église St Georges du Puy ; Sont cités :

- André VIDAL, fils de + Marie JOURDE (x André VIDAL) sa sœur aînée à qui elle donne 3 champs
- Etienne QUIRE, fils aîné de + sa sœur Jeanne x Jean QUIRE, de Rochelimaque (Polignac).
- les enfants d'André VIDAL (son beau- frère), ses neveux et nièces : Marie-Anne, Jean, Hélène Jean et André.
- Marie (ou Marie Anne) JOURDE, sa 3^{ème} sœur x Antoine FRANCOIS, de Vals à qui elle donne une vigne avec maison au vignoble de Beaubac,
- Héritier universel Jean VIDAL, prêtre, fils de Marie JOURDE.

Hélaine JOURDE teste à nouveau, le 12.05.1767 (9 ans plus tard) : il est question de son neveu André VIDAL (fils d'André VIDAL x Marie JOURDE), je reprends les termes de son testament : elle est « fille de carreau, en bonne santé ».

Ses legs particuliers : à Marianne JOURDE, habitant Vals, sa sœur, 1 vigne située à Marmhac, comprenant une maison meublée ; elle lui donne une grande cuve qu'elle a dans sa maison de Chadrac, meublée, 12 chemises, 1 robe étoffe de pays, sinon à Marie FRANCOIS x Etienne BERNARD, la fille de sa sœur ; son héritier universel est son neveu André VIDAL ; elle signe .Elle ajoute qu'elle donne en plus à sa sœur Marianne la jouissance de la cuisine et d'une chambre qu'elle a et qui est séparée de la sienne, sa vie durant, sans aucune charge foncière ; comme la maison appartiendra à son héritier elle lui donne 6 chemises, 2 draps de lit des denrées (beurre, fromage, orge mondé, cartons de haricots). Elle veut être inhumé dans l'église St Georges du Puy, sa paroisse. (Elle signe).

Hélène JOURDE fait un nouveau testament le 19.05.1775 chez le même notaire ; elle se dit fille dévote, en parfaite santé ; on y retrouve les enfants VIDAL: elle cite Marianne VIDAL, sa nièce, de Charensac, Marie

VIDAL, son autre nièce de la Mouteyre, André VIDAL, son filleul, fils d'André VIDAL de Chadrac, à Marie FRANCOIS, sa nièce x Etienne BERNARD, de Vals, qui reçoit une vigne à Beaubac avec maison et meubles, à M^o Jean VIDAL, prêtre et prêtre de Loudes, la jouissance d'une vigne qu'elle a au Cheylar, sa vie durant. Son héritier universel est son neveu André VIDAL, son filleul qui reçoit 300 livres.

Elle décède à 72 ans le 02.04.1778, elle est fille dévote, elle désire être inhumée au cimetière de Vienne (l'actuel cimetière) qui remplace le cimetière St Georges Dans les précédents testaments elle avait demandé d'être inhumée dans l'église St Georges.

Hélène JOURDE ° ca 1670 + 22.05.1737

x 04.05.1708 **Jacques GIBAN** ° ca 1670 (+ 06.05.1729)

Jacques GIBAN personne libre, avis et conseil de Catherine et Marguerite GIBAN, ses sœurs et de Vidal VISCONTE, son cousin.

Hélène JOURDE de l'avis et conseil de son frère André JOURDE et de son oncle Agrève MOULIN.

André JOURDE, son frère, comme héritier de ses père et mère lui remet lors de son mariage en 1708 la succession des parents qui lui revient, 700 livres, 200 livres droits paternels, 100 livres droits maternels et le surplus provient de la succession de d'Antoine JOURDE et de Jeanne JOURDE frère et sœur décédés ab intestat.

Jean GIBAN amène ses biens et droits de nature légitimes paternels et maternels.

André JOURDE donne à Jacques GIBAN, un habit gris drap de grand large, composé, un juste au corps, veste et culotte et à ladite fiancée une robe de drap de marchand composée de cotte et jupe.

Hélène JOURDE apporte un lit composé de 2 linceuls, de 2 couvertes, l'une de laine de Montpellier, l'autre de laine de pays, un coffre avec son petit linge, une garde robe bois pin fermée à clef à 2 portes avec 3 robes et autres jupes.

André JOURDE donne comme étrennes à Marguerite, Catherine GIBAN, autre Marguerite et à Claude GIBAN, sœurs et frère de sa fiancée 12 livres à partager. Jacques GIBAN donne comme augment de dot à sa fiancée 150 livres en cas de prédécès, Hélène JOURDE lui donne 75 livres, le c.m. est fait au Puy dans la maison de Claude CHOLVY, hoste ; Présents : Etienne GONDOL, de Chadrac, Vidal VISCONTE, d'Espaly, Sieur Antoine PEYRON, praticien du Puy qui signent avec le futur époux, Agrève MOULIN et Mathieu MARTIN de Chadrac qui ne signent pas.

Descendance :

1- **Jean GIBAN** ° 22.03.1709, p/m Claude GIBAN d'Espaly et Marie JOURDE de Chadrac (sœur d'Hélène), x 26.11.1737 **Marie Rose MASSERAND**, fille de Jean et + Marguerite BOUTIER

2- **Marie GIBAN** ° 16.03.1710, (+ 29.09.1777) p/m Claude GIBAN (frère de Jacques) et Marie JOURDE, de Chadrac, x 08.03.1734 (3^e degré de consanguinité) avec **Jean DUFOUR**, dit Bassetou, fils de Jacques DUFOUR x Ysabeau MOUSSET, d'Espaly.

3- **Catherine GIBAN** ° 20.05.1711 [20]

4- **Anne Marie GIBAN** ° 21.08.1712, p. Claude GIBAN, m. Anne MOULIN, de Mons

5- **Jean GIBAN** °24.06.1716, p. Jean PRIOUE, d'Espaly, m. Philippe MOULIN, de Chadrac (x André JOURDE)

6- **André GIBAN** ° 19.10.1718, p. André VIDAL, de Chadrac, m. Marguerite GIBAN (tante)
x 17.01.1747 avec **Jeanne BON**, fille de + Mathieu et + Marguerite LONGEON (St Pierre le Monastier du Puy)

7- **Jacques GIBAN** ° 21.03.1721, p. Michel LANGIER, m. Marie JOURDE, de Chadrac

8- **Mathieu GIBAN** ° 20.07.1724, p Mathieu MOULIN, de Chadrac, m. Marie GIBAN, d'Espaly.

Me DURASTEL : le 19.01.1737, Philippe MOLIN, veuve d'André JOURDE, de Chadrac, reconnaît avoir retiré d'**Hélène JOURDE** ,+ le 22.05.1737, sa belle-sœur, veuve de **Jacques GIBAN**: une couverte de laine usée, un chaudron, une marmite de fer, une crémaillère, une poêle à frire, que Marie JOURDE, sœur d'Hélène s'était obligée de remettre à Philippe MOULIN lors de la donation faite par Mathieu MOLIN, mari de Marie JOURDE le 15.07.1723 (Me COLLANGE) ; elle donne quittance.

La paroisse St Georges donne le mariage le 16.07.1708 de **Mathieu MOULIN**, fils de Jean et de Gabrielle BERTRAND, avec **Marguerite GIBAN** (fille de + Jean GIBAN et + Catherine VISCONTE) sœur de Jacques GIBAN. Mathieu MOULIN, veuf de Marguerite GIBAN + 13.04.1765 (80 ans)

Ascendance de Hélène JOURDE x Jacques GIBAN.

Côté paternel :

Elle est fille de Martin JOURDE x Jeanne MOULIN
Martin JOURDE est fils de Mathieu JOURDE x Marie CHANUT

Mathieu JOURDE est fils de Jacques JOURDE x Jeanne MAURICE

Côté maternel :

Jeanne MOULIN est la fille de Vincens MOULIN x Hélène JOURDE, celle-ci fille de Jacques JOURDE et Jeanne MAURICE.

Vincens MOULIN est fils de Vidal MOULIN x Catherine CHARBONNEL, Vidal MOULIN, fils de Nicolas MOULIN, fils de Mathieu, x Catherine CHARITADE.

Descendance de Jacques GIBAN x Hélène JOURDE sur Espaly (St Marcel) :

1- **Marie GIBAN** ° 16.03.1710 x 03.03.1734 avec Jean DUFOUR, dit Bassetou, fils de Jacques DUFOUR x Ysabeau MOUSSET

2- **Marie Philippe DUFOUR** x26.01.1765 Jacques VISCONTE, fils de Jacques VISCONTE x Marie PELISSIER, d'où :

3-a **Angélique VISCONTE** x 18.03.1790 Jean Antoine UZON, d'où Jean Gabriel UZON x Virginie PORTAL, d'où Emmanuel UZON x Virginie ABOUGIT, d'où mes arrière-grands-parents.

3-b **Augustin VISCONTE** x 18.06.1806 Marie-Anne BERRARD, d'où Julie Marie Angélique VISCONTE x 26.10.1835 avec Marie Pierre Barthélemy ALIROL (parents de mon arrière-grand-père Théodore ALIROL.

Se reporter aux généalogies ALIROL, VISCONTE et UZON publiées dans AmA ! n° 39-1987, n° 48-1989 et 64-1993

Notes :

[1] H 120 des ADHL

[2] M° ROBERT, du Puy.

[3] M° DUCLAUX : le 26.09.1627, Vidal MOULIN, fils à + Antoine, de Chadrac fait donation de tous ses biens à Jean MOULIN, jeune et à Marguerite JOURDE, de Chadrac. Donc Jean MOULIN, jeune était marié

[4] M° Charles DEMANS avant 1627

[5] Cm. M° DEMANS, le Puy

[6] en 1639 Gaspard GERENTES est sgr et baron de Chadrac et St Quentin, 1^{er} consul du Puy et propriétaire d'une partie de la gravière de la rivière du Dolaizon.

[7] M° Jacques ROCHETTE

[8] M° ROCHETTE (le Puy): le 09.11.1715 testament de Marie JOURDE, femme de Mathieu MOULIN dit Herdon, de Chadrac, legs : à M° Gabriel VALERY; prêtre, exécuteur testamentaire, autres legs à l'Hôtel Dieu, les Carmes etc, à Thérèse MOULIN, nièce dudit Mathieu, à Philippe MOULIN, nièce dudit Mathieu (fille de Simon) ,à Claude MOULIN, son neveu, fils d'Agrève MOULIN, payable à sa majorité, à Anne MOULIN, fille d'Agrève, à Ysabeau JOURDE, sa cousine, fille de Jacques JOURDE, à Marguerite ROCHE, par pure amitié, héritière universelle, sa sœur **Hélène JOURDE** femme de **Jacques GIBAN**, d'Espaly (x 29.05.1708), à Marie JOURDE, fille de + André JOURDE dit Chantier, son frère (celui x 21.07.1693 avec Philippe MOULIN).

[10] M° ROCHETTE

[11] M° DURASTEL

[12] M° ROCHETTE

[13] Preuves de la maison de POLIGNAC (ADHL) est cité entre 1590 et 1595 Jean du BOYS, sgr de Chadrac ; sous la côte G.252 (ADHL) Jacques du PORTAL, vivait en 1547, neveu de noble Artaud du PORTAL, dit de Chadrac, chorier à la cathédrale du Puy.

[14] M° DEMANS

[15] M° DUCLAUX, le Puy

[16] M° CORTIAL, le Puy.

[17] M° François ARCIS, Le Puy

[18] M° François ARCIS, le Puy.

[19] M° DUCLAUX

[20] M° DESCOURS Catherine GIBAN teste le 20.09.1739, elle fille dévote d'Espaly, ses legs : à sa sœur Marguerite GIBAN x Mathieu MOULIN, de Chadrac : 6 chemises, 1 robe, 2 jupes, 1 tablier, 6 coiffes du meilleur de la testatrice, 1 lit qui est clos, 2 lindeux, 1 couverte de Montpellier, 1 matelas; 1 traversin en plume, à Marie MOULIN, leur fille ½ champ, l'autre moitié appartenant à sa sœur Marguerite habitant au Puy, à Jacques MOULIN, fils cadet 1 pré, 1 champ et 100 livres, elle donne à Mathieu MOULIN 10 livres. Son héritier universel est Jean MOULIN, fils aîné



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à
Jean-Pierre BARTHELEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains souhaitent entrer directement en contact avec l'auteur d'une question, (ce qu'ils peuvent faire éventuellement par mon intermédiaire), ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins !

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres. Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu, au moins approximatifs, et limitez-vous à 5 à 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
ca = environ pour une date ou un lieu	
y x ou y + = évite la répétition du lieu déjà cité pour la personne.	
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **25 janvier 2010** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

131-15131 Bourreau à Riom

Un correspondant qui étudie les bourreaux au 17^e siècle souhaiterait des informations concernant un bourreau qui aurait officié quelques mois ou années à Riom : il s'agit d'un nommé Georges BRUNET qui serait né à Riom vers 1653 et aurait été, à partir de 1671, bourreau à Nevers où il mourut en 1709. L'intendant l'aurait fait venir à Riom en 1686/1687 et sans doute n'y est-il resté que peu de temps. Cependant, on ne s'improvisait pas bourreau (ou « exécuter de la haute-justice ») et son père l'était peut-être déjà pour lui apprendre le « métier ».

Si l'un d'entre vous a des informations sur cet homme ou plus largement sur le ou les bourreaux qui auraient pu opérer à Riom, merci de nous en faire part pour transmission à l'auteur de la question qui nous renverra l'ascenseur.

Alain ROSSI (cghav-2140)

*131-15132 L'hécatombe de 14-18

Marc JEAN, responsable des archives municipales de Saint-Malo, nous interroge : Dans « Vie et mort des Français 1914-1918 », les auteurs écrivent qu'une famille de Clermont-Ferrand a perdu 6 fils dans cette guerre. Auriez vous des informations à ce sujet ? (Tél : 02 9940 6032).

Transmis par Jacques GOMOT (cghav-2318)

Il y a à Saint-Malo une rue des 6 frères RUELLAN. Sinistre compétition ! Mais c'est aussi une façon de se souvenir.

La rédaction

131-15133 Enfant abandonné

Peut-on retrouver les origines, à défaut un dossier, sur une enfant qui a été déposée le 05 juin 1816 (jour de sa naissance) à Paris à l'hospice des enfants assistés, et enregistrée sous le N° 2452 ? La mère et la fille portaient le même nom et même prénom : Alphonsine CASSEUX.

Josette LEROY (cghav-2415)

*131-15134 Acte de notoriété

Qu'est ce qui justifie dans un acte de mariage de 1855 la mention suivante : « NN né le xx à xx comme il a été constaté par extrait délivré par le juge de paix du canton de xx fait le xx et homologué par le président du tribunal de première instance de xx ».

Bernard OLIVIER (cghav-3302)

131-15135 Saint-Priest-des-Champs.

Lors d'une recherche portant sur l'année 1756 j'ai trouvé dans cette commune un lieu-dit « COULADAISE », qui se trouve être mon patronyme. Je souhaiterais connaître

l'histoire de ce lieu où il y a eu un château, aujourd'hui en ruine, et qui existe encore aujourd'hui .

Est-ce que mon patronyme a un lien avec le nom de ce lieu ?
Paulette COULADAIZE (cghav-2783)

QUESTIONS PARTICULIÈRES

131-15136 BAPTIFOY-BANIS (63)

Asc. du couple François BAPTIFOY x Le Mont Dore 20.02.1776 Catherine BANIS (x non filiatif sur registre du greffe).

Christiane CONVERT (cghav-3547)

131-15137 BARDET/GEIDEL (63)

° et + du couple Gabriel BARDET (+ av. novembre 1784) et Gilberte GEIDEL , x 17.11.1755 Montaigut.

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

131-15138 BEAUFORT-BAYON (63)

° et + du couple Gilbert BEAUFORT et Gabrielle BAYON x Montaigut 09.02.1728 (parents de Catherine ci-après).

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

131-15139 BOISSIER-BEAUFORT (63)

° et + du couple Antoine BOISSIER- Catherine BEAUFORT x Montaigut 19.02.1757, et asc. d'Antoine

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

131-15140 BONNET-BONCOMPAIN (43)

°, x (ca 1650), + et asc. Jacques BONNET – Marguerite BONCOMPAIN, ca Yssingeaux.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

131-15141 BOURDIER-BAISLE (63)

°, x ca 1725, + et asc. Charles BOURDIER–Marie BAISLE ca Montaigut-en-Combraille.

Christian VALLA (cghav-3260)

*131-15142 BRENAS (43)

Ts rens. sur Marius BRENAS « mort au champ d'honneur » A la date du 08.11.1916, ses 2 enfants mineurs, Louis et André, vivaient avec leur mère, Eugénie MATHIEU, au 2, quai Perrache à Lyon.

Marius était le 4^e enfant d'André BRENAS ° en 1853 au Puy, lui-même fs Jean Jacques Joseph BRENAS ° 20.03.1807 Le Puy, x Marie Hélène BLACHERE, et + 19.12.1881. A cette date, son fils André était représentant de commerce à Lyon.

Fernand BRENAS (cghav-1766)

131-15143 BRUN (63)

+ ap. 1774 à Jozerand Marie BRUN x Antoine DUPOUZADOUX

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

131-15144 CHAMBANOLE-PLAY (43)

°, x (ca 1765), + et asc. Jacques CHAMBANOLE – Marguerite PLAY, ca Raucoule.

Christian VALLA (cghav-3260)

131-15145 CHASTRE (63)

Dans AmA ! n°115, l'article sur Muriel ROBIN indique qu'elle est auvergnate via son sosa 45 Madeleine CHASTRE, ° ca 1774, cultivatrice à Louville (Valcivières). Rech. tous renseignements sur ce patronyme.

Michel PERROT (cghav-3057)

131-15146 CHEVALIER-BOUILLIER (43)

x Jacques CHEVALIER – Elisabeth BOUILLIER ca 1750 ca Issingeaux

° de leur fs Jean (ou Claude) CHEVALIER ca 1755 St-Jaux, diocèse du Puy, entrepreneur des chemins à son x

14.06.1784 Beaulon (03) Antoinette RENAUD et à son + 16 ventôse an XIII Thiel (03).

Paulette MARTIN (cghav-2413)

131-15147 CLAVARON-CHOULAS (43)

x Jacques CLAVARON (+ 28.12.1838 Bas en Basset) - Jeanne CHOULAS (° 23.10.1763 Retournac, + 09.07.1823 Bas en Basset)

Juliette MARCON (cghav-3480)

131-15148 CROZE-REYNAUD (63)

Ts rens. sur les familles CROZE et RAYNAUD du Grippel.

En particulier, asc. d'Abel CROZE et Aymard REYNAUD du Grippel x ca 1591 Marsac-en-Livradois.

Christiane CONVERT (cghav-3547)

131-15149 DEBITON (63)

°, x et + Marguerite DEBITON ca 1690 Notre-Dame-de-Mons.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

131-15150 DEQUAIRE (63)

° ca 1685 Montaigut-en-C. et asc. de Louis DEQUAIRE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

131-15151 DERRET-CHAVAROUX (63)

x Gabriel DERRET (° 08.08.1834, + 17.08.1879 Montaigut) et Françoise CHAVAROUX (° 1839 ?? et + 13.02.1898 Montaigut) ainsi que les mariages de leurs parents :

- Gilbert DERRET x Marie Victoire BOUCAUMONT

- François CHAVAROUX x Marie DARGON

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

131-15152 DOUARRE (63)

°, x et + Benoît DOUARRE ca 1690, ca Notre-Dame-de-Mons

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

131-15153 FOURNIOUX - FONLUPT (FONLHUT)

°, + av. 1716 et asc. Damien FOURNIOUX de Tussigères La Chapelle Agnon, y x 02.10.1700 Anne FONLUPT ° 07.03.1679 Le Montel, Grandval, + 07.07.1756 Le Montel (x2 1723 Grandval Simon FAYET) dont Françoise, alias Marguerite, FOURNIOUX ° 07.10.1702 La Chapelle Agnon.

Annie PETIT (cghav-14 11)

131-15154 GEAY-PERRONET (63)

°, x (ca 1700), + et asc. Magdelet GEAY – Françoise PERRONET, ca St-Eloy.

Christian VIALA (cghav-3260)

131-15155 GOURBEYRE (63)

° Gabrielle GOURBEYRE, fa Jean, de Valcivière, x Ambert 28.09.1711 Damien DANDRIEUX.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

131-15156 GOURBEYRE (63)

+ Guillaume GOURBEYRE x 22.09.1767 St-Martin-des-O Anne DURET.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

131-15157 GOURBEYRE-LAUZE (63)

+ du couple Jean GOURBEYRE – Antoinette LAUZE x 28.08.1736 St-Martin-des-O.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

131-15158 GRANGE-DAPSOL (63)

x Pierre GRANGE – Anne DAPSOL av. 1635. Ts les enfants sont ° à Ambert.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

131-15158 GUILLOT (63)

° Pierre GUILLOT ca 1667, fs Damien et Marie GUILLOT, x 11.02.1794 Job Jeanne TARRIT.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

131-15160 HABRIAL (63)

+ av. 1789 à Pouzol Annet HABRIAL x Gasparde THOMARAT.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

131-15161 HERITIER (63)

° et asc. Marie HERITIER ca 1663-1670, fa Claude, veuve Guillaume BRUN, x2 Ambert 22.04.1709 Jean IMMARIGEON.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

131-15162 LABBAYE (63)

° ca 1720 Pouzol et asc. de Claudine LABBAYE .

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

131-15163 LACOMBE-BRUGERE (63)

Asc. du couple Michel LACOMBE x Le Mont Dore 10.05.1752 Marie BRUGERE. (x non filiatif sur registre du greffe).

Christiane CONVERT (cghav-3547)

131-15164 LAGIER-HUGON (43)

°, x (ca 1740-1750), + et asc. Pierre LAGIER - Marguerite HUGON ca Yssingaux, Rosières.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

131-15165 LESCURE (63)

° ca 1659 Champs et asc. de Pierre LESCURE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

131-15166 LIABEUF-POMIER (43)

x ou cm Jean-Pierre LIABEUF – Marthe POMIER ca 1670/1680, ca Vielprat.

Paul VERDIER (cghav-1333)

131-15167 MALMENADE-JARRIX (63)

°, + et asc. Jacques MALMENADE – Marguerite JARRIX x 05.09.1741 St-Martin-des O.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

131-15168 MEYRAN (63)

Rech. le lien entre Jacques MEYRAN (+ av. 10.05.1747), époux de Alix RENAUD et les frères Guillaume MEYRAN (x av. 1695 Anne FOURNIER), Pierre MEYRAN (x av 1679 Françoise CREGUT) et Durand MEYRAN (+ 09.01.1695) à Espinchal..

Alain ROGER (cghav-2863)

131-15169 MAZELIER-BARGE (63)

x Gilibert MAZELIER et Antoinette BARGE av.1815 ca Lachaux.

André LAVERGNE (cghav-1392)

131-15170 NOGIER-ALLEMAND (43)

x ou cm Etienne NOGIER x Catherine ALLEMAND, av. 1692 ca Bains.

Paul VERDIER (cghav-1333)

131-15471 PASCAL-GUERIN (43)

x ou cm François PASCAL – Marguerite GUERIN, av. 1664 ca St-Arcons-de-Barges.

Paul VERDIER (cghav-1333)

131-15172 PELARDY (42/63)

Cm ca 1715 Jean PELARDY x Louise GRANJON, pas à St-Jean Solémieux, mais dans la région (peut-être aussi bien dans le 63 que dans le 42.)

Robert PELARDY (cghav-2948)

131-15173 PINGUET-MEILLET ou LALIOT (63)

Rech. la mère de Jacques PINGUET (x 1756 Commeny Marie SAUVANET), dite Gilberte MEILLET sur son acte de x et Gilberte LALIOT sur son acte de ° du 09.04.1732 à Colombier. Qui aurait connaissance de son CM passé devant Me PARRIN, not. à Montaigut-en-C. le 12.09.1756 et non trouvé dans les minutes aux A.D.

Viviane PINGUET (cghav-2727)

131-15174 PONTVIANNE-RIBEYRON (43)

°, x (ca 1690/1700), + et asc. Mathieu PONTVIANNE – Marie RIBEYRON, ca Retournac, Beauzac.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

131-15175 POUSIN-JOUSSOUY (43)

x ou cm Jean POUSIN – Marie JOUSSOUY, ca 1670 ca Seneujols.

Paul VERDIER (cghav-1333)

131-15176 RACHAT-MOSNIER (43)

°, x (ca 1790), + et asc. Jean RACHAT – Catherine MOSNIER (MOUNIER) ca St-Georges-Lagricol.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

131-15177 RICHARD (63)

Ts. rens. et asc. d'Antoine RICHARD, bourgeois d'Ambert, + 1633, et Marguerite SERENDAT, son épouse, dont Jeanne x 1635 Claude de MOREAU, sgr d'Aix-la-Fayette.

Christiane CONVERT (cghav-3547)

131-15178 RICHAUME (63)

Ts rens. sur Commandant RICHAUME, Chef de bataillon Front de l'Oise, près Tracy-le-Mont, guerre 14 – 18. Pourrait être originaire Sud Puy-de-Dôme (Patronyme assez rare). Cité sur une lettre annonçant la mort de mon oncle en avril 1916. 205^e reg. d'infanterie, 21^e Cie, 53^e Bataillon SP.41 Pour témoignage de reconnaissance si famille éventuelle.

Huguette AZEMA-MORINIERE (cghav-2484)

131-15179 ROCHE (63)

Asc. Pierre ROCHE, notaire à Anzat le Luguët, fs François, ° en 1712 et lien avec Claude ROCHE époux de Isabeau CHAPUS.

Alain ROGER (cghav-2863)

131-15180 ROCHER-MALMENADE (63)

+ du couple Jean ROCHER – Marguerite MALMENADE x St-Martin-des-Olmes 15.09.1767.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

131-15181 ROCHET-CHANTELOUBE (63)

+ du couple Jean ROCHET – Alix CHANTELOUBE x St-Martin-des-Olmes 15.02.1773.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

131-15182 SABATIER (43, 63 ?)

Ts infos sur Antoine SABATIER assassiné à Merry-la-Vallée (89) dans la nuit du 9 au 10 novembre 1784. L'arrêt du 05.07.1785 qui a condamné l'assassin à la peine de mort précise qu'il est marchand mercier-colporteur originaire d'Auvergne. L'acte de sépulture du 09.02.1785 indique qu'il est de la paroisse de Molette, diocèse de Clairmont, élection de Brioude.

Michel PERROT (cghav-3057)

131-15183 SAUVESTRE (63)

° ca 1678 Champs et asc. d'Antoine SAUVESTRE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

131-15184 SOUCHON-MEYER (43)

° (ca 1715), x (ca 1740), + et asc. Vital SOUCHON – Catherine MEYER, ca Yssingaux, Mézères.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

131-15185 TAVERNIER-RONDIER (43)

x ou cm Etienne TAVERNIER – Marie RONDIER ca 1660/1670 ca St-Arcons-de-Barges.

Paul VERDIER (cghav-1333)

131-15186 de TERRAULES (63)

Ts rens. et asc. de Benoît de TERRAULES, notaire de Cunlhat ca 1500, et de sa femme, Jeanne du BOYEL.

Christiane CONVERT (cghav-3547)

131-15187 VIAL(L)ARD - LAVOU ou AVON (?)

°, +, x et asc. Pierre VIALARD x av.1759 Nicole LAVOU ou AVON, dont Martin VIALARD ° ca 1759, région de Saint Germain l'Herm, x av. 1791 Jeanne PASSEMARD.

Annie PETIT (cghav-1411)

131-15188 VIAL(L)ARD (VIALARD) - PASSEMARD

° vers 1759 et asc. et x (région de Saint Germain l'Herm) Martin VIALARD fils de Pierre et de Nicole LAVOU ou AVON, x av. 1791 Jeanne PASSEMARD ° 24.02. 1756 Doranges + 25.10.1822 Saint Germain l'Herm dont Pierre 25.05.1791 Saint Germain l'Herm.

Annie PETIT (cghav-1411)

131-15189 VIVIER-JANTON (63)

° et + du couple Antoine VIVIER et Marie JANTON x 20.01.1785 Montaigut

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

QUESTIONS GÉNÉRALES DU FORUM

*@131-15190 L'Auvergne après la domination romaine

Le premier comte d'auvergne fut VICTORIUS en 475, mort en 485. Était-ce un gaulois, un romain ou un franc ? A cette époque, comment s'appelait le territoire : la France ou la Gaule ?

Jacques PIGNOL (cghav- 2447)

*@131-15191 Armoiries

Je souhaiterais agrémenter ma généalogie personnelle avec des armoiries. Vers qui puis-je me tourner pour les faire dessiner et enregistrer ?

Il y a sur le Web de nombreux sites qui proposent de faire le nécessaire moyennant finances, mais comment faire le tri entre les prestataires sérieux et les arnaques ?

Florent TRESSOL (cghav-1500)

*@131-15192 Registres des anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.

Où sont archivés les registres de l'ancien département de la Seine pour la période 1880-1900 environ. Est-ce aux AD 75 ou les a-t-on transféré dans les AD des nouveaux départements ?

Annie FRIER (cghav-3065)

J'aurais la même question pour la Seine-et-Oise !

Marie-France GERVAIS (cghav-3050)

*@131-15193 Mariage au chef-lieu de canton.

Du 22 septembre 1798 au 26 juillet 1800, les mariages devaient être célébrés au chef lieu de canton conformément à la loi du 13 fructidor An VI (30 août 1798) et ce seulement les décadis. Des registres spéciaux auraient alors été tenus.

Sait-on exactement comment la loi fut appliquée et ce que sont devenus ces registres spéciaux ?

Henri PONCHON (cghav-62)

*@131-15194 Baptêmes sous condition

Dans les registres de Lezoux je trouve de nombreux baptêmes sous condition. Ces baptêmes sont toujours pratiqués sur des enfants qui ont été ondoyés à la naissance par la sage femme, le chirurgien ou parfois une voisine. Le baptême sous condition doit-il être considéré comme une sorte de confirmation officielle de l'ondoiement initial ? Et dans le cas d'enfants trouvés sont-ils supposés avoir été ondoyés avant leur abandon ?

Christine EMERY-Di BELLA (cghav-3031)

*@131-15195 Réhabilitation de mariages

En consultant les registres paroissiaux, je rencontre des actes de réhabilitation de mariage. Je pense qu'il s'agit de mariages annulés suite à la découverte d'un empêchement, et qu'une dispense ayant été demandée et obtenue, les consentements sont prononcés une nouvelle fois et un acte de réhabilitation est dressé.

Mais où trouve-t-on l'acte d'annulation du mariage ?

Jean-Noël RETIF (cghav-3435)

*@131-15196 Grippe espagnole

Selon la tradition familiale, une de mes arrière-grand-mère, Annette BOUTERIGE, est décédée le 11.03.1919 à Augerolles de la grippe espagnole dont on parlera beaucoup pour son ampleur

En consultant les registres de décès d'Augerolles de 1918 à 1920, on trouve en effet un pic en mars 1919 avec 27 morts (déduction faite des transcriptions de décès de la guerre) sur un total de 51 pour l'ensemble de l'année avec en fait 24 décès entre le 1er et le 14 mars 1919 (à comparer aux 80 morts de la guerre de 14/18)

Quelles constatations ont pu être faites sur les autres communes de la région ?

Henri PONCHON (cghav-62)

*@131-15197 Cimetière

Dans le village d'origine de mes ancêtres, Montbeugny (03), l'église actuelle date de la fin du XIX^e. Au cimetière où les caveaux les plus anciens sont de la même époque. Où sont mes ascendants décédés sur la commune ?

Montbeugny est une très ancienne paroisse ; elle était depuis la fin du XV^eme un lieu de pèlerinage à St Sébastien (épidémies de peste) puis à St Roch.

Il semble que lors de la construction entre 1870/1890 de l'église actuelle, l'édifice de style roman et le probable cimetière qui devait être adjoint furent détruits.

Simone DARCILLON POUILLEN

*@131-15198 Embarquement à Bordeaux

Pour quelle colonie française embarquait-on à Bordeaux dans les années 1890 ?

Marie-Louise FRANCOIS (cghav-873)

*@131-15199 Reconnaissance d'un enfant

La transcription ci-dessous ne concerne pas l'Auvergne, mais me pose deux questions plus générales.

« L'an 1847 ...devant nous , maire, officier de l'état civil de la commune de St Mandé, ont comparus :

Joseph DUPONT, jardinier âgé de 27 ans et Marie DREVAULT, jardinière âgée de trente ans, tous deux demeurant à St Mandé, lesquels ont déclarés qu'ils se reconnaissent père et mère d'un enfant de sexe féminin qui nous a été présenté le 23.11.1840 et que nous avons inscrit sur les registres de l'état civil de cette commune sous les noms de Marie Désirée Antoinette DREVAULT, lequel enfant est né d'eux le 22 du dit mois de novembre 1840.

La dite déclaration faite en présence du Sieur DREVAULT Pierre Louis Joseph, jardinier âgé de 60 ans et du sieur DUPONT Joseph Marie, jardinier âgé de 57 ans, tous deux demeurant rue de Lagny ... »

1) Les formules « ont déclaré qu'ils se reconnaissent père et mère d'un enfant... » et « lequel enfant est né d'eux » sont-elles les formules officielles pour une reconnaissance ou veulent-elles signifier que dans ce cas précis le père est bien le vrai ?

2) Sachant que les dits Joseph DUPONT et Marie DREVAULT se sont mariés le mois suivant cette

reconnaissance (le 02.10.1847) et qu'ils ont eu d'autres enfants, si le père biologique de Marie Désirée Antoinette est bien Joseph DUPONT, qu'est-ce qui a pu conduire à un délai de 7 ans entre la naissance et la reconnaissance ? Ne pourrait-il pas s'agir du service militaire ? Quelle était sa durée à l'époque ?

Pierre GAUDON (cghav-1252)

*@131-15200 Bail en emphytéose

Quelle est la définition d'un bail en emphytéose, par ex. celui d'un bois par un seigneur à un habitant du lieu

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

*@131-15201 Paroisse à identifier

Sur un acte de mariage du 25.12.1787, je lis « *le contrat civil a été reçu par Mtre AUDY (ou Andy) habitant du bourg et paroisse de BOBALET* ». Où se trouve cette paroisse ? Le marié est d'Egliseneuve des Liards; la mariée de La Meyrand.

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

QUESTIONS PARTICULIÈRES DU FORUM

@131-15202 AYMARD (63)

x Antoine AYMARD - Gilberte DOUMAUD à Thiers ou env., dont un fs ° ca 1730, y x 25.01.1768 (St-Genès) et y + 22.07.1803, maréchal-ferrant de son vivant.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

@131-15203 BATISSE (63)

Asc. Marie BATISSE veuve en 1^{ères} noces de Pierre AUDIGIER de St Sauves, x2 Murat le Quaire 19.06.1770 Jean LAUDOUZE.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

@131-15204 BENOIT (63)

x et + Jacques BENOIT, °08.11.1746 Isserteaux, fs Jean et Marie BONHOMME. Actes non trouvés à Isserteaux, ni à St Dier, Estandeuil, St Jean, Bongheat, Billom, Trezioux.

Marie ARNAUD (cghav-2955)

*@131-15205 BERNARD-CHALAGIRAUD (63)

x et asc. Jean Baptiste BERNARD et Anna CHALAGIRAUD entre 1878 et 1888, ca Cunlhat, mais non trouvé à Cunlhat ni à Domaize. Jean Baptiste avait 32 ans et Anna 22 ans à la ° de leur fs Jean Marie à Cunlhat le 17.11.1888.(Il est dit né à Domaize à la même date sur sa fiche de Mémoire des hommes).

Sur Cunlhat, un mariage Jacques BERNARD et Marie CHALAGIRAUD le 03.11.1877.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

@131-15206 BOIRON-FERRAGNE (63, 43)

x Pierre BOIRON - Jeanne FERRAGNE. Lieux d'origine de la famille FERRAGNE : Eglisolles 63 et ou Tiranges 43 J'ai trouvé le mariage de Justine BOIRON x Christophe COMTE à Crest (26) le 11.08.1618

Ghislaine FERRAGNE (cghav-2938)

@131-15207 BOREL-POUGET (63)

1/ ° ap. 1754, sans doute à Ambert, de Damien BOREL fils d'Antoine et de Clauda BAYLE.

2/ x Damien BOREL et Jeanne POUGET, Ambert ou env. 3/ ° de leur fils Antoine, x 22.01.1755 Clauda BAYLE.

Marie-Louise FRANCOIS (cghav-873)

@131-15208 BOURGOUGNON (63)

° Marguerite BOURGOUGNON ca 1758/1762, fa Antoine et Anne ROUX. Ces 2 patronymes sont inconnus à Bussières et Pruns avant 1773, année de ° de Jean. Le

parrain est Jean, un frère de l'enfant qui doit bien avoir au moins une douzaine d'années. Ensuite ils ont une fille Anne en 1777. Ils habitent au lieu de Chanteloup où le père est laboureur. Ce couple vient donc d'une autre paroisse où il s'est marié, et où sont nés ma Marguerite et le premier Jean. Laquelle ?

Annie FRIER (cghav-3065)

@131-15209CARIOL (63)

Ts rens. et portrait, si possible, de Gilbert, Antoine, Jules CARIOL, ° 09.08.1798 Gannat, + 13.04.1843 Clermont-Fd, Maire de Clermont-Fd de 1830 à 1835, Conseiller Général du Puy-de-Dôme, 21.06.1834. Député du collège « tiers partie » à l'Assemblée Nationale.

Daniel GROISNE (cghav-2872)

*@131-15210 CHABRU-VALETZ

J'ai pour l'instant dans mes tableaux :

1 - Françoise CHABRU, x ca 1630 (?) Pierre MAGAUD, notaire royal et bailli de Paulhac (43), fs Sébastien et Catherine LAZENIER

2/3 - Me Jehan CHABRU, notaire royal à Brassac, x Alix VALETZ (plusieurs orthographes possibles)

4/5 - Me Pons CHABRU, notaire royal, + le 29.07.1601 à Brassac, x Catherine COMBES, sœur utérine de François JURIE, laboureur de Solognac (Auzat-sur-Allier) (source : le dossier de dispense de consanguinité JURIE-MAGAUD - archives de l'Almanach de Brioude)

6/7 - Hble homme Gounon VALLETZ, + 20.09.1632 x ca 1580 Alix NAYRAT (source : tableau de Françoise MICOLON, Archives de l'Almanach de Brioude).

Consultons maintenant l'incontournable « TIXIER » :

-. Cm, le 5.01.1604, de Gonnon VALLET, ht Brassac, fils de feu Hugues, vvt brg de Corppiere et de Dame Digne GUERIN, avec Françoise TITASSON, d'Arlanc. Sont mentionnés : Jacques VALLET, md, ht Liessat (?) et Jeanne VALLET x Me Jehan SOUALHAT, praticien, de Champagnac-le-Jeune (leur Cm du 23.12.1602), frère et sœur du marié.

-. 24.12.1581 : don de Hugues VALLET, brg de Courpière, ht Blesle, à Gonnon VALLET son fils et de défunte Anne MOSNIER, ht Blesle.

-. En 1581, mention d'Anthoine CHABRU, notaire à Ardes et de ses deux fils, André et Bertrand.

Les R.P. de Brassac nous donnent :

- b. le 14.09.1599 de Catherine CHABRU, fille de Jean et Anne JACOB

- b. en février 1600 d'Ahélips, fille de Gérald LALLIER et Agnès CHABRU

- Françoise CHABRU, fille à + Pons, marraine le 14.10.1601

- Digne GUERIN, veuve de feu Hugues VALETZ, marraine en mai 1603

Qui pourra démêler cet écheveau et reconstituer le puzzle, si possible en complétant l'ascendance ?

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

@131-15211 CHALENDAR-BARTHELEMY

x et ts rens. Sebastien CHALENDAR (+ 08.10.1633, 60 ans, St-Germain-Laprade) - Vidale BARTHELEMY (y + 21.12.1708, 72 ans).

Catherine GALLIOU (cghav-3499)

*@131-15212 CHANEMBAUD (63)

x Gabriel CHANEMBAUD - Gabrielle FORIE avant 1740 à ou ca Sauxillanges.

Marie-France GERVAIS (cghav-3050)

@131-15213 CHAPUS-POULIGON (63)

°, x et + Anne CHAPUT x Marien POULIGON, dont au moins Gilbert °18.11.1832 Pionsat.

Hervé BABIN (cghav-2019)

*@131-15214 CHAUVET-POMMEL (63)

x Claude CHAUVET – Anne POMMEL ca 1725 Sauxillanges, d'où Marie CHAUVET ° ca 1727 et x 17.02.1744 Sauxillanges Antoine SIMONDET.

Marie ARNAUD (cghav-2955)

@131-15215 DELAROCHE-DELAFFARGE (63)

Asc. du couple François DELAROCHE, tisserand à La Roche, Pionsat, x ca 1650 Anne DELAFARGE.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

*@131-15216 DEMANECHÉ (63)

Asc. Gilberte DEMANECHÉ, + 19.12.1832 St-Hilaire-de Pionsat, x Jean PINGUET, dont au moins une fille Gilberte + 24.12.1872 St-Maignier

Hervé BABIN (cghav-2019)

@131-15217 DUGNIAS-VODABLE (63)

Asc. du couple Louis DUGNIAS x 07.02.1712 Brousse Marie VODABLE (Acte non filiatif).

Marie ARNAUD (cghav-2955)

@131-15218 DUPOUX-TIXIER (63,19)

Rech. l'acte de mariage de Mathias DUPOUX x Anne TIXIER . Un contrat a été enregistré à Auzances (23) le 22.09.1774 (Delascot ? je crois). Il s'agit du 1^{er} mariage de mon ancêtre remarié à St-Maurice de Pionsat avec Françoise DUPOUX le 21.08.1786, mais cet acte ne mentionne pas les parents de Mathias.

Josette ALBIOL (cghav-1843)

@131-15219 DUTHEIL-THIALIER

x Jean DUTHEIL (° Estandeuil) et Marie THIALIER (° Trézioux, fa Jean et Marie DUTHEIL, et + 09.09.1893 à 59 ans à Estandeuil). De ce mariage est née Marguerite DUTHEIL le 13.06.1859 à Mauzun .

Marie ARNAUD (cghav-2955)

@131-15220 FAUGERE-CLADIÈRE (63)

°, x et asc. du couple Jean FAUGERE x Alix CLADIÈRE, dont au moins 2 fils Antoine et François x 01.02.1700 Vernet-la-Varenne Jeanne GRANET.

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

*@131-15221 FAURE-CHAPUS (63)

° et + de Guillaume FAURE et de Anne CHAPUS, présents au mariage de leur fils Claude avec Claudine ROL le 20.10.1797 à Saint-Clément de Valorgue et donnés comme résidents en cette commune.

Jean FRANCE (cghav-3262)

@131-15222 FAURE-ARGAUD (63)

x Jacques FAURE – Madeleine ? ARGAUD ca 1768, ca ARAULES.

Guillemette DELL'ANGELO (cghav-1460)

*@131-15223 FAURIE

x Claude FAURIE (° St Genes la Tourette) - Jeanne PINET + St Genes, mais aucune information sur son lieu de ° .

Je suppose que le mariage a eu lieu vers 1805, mais je ne sais pas où. En consultant les publications de mariage de St Genès, peut-on trouver une information sur le lieu du mariage ?

François FAYE (cghav-2068)

*@131-15224 FLORAT-RATAT (15, 63)

Le couple Pierre FLORAT – Jeanne RATAT a reçu congé du curé de Condat-en-Feniens, paroisse de l'époux, pour se marier à Clermont. Comment savoir dans quelle paroisse ?

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

@131-15225 GIRAUD-DUPOUX (63)

Asc. du couple Gilbert GIRAUD x av. ou début 1664 Pionsat ou env. Marie DUPOUX.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

*@131-15226 GOUTTEBEL (63)

° Marthe GOUTTEBEL, fa Damien et Claua DUPUY, x Bertignat 17.05.1712 Guillaume BOUSSAT.

Josette B LINEAU (cghav-2985)

@131-15227 GRAS-BRIVE (43)

x Etienne GRAS (° ca 1645, + 07.09.1697 St-Germain-Laprade) - Marie BRIVE (° ca 1648, + 03.02.1710, 70 ans, St-Germain-Laprade).

Catherine GALLIOU (cghav-3499)

@131-15228 GRENOUILLAT (63)

Asc. de Catherine GRENOUILLAT x Me Gilbert DESARMENIENS du Crozet (psse de Bussièrès près Pionsat) et un temps métayer à Groslières (psse de St Maignier). Leurs deux enfants (aînés ?) sont :

- François, bapt. 03.08.1631 Bussièrès, p/m : Me François JALLOT et Guillaume DESARMÉNIENS ; h.f. Jeanne DUFRAISSE, + 13.07.1632 à Bussièrès.

- Jean, bapt. 16.05.1633 Bussièrès, p/m : Jean DESARMÉNIENS, h. f. Jeanne DUFRAISSE

Je recherche des éléments permettant confirmation de l'hypothèse (séduisante...) que Catherine GRENOUILLAT soit la fille de Guillaume GRENOUILLAT, notaire et procureur d'office de St Hilaire de Pionsat, habitant St Maurice de Pionsat, et de Gilberte JALLOT, mariés par Cm du 21.02.1605 (B. Ins 134 f°48 verso).

En effet :

1/ Gilberte JALLOT est fille de Me Charles JALLOT, notaire et greffier de St Hilaire de Pionsat, habitant Bussièrès, (+ entre 1607 et 1622) et d'honnête femme Jeanne DUFRAISSE (+ après 1637).

2/ Jean DESARMENIENS, le fils de Catherine GRENOUILLAT épouse de Me Gilbert DESARMENIENS, x Cm 28.01.1662 (Me CONCHON de Pionsat) Anne MANGEREL fa Léonard MANGEREL et Antoinette LHÉRITIER ; parmi les témoins : Messire Étienne CROMARIAS, docteur en théologie, prêtre et curé de Pionsat (probable fils de Me Gilbert CROMARIAS et Françoise JALLOT), h.h. Annet CLERMONT, bourgeois du lieu de St Maignier (probable fils ou petit-fils de Me Pierre CLERMONT et Hélène JALLOT).

Jean-Noël MAYET (cghav- 657)

@131-15229 GROBOST

° x et + Gilberte GROBOST x François TAILHARDAT dont au moins Françoise ° 08.08.1797 Virlet.

Hervé BABIN (cghav-2019)

@131-15230 GROISNE (63)

Lieu du mariage, le 12.06.1759, de Bonnet GROISNE, (° Olliergues, + le 30.03.1820 à 85 ans Charmes (03)) avec Marie PETIT. Source fonds Imberdis cote 4J 546 AD 63

Daniel GROISNE (cghav-2872)

@131-15231 JANOT-GRAVIER (63)

Asc. du couple Antoine JANOT, marchand voiturier, x 14.01.1644 Pionsat Gabrielle GRAVIER.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

@131-15232 JARROUX-VILLEVAIRE (63)

x ca 1780 François JARROUX - Elisabeth VILLEVAIRE, probablement dans une paroisse proche d'Eglisolles, y compris dans la Loire (zone d'Usson en Forez).

Henri PONCHON (cghav-62)

@131-15233 JEUGE (63)

Asc. Jeanne JEUGE x Pionsat 25.09.1625 Bravy FARGENT
° 04.11.1602, fs Me Antoine FARGENT et Anne MARTIN.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

*@131-15234 François JOURDE

Ma cousine Catherine JOURDE m'indique qu'elle avait un arrière-grand-oncle qui se nommait François JOURDE né à Chassagne en 1843 et qui aurait eu un rôle important sous la commune de Paris. J'aimerais en savoir plus sur l'historique et sur son ascendance.

Bernard OLIVIER (cghav-3302)

@131-15235 de LA CHASTRE

Peut-on m'aider à élucider la filiation de Claudine de LA CHASTRE, Vve de Francois de LA GARDE, fa Jean, Sr du Chesne et du Vernet, et de Catherine de VERNAGE, x 14.07.1573 Francois du PEYROUX, de la Chau Brandon, fs du Sr de St Hilaire près Pionsat, Roche d'Agoux et de Montaudot à Charensat

Elle aurait reçu le fief de Mazieres, à Charensat, de sa tante Charlotte de LA CHATRE.

Est-elle liée à la famille de Claude BON de la Maisonfort, Sr de Jarnac, Gouv de Sancerre, époux de Jeanne CHABOT, beau père du Maréchal Henri de SENECKERRE (issu de Groslière à Charensat) ?

J'ai relevé les éléments suivants, sans avoir pour autant identifié le lien entre les LA CHASTRE, gouverneurs du Berry et ceux du Vernay du Chesne, gouverneur de St Amand Montrond, dont il s'agit.

1) Sur les de LA CHASTRE :

Jean, Ec, Sr du Vernay, Gouv d'Espineuil, Maître des Eaux et forêts des mêmes terres, remplace Charles, Sr de MAZIERES, par lettres du 11.4.1562. Il fut continué dans les mêmes charges par Ludovic de GONZAGUES et Henriette sa femme, (immortalisée par Alexandre Dumas et Abel Gance, en 1954 dans la Reine Margot), duc et duchesse du Nivernais, le 6.4.1566.

Il est à remarquer que St Amand Montrond et Lignièrres ne sont qu'à 20 km de distance. C'est à Lignièrres que grandit Ste Jeanne de France, fille de Louis XI, 50 ans plus tôt. C'est certainement un cadet de cette famille, branche cousine des Bourbon, qui donnât son nom au Château de Charensat (Les Linières). Nom relevé par la famille FABRE, pharmaciens de Vergeas.

Catherine de NEVERS, fille des précédents épousa Henri d'ORLEANS, Duc de Longueville. Il se pourrait que le village du même nom, bordant l'étang de Chancelade, ou résidait la famille (DE) MAY, tienne son nom de cette branche bâtarde de la famille d'ORLEANS.

2) Sur les du PEYROUX

Coïncidence supplémentaire, les Orléans-Longueville étaient Comtes de Neuchâtel, ou l'on retrouve de nombreuses familles originaires de notre région, appartenant à la religion réformée, dont Pierre-Alexandre du PEYROU (sans X), ami et exécuteur testamentaire de Jean Jacques ROUSSEAU, gagné sur le tard aux idéaux du siècle des lumières.

Dans cette ville, refuge pour les protestants et libres penseurs durant les guerres de religion, on trouve également des MEURON, qui pourraient être apparentés, mais alors très anciennement, aux MOSNERON d'Herment et du Limousin (Abbaye de Grandmont).

Pierre GRANGE (cghav-472)

*@131-15236 LESCALE-MARRET (43)

x (ca 1762/1764) et asc. Yves LESCALE (et toutes variantes orthographiques) avec Anne MARRET. Le couple vit à Vieille Brioude où il a 9 enfants de 1765 à 1781. Yves LESCALE est marchand et bourgeois ; il a un frère (parrain) nommé aussi Yves et vivant à Brioude.

Les MARRET sont des "officiers" de Vieille Brioude (notaire, procureur d'office, châtelain, chirurgien), mais Anne n'est pas née à Vieille Brioude. Elle a une sœur nommée aussi Anne et qui vit à Brioude ca 1775

Une branche MARRET a émigré de Vieille Brioude vers Lamothe., ca 1700/1720

Alain ROSSI (cghav-2140)

@131-12237 MARRET-PISSIS(43)

Après la réponse à la question précédente, rech x Jean MARRET-Marie PISSIS ca 1735-1740, très probablement dans le triangle Lamothe-La Chaise Dieu-Paulhaguet. Jean MARRET est dit « brg de La Rochette » (psse de Chaniat). Chaniat ferait un bon lieu de x mais les registres ne commencent qu'en 1737.

A noter qu'en 1738 un Jean PISSIS, charpentier originaire de Chaniat, x St Didier/Doulon, avec une Marie PISSIS marraine en 1746 d'un des enfants (serait-ce celle recherchée ? aucun élément de confirmation.

Jean MARRET veuf se remarie en 1749 à Lamothe et a plusieurs enfants de ce mariage

Alain ROSSI (cghav-2140)

@131-15237-8 MAUGUIN-RICHARD (63)

x Jean MAUGUIN (+ 25.06.1813 Le Vernet-Sainte-Marguerite) et Marie RICHARD (y + 28.05.1813) dont Antoinette ° 19.04.1801 Vernet-Ste-Marguerite.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

@131-15238-9 MILHET-DUMAS -GARDIEN(63)

1/ Asc. du couple Bonnet MILHET/MILLET x Pionsat le 04.09.1634 Marguerite DUMAS, inh. Pionsat 22.02.1681, ° ca 1611 St-Hilaire, d'où au moins Antoine MILLET « *segrétaire en cette église* » (1680).

2/ Asc. de Marguerite GARDIEN, femme d'Anthoine MILLET (x 14.08.1668 Pionsat), ° ca 1654, + Pionsat 31.08.1709, fa Jean et Jeanne (AURAY ?).

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

*@131-15239-40 PIRONIN (63)

Je cherche à relier 3 branches PIRONIN à St-Rémy sur Durolle : PIRONIN x PIRONIN, x VERDIER, x FAYDY.

Pierre CAVARD (cghav-3405)

*@131-15240-1 POUMARAT (63)

° François POUMARAT, fs Jean et Marie FAYE, x Marat 27.02.1775 Marie TAILLANDIER, + 23.01.1828, 86 ans..

Josette BLINEAU (cghav-2985)

*@131-15241-2 PRADEL-GRENAT (63)

x François PRADEL - Marie GREMAT ca 1728 Charensat La date du 28.02.1728 trouvée sur Génénat ne correspond pas avec les actes figurant dans les registres, probablement du fait d'une erreur lors de la saisie du relevé. Parmi mes ancêtres se trouve un de leur fils Pierre marié à Brousse avec Benoîte MONTAGNE et dont je n'ai pas la date de °

Annie MORALES (cghav-3436)

*@131-15242-3 RIMBERT (63)

Ttes infos sur la famille RIMBERT qui vécut en communauté au lieu-dit le Lac, près de St Victor-Montvianeix durant au moins deux siècles, et dont je descends par mon arrière grand-mère Marie RIMBERT.

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

*@131-15243-4 ROL-COLOMB (63)

°, x et + du couple Pierre ROL - Toinette COLOMB, présents au mariage de leur fille Claudine avec Claude FAURE le 20 10 1797 à Saint-Clément de Valorgue, et qui semblent résider dans cette commune.

Jean FRANCE (cghav-3262)

@131-15244-5 ROUDIER-VILECHENON (63)

Asc. du couple Annet ROUDIER x Pionsat ou env ca 1680 Marie VILECHENON.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

*@131-15245-6 SABY-TIXIER (43)

Asc. et desc. de Laurent SABY et Marguerite TIXIER (fa Guillaume TIXIER), x 27.06.1769 St Didier s/ Doulon.

Nathalie ROUX (cghav- 3441)

@131-15246-7 SAUMET-CHEVALIER VERSHILAC (43)

°, x et + du couple François SAUMET de Vershilac x 1742 Yssingeaux Marie CHEVALIER.

Guillemette DELL'ANGELLO (cghav-1460)

*@131-15247-8 SAUZET (63)

x Amable SAUZET (CHAUZET) - Marguerite CROIX à Thiers ou env., dont Marguerite y x 25.01.1768 Antoine AY(I)MARD (StGenès) et y + 19.07.182. ° ca 1741

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

@131-15248-9 SOUCHEIRE (SOUCHER) (15, 48)

Tt info. (°, +, asc...) sur Jean SOUCHEIRE (SOUCHER), fs de Guillaume et Anne MOLHERAT, né à Fage, paroisse

de Védrières diocèse de St Flour, x en 1701 à Florac (48). Il est dit qu'il vit à Florac depuis 8 ans.

J'aurais souhaité aussi des infos sur une migration de plusieurs habitants du diocèse de St Flour vers Florac et sa région pendant cette même période, (métiers ou corporation ou grands travaux !!)

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

@131-15249-5 VERGENTHON-DAUZAT (63)

Asc. du couple Annet VERGENTHON (+ 02.02.1838 Glaine-Montaigut) x Françoise DAUZAT (y + 23.08.1828)

Jean-Pierre BATISSE (cghav-03221)

@131-15250-1 VIALATTE (63)

+ Antoine VIALATTE, ° 29.04.1800 au Béal le Haut marié à Anne MAYET. Il était présent au décès de sa femme le 11.03.1884 et habitait la Ribeyre, commune d'Ambert. Il était le fils d'Antoine et de Clauda IMBERDIS.

Roger SOUCHON (cghav-2572)

@131-15251-2 VIGNAL (63)

Asc. d'Antoine Joseph VIGNIAL, ° 21.11.1765 Ambert. Il est dit fils de Pierre VIGNIAL x Jeanne FORCE

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

@131-15252-3 VILLECHENON (63)

x et asc. du couple François VILLECHENON-Marie CHARVILLAT, dont Jean ° ca 1838, x Youx 1865 Marie MONTRIGAUD.

Jean-Yves AUCLAIR (cghav-1127)

Le sang d'Auvergne, ciment de l'ardeur guerrière

par Michel TEILLARD d'EYRY (CGHAV-1)

Rappel historique : dans les années 1775, les treize colonies britanniques de l'Amérique se révoltent contre les sujétions et les vexations de toutes sortes imposées par l'Angleterre. Soucieuse de réparer l'humiliation du Traité de Paris de 1763 (qui vit la perte de la Nouvelle-France au profit de cette dernière puissance), la France de Louis XVI décide de soutenir les insurgés, puis de déclarer la guerre de course aux bâtiments britanniques sur mer. Le lundi 13 avril 1778, l'escadre commandée par le vice-amiral Auvergnat Charles-Henri-Théodat d'ESTAING du Saillans, comte d'Estaing (1729-1794) quitte Toulon pour les côtes d'Amérique afin de débusquer la flotte anglaise sur place et de soutenir les offensives terrestres du général américain Sullivan. L'escadre se compose de douze vaisseaux de haut bord puissamment armés et de cinq frégates.

L'amiral était à bord du vaisseau portant sa marque, « Le Languedoc », de 74 canons, au large de New-York, quand il reçut à bord un courrier d'un correspondant sur terre qui lui écrivait pour la première fois, le jeune marquis Gilbert de LA FAYETTE, arrivé en Amérique depuis treize mois environ (Ref. A.M. B4 146) :

« Au camp, près de Paramus, ce 14 juillet 1778.
C'est avec un bien vif plaisir, Monsieur le comte, que j'apprends l'arrivée d'une flotte française sur les côtes d'Amérique. Je n'en ai pas moins à savoir que vous la commandez, et que ce dernier m'en fournit un bien plus grand encore, celui d'apprendre la nouvelle d'une victoire plus intéressante, je crois, dans cette conjoncture que jamais victoire n'a pu l'être. J'aime à penser que vous

porterez les premiers coups sur une insolente nation, parce que je sais que vous appréciez le plaisir de l'humilier et que vous la connaissez assez pour la haïr. J'ai l'honneur de vous appartenir par ce sentiment, aussi bien par les liens du sang et notre titre commun d'Auvergnat, et il n'y a pas de motifs dans le monde qui ne se réunissent pour me faire désirer vos succès avec une ardeur impossible à exprimer. Ils sont bien importants dans ce moment pour plus d'une raison, et j'espère Monsieur le comte, voir bientôt justifier de nouveau les sentiments dont j'ai vu à Londres que messieurs les Anglais vous honorent. Puissiez-vous les battre, les couler à fond, les mettre aussi bas qu'ils ont été insolents ! Puissiez-vous commencer le grand œuvre de leur destruction, qui mettra leur nation sous les pieds de la nôtre ! Puissiez-vous leur prouver à leurs dépens ce que peut faire un Français, et un Français Auvergnat ! Puissiez-vous leur faire autant de mal qu'ils nous en souhaitent ! »

On sait, en conclusion, sans entrer dans les détails de cette guerre longue et difficile, qu'elle aboutit à la grande victoire navale de la Chesapeake (amiral de Grasse), à la reddition des forces anglaises à Yorktown, et au 2^e traité de Paris en 1783 reconnaissant l'indépendance de la république fédérée des États-Unis.

Source : « La marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI » par Georges Lacour-Gayet, Lib. Champion Paris 1905 (réédité Edit. hist. Teissèdre Paris 2007)

Réponses du CGHAV



125- 14390 LACOMBE-BAGNOLS (63, 15)

Quelques éléments tirés de l'étude de minutes notariales (quittances de mariages, test....) et des AD 63 et 15 : LACOMBE Léger ou Ligier (1672-1734) x Clauda VIALLES (1677-1737) le 23.06.1700 à Lanobre (15)

Quelques enfants :

- Robert ° 1701
- Guillaume ° 1702;
- Michel ° 1703, x Lanobre 1730 Marguerite TISSANDIER
- Michel ° 1705 x Lanobre 08.06.1731 Toinette BESSON
- Michel x Cros (63) 17.02.1738 Jeanne BAGNOLS (non filiatif)
- Antoine, ° 1711, + 1736
- Françoise x Lanobre 21.11.1731 Charles DELCAIR
- Michel x Lanobre 18.11.1734 Magdeleine JABIOL (filiatif)
- Catherine, citée 1752 : marraine de Jean fils de Michel et Jeanne BAGNOLS

Il est difficile de choisir entre les Michel ! Les archives de Tulle (19) devraient permettre plus de renseignements.

Michèle BREGIROUX (cghav-1401)

126- 14549 BLANCHARD, épouse GRELET (63)

Voici une réponse, partielle, en attente d'autres compléments, à ma propre question :

- 1- Françoise BLANCHARD, b 11-10-1697 Billom (St-Cerneuf), x François GRELLET.
- 2/3- Me Simon BLANCHARD, b 28-10-1653, Lezoux (St-Pierre), apothicaire à Billom, y + 17-03-1719, y x 15.01.1680 (St-Cerneuf), Marie - Anthoinette DRULHON (DROUILLON)(CM du 30.11.1679).
- 4/5- Me Pierre BLANCHARD, marchand, + 30-10-1661, Lezoux x Marguerite POUCHAT.
- 6/7- Marc Anthoine DRULHON, bourgeois de Billom ; o ca 1617 ; + 19-06-1696, Billom ; inh. dvt l'autel de St Joseph à St-Cerneuf ; (x (2) *Henriette PONSON*) ; x (1) ca 1650-1660, Clauda DEGOELLES, + 9-05-1664, Billom.
- 8/9- peut-être Me Simon BLANCHARD, notaire royal et châtelain de Lezoux x Magdelaine DEFERRIOLES (CM dans Tixier et ascendance DEFERRIOLES dans Remacle). L'hypothèse est fondée sur l'existence d'un frère aîné de Simon, né ca 1637, élève des Jésuites de Billom (cf BUIC de Cl-Fd, ms 648), nommé Simon et parrain de Simon. Vraisemblablement premier-né de Pierre qui aurait eu son grand-père pour parrain. Mais les lacunes sont trop importantes dans les R.P. et les minutes notariales pour pouvoir confirmer

12/13- Brémond DRULHON, marchand bourgeois de Billom, x Clauda RIGAUD (filiation prouvée par le catalogue des élèves du collège de Billom [BUIC de Cl.Fd, ms 648]).

14/15- Me Nicolas DEGOELLES, md apothicaire à Billom, ° ca 1610, + 08.09.1682, Billom et inh. le 9 « ds le tombeau des DEGOELLES » ; x peut-être avec Catherine MARTIN (un couple Nicolas D. x Catherine M. a un enfant, Gilbert, baptisé à St Cerneuf le 14.10.1648 ; les dates sont cohérentes)

24/25- N... DRULHON, x Ne... FRENAUD (sœur de Jeanne ; cf TIXIER)

26/27- hypothèse : Jean RIGAUD, praticien de Pont-du-Château x Françoise PELISSIER (asc. dans Remacle). L'hypothèse se fonde sur deux indices : le prénom de Marc-Antoine porté par un frère et un fils de Jean ; le fait que François de la BOURNERIE et Marie RIGAUD, gendre et fille de Jean RIGAUD, sont tour à tour parrain et marraine d'un enfant DRULHON.

28/29- hypothèse : François DEGOELLES x Catherine BOUSCHET (parmi les nombreux parents possibles, ce couple me paraît le plus plausible, mais ce n'est qu'une intuition fondées sur divers éléments : dates, parrainages, professions....)

Les lacunes des registres de Billom ne permettent pas hélas d'aller plus loin et mieux. Les minutes notariales consultées sont étrangement vides d'actes DEGOELLES.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

128-14884 GRIVEL-BOYRE (63-43)

1.- Françoise GRIVEL, x St Martin des Olmes (Grivel) 16.09.1674 (avec une dot de 700 livres) Jean Jacques BOYRE, avocat en Parlement, bailli de St Didier, La Coughat et Fougères, demeurant à Lavaudieu, conseiller et procureur du Roi en l'élection de Brioude, fs Claude BOYRE, notaire royal à Lavaudieu, bailli de Javaugues, et de Marguerite BRUNEL

Elle était la sœur de Jeanne GRIVEL x Ambert 23.02.1688 Amable de LA ROCHETTE, écuyer, Sr de La Feuillarade et du Morle, résidant en son château de la Feuillarade, paroisse de Mercœur, fs de Jean de LA ROCHETTE, écuyer, Sgr de la Feuillarade et d'Antoinette de MYET (cf Remacle « *Familles d'Auvergne* »).

2.- Guillaume GRIVEL (° ca 1630, + 1682) marchand bourgeois, demeurant au lieu de Grivel, x Cm 3.02.1652

3.- Jeanne CELEYRON

- 4.- Martin GRIVEL (° 1604, + 6.08.1694 Grivel), marchand teinturier, marchand drapier, bourgeois du lieu de Grivel, marchand papetier en ses moulins de la Combe, Henry et Longechaud, banquier, x ca 1629
- 5.- Clauda TITENOT
- 6.- Honorable homme Héloïne CELEYRON, notaire royal à Ambert, procureur d'office au baillage d'Ambert x
- 7.- Marguerite GRIVEL
- 8.- Antoine GRIVEL, marchand teinturier du lieu de Grivel, paroisse de St Martin des Olmes x
- 9.- Anna GONIN
- 10.- Jean TITENOT

Charles MICOLON de GUERINES (cghav-81)

@129-14939 DESARMENIENS

Les échanges se poursuivent sur le forum. Cette famille fera ultérieurement l'objet d'un article dans la revue.

La rédaction

130-15050 Seigneurie et blason

Il y a lieu de se reporter au « Dictionnaire des fiefs de la Basse-Auvergne » (1), bien que Landeyrat soit dans le Cantal, du comte Albert de REMACLE.

Pour le fief d'Apché, on y lit qu'il appartient d'abord depuis le XV^e à la maison du BOUCHUT, écuyers, puis celle-ci s'achevant au XVIII^e par des filles, à la maison de la TOUR-d'Auvergne (Cm du 08.04.1693 de Madeleine du BOUCHUT avec Godefroy-Maurice de LA TOUR-d'Auvergne, chevalier, sgr.de Murat-le-Quaire (63).

Leur fille, Jeanne-Marie de LA TOUR-d'Auvergne, dame d'Apché, fut mariée le 11.04.1719 à Nicolas-Louis de la ROCHEAYMON et, devenue veuve, vendit le 10.07.1746 à François AMADIER (orthographe ?) (3) habitant le bourg de Marcenat (15), le fief et la seigneurie d'Apché moyennant 20.240 livres (100^e denier, Condat-en-Feniers 74, fol.38).

Reprenant un fief qui avait été possédé par des maisons illustres et prestigieuses, il n'est pas évident que l'ancêtre de votre épouse, s'il n'en avait un, ait voulu se doter d'un blason. Par ailleurs, le nom AMADIÉ, ni celui d'AMADIEU, ne figurent dans le « Répertoire des blasons de l'Armorial Général de France pour la province d'Auvergne » de 1696 (cf. liste complète dans « AmA ! » n° 46 du 4^e trim.1988). Comme il s'agissait d'une sorte d'impôt sur la vanité (2) qui avait laissé de mauvais souvenirs à ceux qui avaient dû s'y soumettre, il est permis de penser que ceux qui n'avaient pas antérieurement de blason n'aient pas cherché alors à tenter le diable en se parant d'un attribut qui risquait un jour à nouveau de leur coûter gros !

Notes : (1) Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont, paru en 1941, et réédité par cette dans les années 1990 (2 volumes). Rappelons que le Cghav a publié en 1987 un index des noms cités dans ce Dictionnaire fort utile pour retrouver les noms des possesseurs des fiefs cités. Le demander, s'il reste disponible, à M. Robert LÉOTOING, trésorier du Cercle.

(2) Il en coûtait pour ceux qui devaient s'inscrire la somme de 20 livres, assez rondelette pour l'époque. Lire à ce sujet la I^e série de l'article « Héraldique, vous avez bien dit héraldique ? » commis par votre serviteur in AmA ! n° 26 du 4^e trim.1983

(3) dans le 2^e volume de ce « Dictionnaire des fiefs » on trouve bien la mention d'un Jean-Léonard AMADIEU, mais demeurant à Ussel (19), pour le fief de La Tache à

Gerzat (63) et, de toutes façons, c'est postérieur de 50 ans à l'achat d'Apché par François AMADIÉ.

Michel TEILLARD d'EYRY (cghav-1)

130-15051 Les communautés moyenâgeuses de Thiers

Je me permets d'ajouter deux références bibliographiques à la réponse, déjà très complète, de M. H. PONCHON:

- « Les communautés familiales du centre de la France » également d'Henriette DUSSOURD, aux éditions G.-P Maisonneuve et Larose Paris;

- « Les communautés familiales de paysans dans le centre de la France » par Jacques BRURON, étude parue dans la revue Histoire & Sociétés (N°50 avril 1994) Ed. Christian.

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

130-15052 ALEXINE (63)

Aucun ALEXINE à Lapeyrouse de 1755 à 1765.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

130-15054 AULAGNIER-MARGERIT (43)

Acte de x inconnu à Yssingaux et environs.

Voir Cm du 15.08.1762 Me Champagnac, notaire à Yssingaux, entre Jean-Pierre AULANIER, fils de Jean et Marguerite JUGE, et Catherine MARGERIT.

Voir aussi Cm du 30.05.1757 Me Champagnac, entre Antoine AULAGNER (frère de Jean-Pierre) et Marie MATHIAS.

Raymond AULAGNER (cghav-1627)

130-15064 CONSTANCIS-DUCHIER (63)

+ Claude CONSTANCIS et Jeanne DUCHIER pas trouvés dans les registres de St Gervais sous Meymont

Claude CONSTANCIS, gd-père est parrain le 5.07.1745 de Claude fs Antoine CONSTANCIS et Jeanne BARLAND. Jeanne DUCHIER est marraine le 11.02.1748 de Jeanne CONSTANCIS fa Antoine et Jeanne BARLAND. Antoine CONSTANCIS fs Claude et Jeanne DUCHIER x St Gervais sous Meymont Jeanne BARLAND de La Chapelle Agnon

Josette PORTAL-GOLÉO (cghav-1953)

130-15064 COSTE (63)

° Antoinette COSTE introuvable car absence de registres entre 1607 et 1680. Elle a sans doute une sœur Marie ° ca 1663 St Gervais sous Meymont x Gabriel BOUSSAT de Bertignat, mes ancêtres.

Josette PORTAL-GOLÉO (cghav-1953)

130-15067 GUILLAUMONT (63)

J'ai les bapt. de 4 enfants de Guillaume GUILLAUMONT x Clauda BUISSON (Marguerite ° 1631, Antoine ° 2.07.1639, Catherine ° 2.07.1639, Jacqueline ° 1647). Je n'ai pas trouvé les ° de Marie et Jeanne

Josette PORTAL-GOLÉO (cghav-1953)

130-15070 LAFOREST (63)

Pas de + Charlotte LAFOREST à Neuf-Eglise jusqu'en 1791

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

130-15077 MOSNIER (63)

Pas de registre à St-Gal vers 1680.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

130-15087 ROUGIER-CLA(I)RET (63)

Après vérification, le mariage de Jean ROUGIER et Gilberte CLAIRET ne se trouve pas dans les tables de mariages de Charensat, Montel de Gelat, Villosanges, Miremont, St Priest des Champs, Gouttières, St Julien la Geneste, Espinasse, Biollet, Vergheas, Rochedagoux, Bussières, St Maurice, Château sur cher, St Hilaire...

On notera toutefois le mariage de deux de leurs enfants :

- Jean ROUGIER x 15.02.1790 à St Maurice Gilberte DUPOUX, fille de Jean et Jeanne SABOUEIX.
- Jean ROUGIER x 26.01.1779 à St Hilaire Louise ROUGIER fille de Jean et + Anne RAYMOND
St Maurice, St Hilaire, Charensat, sont trois paroisses frontalières... Il faudrait peut-être chercher de l'autre côté dans la Creuse ? Ou dans l'Allier (St Fargeol, Marcillat)...

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

130-15088 ROUGIER-DEQUAIRE (63)

Dlle Marie ROUGIER, veuve Louis DEQUAIRE, + à 64 ans le 13.04.1763 Montaigut-en-C. P: Jean DEQUAIRE fs
Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

130-15090 SIMONET (63)

Anne SIMONET + 04.07.1765, 35 ans, Montaigut-en-C.
Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

130-15098 Fonds ADAM

En complément de la réponse donnée dans le n° précédent, je signale que dans AmA ! n° 31 du 1^{er} trimestre 1985, (Spécial Puy-de-Dôme), Mlle Francine LECLERCQ, alors Directrice des Archives du département et de l'ancienne province d'Auvergne et membre d'honneur du CGHAV , a traité de ce fonds dans un article consacré à la présentation des archives dont elle assurait la conservation. Il est disponible sous la cote 6 F.

Michel TEILLARD d'EYRY (cghav-1)

130-15105 les MERCOEUR et le chateau d'Ardes sur Couze

En complément de la réponse donnée dans le n° 130 de la revue, vous pouvez consulter :

- Gabriel FOURNIER, Notes historiques sur Ardes et sa paroisse, dans Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, tome XCVII, n°726-727, année 1995.

Je me permet également de citer un de mes articles, sur les sceaux de la famille de Mercoeur :

- Gérard BOUDET, Quelques sceaux de la famille de MERCOEUR conservés aux Archives nationales, dans Bulletin historique de la Société académique du Puy en Velay et de la Haute Loire, tome LXXXIII, année 2007.

Gérard BOUDET (cghav-1045)

130-15106 Désignation du chanvre en patois

Je suis tout à fait d'accord avec les réponses données dans le n° précédent, j'ajouterai seulement que :

- en Auvergne le mot chanvre était féminin : chanda prononcé ts (« tsanda »

- en Languedoc il était masculin : cambe ou cambi (le féminin camba désigne la jambe ou la tige)

Il est intéressant sur les vieux cadastres de retrouver les lieux de culture et de traitement du chanvre ; autour de Craponne : - chenebier, chenevier, chenebrière

- bejasse, brejasse, brejas et teintureyre à côté.

Josette LEROY (cghav-2415)

130-15110 BICHARD-JALLOT (63)

De nombreux échanges se poursuivent sur le forum au sujet de l'ascendance de René BICHARD et Marie JALLOT.

Par ailleurs, Jacqueline DROLEZ-LACOUTURE nous a fait parvenir une ascendance très complète de ce couple que nous avons transmis à l'auteur de la question.

Tous ces éléments seront repris dans un article qui sera publié ultérieurement.

La rédaction

130-15115 CLERGUE (43)

Dans l'ascendance de mon mari : Anne Marye CLERGUE x Claude MARIN, avocat à Langeac, fille de Claude et J. de VERGEZE, mariés ca 1642.

Geneviève AUDOUARD (cghav-2932)

130-15118 DUTHEIL-CHALARON (63)

J'ai trouvé, non pas à Bongheat, mais à Fayet-le-Château :

- le x d'Antoine DUTHEIL fs + Jean et Jeanne VINCENT avec Françoise CHALARON de Bongheat, fa + Jacques et Marie MIREMONT, le 18.02.1727. Bien sûr, leurs ascendances m'intéressent.

- la ° de leur fille Anne DUTEIL, le 04.06.1739.

.Marie ARNAUD (cghav-2955)

130-15120- JALLOT (63)

Gilbert JALLOT, marchand de bestiaux, fs Anne JALLOT x 08.02.1887 St Hilaire de Pionsat Mélanie DUBLANCHET.

La naissance de Gilbert, le 05.12.1862, donne les éléments suivants : c'est Antoine JALLOT, 74 ans, du lieu de Baneze, qui déclare que sa fille Anne, 26 ans, vient d'avoir un fils prénommé Gilbert. Les témoins sont Gilbert TARDY et François DANIELE, beaux-frères de Anne JALLOT.

J'ai recherché le mariage des deux beaux-frères et je n'en ai retrouvé qu'un seul : celui de Gilbert TARDIT en 1859, avec Françoise JALLOT, donnant ainsi les parents des deux filles JALLOT : Antoine JALLOT x Jeanne BOISVERT (+).

Anne JALLOT est née le 14.06.1837.

Antoine JALLOT, ° 20.04.1789 à St Maignier, fs Blaize et + Marie LHERITIER, veuf de Marie CHANUDET, x 28.06.1836 St Hilaire de Pionsat Jeanne BOISVERT.

Christine EMERY-DI BELLA (cghav-3031)

130-15127 OLIVAIN (43)

Sur Paulhaguet à la période concernée, il y a des lacunes, en particulier les années 1674 à 1681, et l'année 1690.

On trouve cependant des éléments sur Françoise OLLIVAIN :

- le 13.02.1689, elle est dite veuve de Me Guillaume MAIGNE. Elle est marraine de Françoise MAIGNE, fa de Me Blaise, lieutenant, et de Delle Catherine BOYER (à noter dans cet acte la présence comme témoins Me Maximin MARTINON et Me Julien MARTINON, tous deux de la ville de Brioude et avocats en parlement)

- le 26.05.1688, décès de Me Guillaume MAIGNE (témoins sans importance = voisins de l'église)

- le 17.07.1687, baptême de Marie OLLIVAIN fa de Me Annet, marchand, et Delle Catherine de BELMONT ; p/m Amable Anthoine (de) BELMONT, notaire de la Voulte (réception de son successeur Pierre GOLUANT le 22.07.1700) et hf Jeanne LAYREHOUP, veuve de Me Anthoine OLLIVAIN, marchand

- le 23.12.1686, baptême de Catherine MAIGNE, fa Me Blaise et Delle Catherine BOYER ; p/m Me Guillaume MAIGNE, praticien, et Delle Catherine BOYER. Témoins Mes Anthoine MAIGNE et Anthoine BRUNEL, marchands

Sur la période 1682-1689 à Paulhaguet, pas de mariage MAIGNE-OLLIVAIN et aucun baptême d'enfant de Guillaume MAIGNE et Françoise OLLIVAIN.

Avec toutes les précautions d'usage, je verrais bien Françoise OLLIVAIN être fa de Me Anthoine, marchand, + av. 1787, et de Jeanne LEYRELOUP. Et Guillaume MAIGNE, praticien, frère de Me Blaise, lieutenant de Paulhaguet. Mais cela demande confirmation.

Alain ROSSI (cghav-2140)

130-15128 PARRIN-LEVERS (63)

Compléments à la réponse parue dans Ama ! n° 130 :

- 1/ Gervais PARRIN (x Marie DEQUAIRE) + à 62 ans, le 02.07.1781 Montaigut en C. Pr : François (prêtre), Alexandre, Illyde et Jean-Bapt., fils, François BOUTIN, gendre
- 2/ x François PARRIN - Charlotte LEVERS non trouvé à Montaigut.
- 3/ Jean LEVERS, 24 ans, fs + Jean et Jeanne TALLON, x 14.11.1748 Montaigut Anne GAILLARD, 23 ans, fa Jean et Marguerite TRIMOUILLE.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

131-15132 L'hécatombe de 14-18

En faisant des recherches sur cette question, je trouve à Perpezat, le couple Joseph BOURDASSOL - Jeanne BONNABRY, mariés le 25.06.1886. De leur union sont nés une fille et quatre garçons. Les 4 jeunes hommes, François, Georges, Jean-Baptiste et Joseph sont tous morts à la guerre, dont certainement deux le même jour à la même bataille (sauf erreur sur les Fiches Mémoires des Hommes).

Jacques GOMOT (cghav - 2318)

131-15134 Acte de notoriété

Il s'agit en fait d'un acte de notoriété suppléant à l'absence de déclaration et donc d'acte de naissance d'un époux.

Selon mon grand « Larousse » de 1905

« Acte de notoriété : Attestation, devant un juge de paix ou un notaire, d'un fait notoire et constant.

Ainsi pour le mariage, si l'un des futurs époux est dans l'impossibilité, pour quelque cause que ce soit, de se procurer une expédition de son acte de naissance, il est admis à y suppléer par un acte de notoriété que lui délivre le juge de paix du lieu de sa naissance ou de son domicile, sur l'attestation de sept personnes de l'un ou l'autre sexe, parents ou non (Code civil art 70 §2, 71 et 72)''

(résulte de la loi n°1803-3-11 promulguée le 21.03.1803)

Aujourd'hui les références sont les articles 70 et 71 du Code civil

Art 70 = obligation de fournir une copie intégrale de l'acte de naissance

Art 71 = en cas d'impossibilité, un acte de notoriété délivré par le juge du tribunal d'instance du lieu de naissance ou de domicile, établi en présence de 3 témoins (comporte nom, prénoms, profession et domicile, ceux des parents, lieu et époque de la naissance, causes empêchant la délivrance)

Sur le 19e siècle, l'acte était établi par le juge de paix (généralement du canton de naissance) avec 7 témoins et validé par le président du tribunal d'instance du lieu de mariage

Aujourd'hui la procédure ne met plus en cause que le juge du tribunal d'instance et seulement 3 témoins au lieu de 7.

(les 7 témoins sont probablement issus du droit écrit ou droit romain où les testaments devaient alors être déclarés devant 7 témoins dont on espérait que l'un au moins se souviendrait de toutes les clauses à l'époque où les testaments étaient « nuncupatifs » c'est à dire déclarés à haute voix sans notaire pour les écrire. Mais comme toujours les 7 témoins ont persisté (en droit écrit) même lorsqu'il y eut des notaires pour les enregistrer. En droit coutumier d'Auvergne, mis par écrit à l'époque de la généralisation de l'écriture (1510), 2 témoins suffisaient.

Il semble que les 3 témoins actuels sont là pour dépasser la possibilité d'une déclaration par les seuls deux parents.

Alain ROSSI (cghav-2140)

131-15142 BRENAS (43)

Le site internet de « Mémoire des Hommes » donne la réponse : Marius BRENAS, caporal au 58° rgmnt d'infanterie a été tué à l'ennemi le 31 oct 1914 à Lihons (Somme). Il était né le 26 juin 1883 à Lyon 6° art (où son décès a été transcrit le 11 sept 191x ?). Il appartenait à la classe 1903, n° 2424 au recrutement de Rhône Central.

(Ci-dessous copie de la fiche de décès de Marius BRENAS)
Alain ROSSI (cghav-2140)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BRENAS**
 Prénoms **Marius**
 Grade **Caporal**
 Corps **58e Régiment d'infanterie**
 N° **15296** au Corps. — Cl. **1903**
 Matricule. **2424** au Recrutement **Rhône Central**
 Mort pour la France le **31 octobre 1914**
 à **Lihons (Somme)**
 Genre de mort **tué à l'ennemi**
Lihons
 Né le **26 juin 1883**
 à **Lyon** Département **Rhône**
 Arr. municipal (p° Paris et Lyon), } **6e Art**
 à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
 Jugement rendu le
 par le Tribunal de
 acte ou jugement transcrit le **11 septembre 1914**
 à **Lyon (Rhône) 6e cant.**
 N° du registre d'état civil.....
 534-798-1921. [26434.]

RÉPONSES DU FORUM

@131-15190 L'Auvergne après la domination romaine

Victorius était romain et catholique si j'en crois le remarquable ouvrage "Sidoine Apollinaire, l'Auvergne et son temps" par Jean Le Guillou, revue d'Auvergne 2001, (319 pages) A conseiller à tous ceux qui veulent connaître l'Auvergne au milieu du V° siècle grâce aux écrits de Sidoine Apollinaire. Il précise, page 265, qu'EURIC, le chef Goth, "désignera souvent aux postes clés de son faste et inconsistant royaume des fonctionnaire romains tel Victorius qu'il désigne pour surveiller la civitas arverne avec le titre de comte. Victorius est catholique, car le roi pense sans doute que la province arverne « vaut bien une messe »

Henri PONCHON (cghav-62)

Le territoire se nomme toujours la Gaule. En 475, celle-ci passe de la domination romaine à celle des Wisigoths qui installent Victorius en Auvergne. En 507, après la bataille de Vouillé (les Arvernes combattant sous la direction du fils de Sidoine Apollinaire aux côtés d'Alaric, successeur d'Euric), elle passe sous la domination des Francs. Avec les dynasties mérovingienne et carolingienne, la conception patrimoniale du royaume conduit à des partages du territoire entre les fils du roi défunt. Le premier roi de France sera Charles II le Chauve, à la suite du traité de Verdun (843) qui partage l'empire carolingien entre les trois fils de Louis le Débonnaire.

Durant cette période, l'Auvergne est d'abord rattachée, à la mort de Clovis, à son fils aîné Thierry, bien que son royaume, l'Austrasie, soit éloigné au nord-est de l'espace franc, probablement parce qu'il était revenu soumettre une seconde fois l'Auvergne à l'autorité de son père. A partir du début du VIII^e siècle, l'Auvergne est rattachée à l'Aquitaine et y restera longtemps. Mais pendant toute cette période, les comtes (et les évêques qui leur disputent l'autorité) sont issus de familles arvernes portant des patronymes gallo-romains.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

Les trois comtes nommés par les Wisigoths entre 475 et 511 ont porté des noms romains. De la conquête mérovingienne en 511 à la (re)conquête carolingienne en 761, une dizaine de comtes connus portent des noms romains (qui peuvent d'ailleurs être grecs !), une dizaine des noms germaniques.

Victorius, nommé comte par le roi des Wisigoths, porte un patronyme romain et par commodité il a donc été classé par les historiens dans la catégorie des « romains ». En réalité, la constitution des élites qui progressivement ont donné naissance à la noblesse féodale est un processus complexe.

Au premier siècle de notre ère, les structures sociales gauloises, dominées par les descendants de l'ancienne aristocratie guerrière, sont encore présentes, mais elle se disloquent progressivement avec la mondialisation culturelle que représente l'Empire Romain. À partir du II^e siècle, le pouvoir est accaparé par une nouvelle aristocratie urbanisée, présente dans les structures politiques, administratives et économiques de l'Empire.

La mondialisation de l'Empire romain fait que cette aristocratie ne se considère pas gauloise mais bien romaine. Comme dans tout l'Empire, elle va se convertir progressivement au christianisme romain.

Avec les migrations barbares, les structures sociales en Gaule se complexifient : les rois Francs, Wisigoths, Burgondes, etc. s'appuient à la fois sur l'aristocratie de leurs propres peuples, et sur celle dite « romaine » (même si biologiquement elle est plutôt gauloise !). En dessous, une immense classe de paysans, et une masse d'esclaves sans visages et sans noms.

Les barbares (sauf les Francs restés païens) sont ariens, les « Romains » sont catholiques, les paysans sont païens (comme le nom l'indique), et personne ne s'intéresse aux croyances des esclaves qui sont considérés comme des machines humaines.

La conversion de Clovis au christianisme romain va changer la donne. Elle provoque une fusion assez rapide des aristocraties franques et romaines au nord de la Loire.

Cette nouvelle classe dirigeante se veut franque, même si elle descend autant des anciennes familles gauloises que de famille franques (comme par exemple les ancêtres de Charlemagne).

Au sud de la Loire (et donc en Auvergne), les pays restés une génération de plus aux mains des Wisigoths ariens, ne connaissent pas un processus de fusion aussi marqué en raison de l'antagonisme religieux. La conquête de ces pays au début du VI^e siècle par les Francs provoque la migration des Wisigoths qui se réfugient en Septimanie (la côte du Languedoc), puis en Espagne. L'aristocratie « romaine » se retrouve en face de nouveaux maîtres qui partagent sa foi, mais qui politiquement ont eu une histoire bien différente : au sud de la Loire, les Francs n'auront pas du tout le même prestige que celui que Clovis avait eu trente ans plus tôt au nord de la Loire.

Pour gouverner l'Aquitaine (dont l'Auvergne), les rois francs devront s'appuyer à la fois sur l'aristocratie de leur royaume primitif (donc des Francs et des Gallo-romains francisés) mais tout autant sur l'aristocratie traditionnelle « romaine » restée en place. Mais à l'inverse du nord de la Loire, ce sont ces « Francs » (dont certains sont des descendants de gallo-romains !) installés en Aquitaine qui se romanisent, et ce d'autant plus facilement que la décadence des Mérovingiens les rend bien incapables de s'occuper des affaires méridionales.

Lorsque les Carolingiens prennent le pouvoir, deux identités se sont donc fortement constituées, au nord les Francs, au sud, les "Romains"... mais ces deux classes dirigeantes ont en fait les mêmes ancêtres gaulois ET francs ! Les masses paysannes se sont entre temps christianisées, et les deux modèles culturels (romain, franc) les imprègnent progressivement : c'est alors que disparaît définitivement l'ancienne langue gauloise... Et les esclaves se fondent progressivement avec ces masses paysannes : les uns gagnent un peu de liberté, les autres en perdent beaucoup ! Cette revendication d'une identité romaine des élites aristocratiques restera affirmée très longtemps, jusqu'à l'an Mil. Les bouleversements féodaux redistribuent alors la donne. Les anciennes aristocraties, tant romaine que franque, doivent pour survivre, entrer dans la nouvelle classe des *milites*, en même temps que la frange économiquement la plus forte du monde rural. Ensuite progressivement, cette classe se structurera de nouveau, avec l'apparition de la noblesse proprement dite au XII^e et le retour à la paysannerie des *milites* les plus pauvres. Ce phénomène sera aussi très progressif. avec des allers et retours, par exemple, les AUBERT (famille du pape limousin Innocent VI) ont pu tout aussi bien être considérés comme nobles que comme roturiers par les historiens ! Enfin, la bourgeoisie qui apparaît d'abord dans les grandes villes au XI^e siècle, puis dans les petites villes rurales à partir des XIII^e, XIV^e siècles, avant d'imprégner toutes les campagnes ; le phénomène sera achevé au XVI^e siècle. Enfin, la Révolution redistribuera une nouvelle fois les cartes !

La signification des patronymes médiévaux doit donc toujours être examinée avec précaution. Un Félix n'est pas forcément romain, un Guillaume pas forcément franc... et les conclusions que l'on peut en tirer pour le VI^e siècle ne sont pas les mêmes pour le XI^e siècle, et encore moins pour l'époque de Saint Louis !

Tout ceci est évidemment très simplifié.

Je renvoie au travail incontournable de Christian LAURANSON-ROSAZ, *l'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle*, Cahiers de la Haute-Loire, 1987. Ce travail, à la dimension généalogique très importante, étudie la formation des grands lignages féodaux auvergnats.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

@131-15191 Armoiries

Pour réaliser des armoiries, deux voies sont possibles : s'adresser à un technicien ou les réaliser vous-même.

Pour la première voie, je peux vous recommander l'un de nos adhérents : M. Michel RENARD, 9 rue Grégoire de Tours, 63000 Clermont-Ferrand. Il est membre du Conseil Héraldique de France, et s'il ne réalise pas vos armoiries, je pense qu'il peut être de très bon conseil.

Pour la seconde voie, j'utilise personnellement le logiciel GenHeral 6 qui nécessite un peu de prise en mains mais comporte de nombreux modèles et vous permet en outre de pratiquement tout dessiner (mais là cela devient nettement plus difficile). Le mien est assez ancien, mais je le pense toujours accessible et téléchargeable (cf Google).

Mais vous pouvez aussi faire les deux : dessiner et demander conseil et vérification !!!

Alain ROSSI (cghav-2140)

@131-15192 Registres des anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.

Les registres ont été versés aux AD de chaque département nouveau.

Pour la Seine et Oise, vous avez encore en ligne, sur le site des AD des Yvelines, les TD des communes de l'Essonne et du Val d'Oise.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

Henri PONCHON (cghav-62)

@131-15193 Mariage au chef-lieu de canton

J'ai relevé des mariages dans des chefs lieux de canton (de l'époque): tous les mariages étaient enregistrés le décadi dans le registre spécial des mariages (puisque les trois registres étaient séparés, du moins avant d'être éventuellement reliés ensemble), mais il n'y avait pas de registre particulier pour ceux des communes environnantes (ce qui aurait alors été anormal).

Devant l'absence d'actes de mariage à Pontgibaud pendant les ans VII, VIII et IX, j'ai consulté les bons auteurs (Bonnefoy G. : *Histoire de l'Administration dans la Province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme*, 1895) pour découvrir que les cantons de Pontaumur et Pontgibaud n'ont été séparés qu'en 1848. Le canton révolutionnaire était Pontaumur

Alain ROSSI (cghav-2140)

@131-15194 Baptêmes sous condition

Un baptême sous condition est administré si le prêtre peut penser qu'il y a peut-être déjà eu un baptême valable. C'est le cas pour un enfant trouvé : par définition, personne ne peut savoir s'il y a déjà eu un baptême.

C'est aussi le cas pour un enfant ondoyé puisque ondoisement (par un laïque) n'est pas baptême (par un prêtre). Il y a en fait une ambiguïté théologique : un chrétien se doit d'administrer le sacrement du baptême à une âme en danger de mort ... Mais l'Église Catholique, par opposition aux Églises Réformées, est alors très soucieuse de réserver le monopole des Sacrements aux clercs !

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

L'ondoisement, bien que simple, nécessite que l'ondoiseur respecte certaines conditions. Si ces conditions ont été respectées de façon certaine, le prêtre apporte les compléments des cérémonies du baptême, que l'on appelle aussi chrismation, en allusion à l'onction qu'il fait avec une huile consacrée, le Saint Chrême. Mais s'il n'est pas certain que les règles aient été respectées, il referra un baptême complet qui ne prendra son plein effet que « sous condition » de la non perfection de l'ondoisement. Ce sont là bien des subtilités !

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

Les subtilités de la religion se retrouvent aussi dans l'article sur l'abjuration du n° 130 d'AmA ! (p.196). Le soldat hollandais abjure la foi protestante et ensuite il reçoit « les suppléments de cérémonies du baptême », comme un enfant ondoyé à la maison. Il a déjà été baptisé chrétiennement mais pas par un prêtre catholique !

Un n° récent de la Revue Française de Généalogie fait état d'un prêtre qui ne supportait pas que l'on ondoie les enfants (il doutait que cela soit vraiment nécessaire), et qui faisait de curieux commentaires dans le registre des baptêmes

Annie FRIER (cghav-3065)

@131-15195 Réhabilitation de mariage

Il n'y a pas d'acte d'annulation. Le simple fait que l'empêchement de mariage soit découvert (disons plutôt : dénoncé par les mauvaises langues de l'entourage...) suffit. En théorie, après la découverte ou même le soupçon d'un empêchement, les conjoints sont censés se séparer de corps. Certaines demandes de dispenses, pour insister sur la bonne foi des époux, précisent d'ailleurs qu'ils ont immédiatement cessé de faire couche commune.

La dispense obtenue, le curé re-célébre le mariage, mais de nuit pour éviter l'aggravation du « scandale ».

Dans les familles princières et la haute aristocratie, les actes d'annulation ne sont formalisés par le pape que si justement l'objectif est d'arriver à un divorce sans le dire.

Les demandes de dispense ont été versées aux A.D. avec le reste des archives ecclésiastiques à la Révolution, mais seule une faible partie nous est parvenue, et pour la plupart de 10 à 20 ans avant la Révolution.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

@131-15196 Grippe espagnole

Sur Marat, pour la période 1914-1926, hors transcription de Morts pour la France, le mois comptant le plus de décès est novembre 1918 (9 sur 36 pour l'année), et ensuite mars 1919 (5 sur 22 pour l'année).

Des soldats sont morts de la grippe et quelques uns des « suites de maladie ». Il faut faire une étude en fonction des âges et par famille pour avoir une idée plus précise de la pandémie.

D'autres périodes semblent touchées par une épidémie ; vers 1880, on retrouve de nombreux décès dans des familles de Baraduc, le Bostdecher par exemple.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

A Augerolles aussi, novembre 1918 a été le mois le plus fort de 1918 avec 8 décès, ce qui est beaucoup moins significatif statistiquement que mars 1919. J'ai trouvé aux AD une instruction du préfet en 1920 qui fait référence à l'année 1919 pour la grippe et préconise d'utiliser les postes de désinfection mis en place dans chaque canton au cas où la grippe réapparaîtrait.

Henri PONCHON (cghav-62)

@131-15197 Cimetières

La tombe de vos ancêtres est probablement nulle part et les os les plus récents dans un charnier. En effet, la quasi-totalité des cimetières actuels date de la seconde moitié du 19^e siècle.

Les cimetières anciens étaient autour des églises, au plus près des lieux consacrés. Le peuple était enterré dans des fosses communes ; les nobles et les plus riches avaient droit à une sépulture à l'intérieur de l'église.

Un cimetière, à l'intérieur du bourg étant source d'épidémies, on s'efforça de les éloigner. Une ordonnance royale de 1776 demande aux villes de transférer leurs cimetières en dehors de leur enceinte. La Révolution ralentit le mouvement. Un décret de CHAPTAL du 12 juin 1806 fixe les règles d'implantation, complété par une ordonnance du 6 décembre 1843, imposant l'éloignement des cimetières et réglementant les concessions. Les communes devront s'y soumettre mais cela prendra du temps.

C'est seulement à partir des années 1850 et jusqu'aux années 1900 que seront créés les nouveaux cimetières « laïcs » imposés par la réglementation. Et comme il fallait de l'argent pour les travaux, les emplacements des tombes furent vendus sous forme de concessions dites à perpétuité ou à durée limitée (15 et 30 ans). En parallèle, les os des tombes ou fosses de l'ancien cimetière désaffecté sont transférées dans un ossuaire, dont l'emplacement est souvent ignoré de nos jours.

Henri PONCHON (CGHAV-62)

@131-15198 Embarquement à Bordeaux

Du 17^e au 19^e siècle, on embarquait pour l'Afrique avec les voyages triangulaires : Bordeaux – Afrique (achat et embarquement d'esclaves) - Les Caraïbes (vente d'esclaves, chargement du sucre, rhum, fruits) - Retour à Bordeaux avec gros profits pour les armateurs du quai des Chartrons...

Pour l'Afrique du Nord, Madagascar et l'Indochine, ce devait être Marseille.

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque Bordeaux desservait aussi toute l'Amérique du Sud, non seulement la côte Atlantique (Brésil, Argentine) mais aussi la côte pacifique ; via le détroit de Magellan, les bateaux remontaient jusqu'au Chili (Valparaiso) et au Pérou (Lima-Callao) et même jusqu'en Californie (San Francisco) car le canal de Panama n'était pas construit et c'était plus rapide et moins risqué que la traversée est-ouest des Etats-Unis

Henri PONCHON (cghav-62)

@131-15199 Reconnaissance d'un enfant

En droit français, c'est la reconnaissance qui compte, et pas la filiation génétique (au XIX^e siècle, cela n'aurait d'ailleurs pas eu de sens). La reconnaissance d'un enfant par ses parents doit donc toujours être analysée selon le contexte.

En l'occurrence, les parents sont à peu près du même âge, du même milieu social, vivent en couple, même si le mariage n'intervient qu'après, et un représentant de chaque famille est présent (les grand-pères ?) : s'ils reconnaissent une enfant, c'est que c'est probablement la leur.

Le service militaire a été de six ans par tirage au sort à partir de 1818 (loi Gouvion St Cyr), huit ans en 1824, sept ans en 1832 (loi Soult), cinq ans en 1872 (service universel mais avec beaucoup d'exemptions), trois ans en 1889 (peu

d'exemptions), deux ans en 1905 (exemptions supprimées sauf de santé) ... jusqu'à la boucherie de 1914-1918. En l'occurrence 1840-1847, cela fait bien sept ans...

Inversement (cas que j'ai réellement rencontré dans l'étude d'une branche de la famille CROMARIAS), lorsqu'une enfant âgée de 13 ans est reconnue à l'occasion d'un mariage, que celui qui la reconnaît est plus jeune que la mère, qu'il avait 18 ans à la naissance de l'enfant (et donc à peine 17 ans lors de la conception ...), que ses propres parents et donc probablement lui-même étaient clermontois, et donc à plusieurs centaines de km du lieu de la naissance de l'enfant ... c'est que cette reconnaissance est formelle.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

131-15200 Bail en emphytéose

Définition du dictionnaire du monde rural : « Droit réel ou jouissance sur la chose d'autrui qui ne peut s'établir que sur les immeubles moyennant le paiement d'une rente annuelle appelée canon. Le bail emphytéotique entraîne donc un démembrement du droit de propriété, analogue à celui qui se produit en cas d'usufruit ».

Yvette JUMEL (CGHAV-1536)

Je dirais qu'il s'agit d'un bail sans limitation de durée et qui donne au preneur la possibilité de transmettre le bien à ses héritiers (ses hoirs), et de l'hypothéquer.

J'ai dépouillé plusieurs actes notariés du XVII^e dans lesquels le Seigneur donnait une terre « à cens » par un bail en emphytéose. Le preneur pouvait même vendre le bien en acquittant des droits de lods et en mentionnant que le bien est dans la mouvance du Seigneur, donc redevable du cens. Ceci n'est pas forcément général, mais se vérifie dans mon petit coin de Lavoûte !

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

Ou « bail à longues années ». Il s'agit d'un bail de très longue durée, voir perpétuel. Le mot vient du grec, signifiant « action de planter » puisque la durée du bail permettait au preneur de jouir des fruits de sa plantation. Entre un seigneur, qui se réserve le « domaine éminent » et un « manant », il s'agit de la donation du « domaine utile » en échange du versement d'un cens ou d'une partie de la récolte. On pourrait dire une « location », mais le preneur du bail a le droit de vendre cette semi-propriété et transmettra l'obligation de paiement du cens à l'acheteur.

La meilleure comparaison pourrait être la situation d'aujourd'hui, où nous sommes « propriétaire » d'un terrain, mais nous devons payer à l'État (le « seigneur ») un cens qui a pris le nom d'impôt foncier et des droits de mutation qui, à l'époque, s'appelaient « lods ».

Alain ROSSI (cghav-2140)

@131-15201 Paroisse à identifier

La Mayrand fut bien une commune jusqu'au 01.01.1976 où elle fut rattachée à Roche-Charles-la-Mayrand

Quant au lieu du notaire, il s'agit de Valbeix où le notaire de l'époque s'appelait HARDY (ses minutes sont aux AD63)

Alain ROSSI (cghav-2140)

@131-15205 BERNARD-CHALAGIRAUD (63)

Le x Jean Bapt. BERNARD - Anna CHALAGIRAUD a été contracté à Ceilloux le 15.01.1881

Pierre VACHER (cghav-1255)

@131-15207 BOREL-POUGET (63)

Damien BOREL °13.03.1760 Ambert (6E3/6, p.114). fs + Annet et + Gabrielle DAILHOUX, x 10.02.1722 Saint-Amant-Roche-Savine Jeanne POUGET, fa Damien et + Anne CHATANIER. (Source : relevé du CGNAV)

C'est probablement à Saint-Amant qu'il faut chercher les enfants de ce couple (pas de traces de baptême d'enfants de ce couple dans les tables d'Ambert établies par le curé COLLANGETTES).

David COUYRAS (cghav- 2890)

@131-15210 CHABRU-VALET

Sans autre information sur cette famille, la proposition que je ferais serait la suivante :

I. Hugues (Ier) VALLET + après 1581 x Anne MOSNIER + avant 1581 dont

II. Gonon (Ier) VALET x 1580 Alix NAYRAT

III. Alix VALET x Jean CHABRU

Hugues (II) VALET père de Gonon (II) et époux de Digne GUERIN est de la génération de Gonon VALET époux d'Alix NAYRAT. Deux hypothèses : Hugues (II) est le fils de Hugues (Ier) ou son filleul (et peut-être un neveu).

Pour les CHABRU, c'est effectivement bien flou pour en tirer quelques hypothèses.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

@131-15212 CHANEMBAUD (63)

Rien à St Etienne sur Usson (« nid » de FOURIE, à défaut de FORIE), mais à Sauxillanges :

- Louise CHANEMBAUD de Gabriel et Gabrielle FORIE de Jaulet x 25-02-1743 Benoit MORIN

- Louis CHANEMBAUD, 22 ans, de + Gabriel et Gabrielle FAURIE de Lalerie , originaire de Aulhat St Privat x Catherine JACOB.

Source : Répertoire alpha des mariages du CGHAV.

Pierre VACHER (cghav-1225)

@131-15214 CHAUVET-POMMEL (63)

Votre Marie (ou Anne Marie) POMEL / POUMEL, fut une forte femme :

x1 « Marie », fa Guillaume, meunier, x 01.02.1716 Antoine CHABRILLAS, parents non cités

x2 « Marie », fa Guillaume et Antoinette CHOSSIDIÈRE, veuve d'Antoine CHABRILLAS, x 18.10.1718 Vital QUITARD (ou TITARD) fs Antoine et Marie BYON (le marié semble habiter Brenat lors du mariage)

x3 « Anne », fa Guillaume, veuve Vital QUITARD (ou TITARD), x 13.07.1723 Claude CHAUVET/ CHOUVET, d'Echandelys, parents non cités.

Claude CHOUVET pourrait être celui qui naît à Echandelys, le 25.02.1700, fs Antoine et Antoinette CHANEMBAUD. (le seul moyen d'en être sûr passe par les notaires qui sont nombreux à Sauxillanges ou par les parrains/marraines des enfants du couple).

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

@131-15216 DEMANECHES (63)

Infos extraites de la documentation de Madeleine GAYON ce qui me donne l'occasion de rendre hommage à une généalogiste très compétente et très généreuse.

° 03.12.1792 Gilberte DEMANECHES fa Jean et Gilberte BONNEFOND du bourg de St-Hilaire. P/m: Gilbert BONNEFOND (oncle), Gilberte DEMANECHES (tante)

x 20.01.1778 Gilbert DEMANECHES fs + Michel et Gilberte PINGUET, x Gilberte PINGUET veuve de François TAILLARDAT

x 11.11.1765 Gilbert DEMANECHES, fs + Michel et Gilberte PINGUET x Marie NOUHEN fa Antoine et Marie RACQUE.

Josette ALBIOL (cghav-1843)

Voici quelques infos qui pourront peut-être vous être utiles dans le futur :

- Selon le Dict. des fiefs de Remacle : Les Manèches: commune de Virlet, appartenant, tout comme St Fargeol, à Ch de CHATEAUBODEAU (patronyme BOUCHARD), x 07.08.1607 Françoise de FOURNOUX. Passe à leur fils, Julien x Anne de BOUELLES, + sans post., léguant ses biens à son neveu, + sans alliance avant 1682.

Ce village est mitoyen de celui de Perdechat, fief d'une branche des Rochedragon.

- Une mention sur les registre de Charensat : au bapt. de Nicole GOGUE, fa Charles et Françoise DARGNAT, le 22.04.1659, p/m : HP Nicolas LA MANECHE, cavalier au régiment de Grammont, Michelle POUGHEON.

Le même jour, son camarade de régiment Michel ORIER, ou OLIER, de Dontreix (23) est parrain de Michelle FAUCILLON. Le régiment de Grammont était vraisemblablement celui d'un CORDEBEUF DE BEAUVERGER MONTGON, Sr de Matroux et Dontreix à la même époque.

- Plus tard, au XVIII^e, Les Maneches ainsi que St Fargeol (63) et Jardon (Gouzon 23) appartiennent aux DU PEYROUX de Lussat (23), branche de Sourdoux, Sr de Puyhaut. Les Manèches fait donc partie des héritages de cette famille, dont les cousins possédaient également St Hilaire. Ceci explique la présence à Charensat du parrain sus nommé, car selon toute vraisemblance, cette branche a donné son nom au village de « Chez Sourdoux », à la porte du bourg.

Pierre GRANGE (cghav-472)

@131-15221 FAURE-CHAPUS (63)

Guillaume FAURE, fs + André et Catherine PIOT, la Geneste, x St Clément 05.09.1775 Anne CHAPPUS, fa Claude et + Benoîte FOUGEROUSE, la Fougérouse, St Anthème

Claude FAURE, °25.04.1777, La Borie Haute, St Clément, fs Guillaume et Anne CHAPPUS y x 29 vend. an VI Claudine ROL, y °05.04.1774, fa Pierre x Toinette COLOMB.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

Christine EMERY di BELLA (cghav-3031)

@131-15223 FAURIE (63)

Les publications de mariage dans chacune des communes des deux époux ressortent du Code Civil (de Bonaparte) promulgué le 15 mars 1803 et mis en application dans les mois suivants. Accessoirement si l'un des époux n'habitait pas sa commune depuis au moins 6 mois, la publication devait être faite dans ses deux communes de résidence.

Si les publications de mariage de St Genès ont été conservées et que le mariage a eu lieu en 1805, on devrait la trouver.

Si non : les PINET sont particulièrement abondants dans les paroisses de la région de st Germain l'Herm, Chaméane, Chambon sur Dolore, Vernet la Varenne, Echandelys, Aix la Fayette, Le Monestier ; un peu plus loin Sauxillanges et Brousse. Très loin on en trouve à Bort l'Etang.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Je vous ai fait savoir que le mariage n'avait pas été célébré à St Genès la Tourette et que Pierre FAURIE (FOURIE) était originaire d'Aix la Fayette. En complément, après des recherches sur les AD63 en ligne, j'ai trouvé différentes naissances d'enfants de ce couple dont celle de Marie FAURIE le 14.04.1813, présentée par sa grand mère maternelle Jeanne MARQUET, sage femme âgée de 60 a.

Cette Jeanne MARQUET décède chez son gendre, Claude FAURIE, à « la Fayolle » d'Aix le 16.09.1824 à 73 ans avec en prime l'indication qu'elle est veuve de Pierre PINET.... Par intuition, j'ai regardé dans les registres d'Echandelys et j'ai trouvé le mariage de votre couple en date du 05.10.1808 (c'est la photo 92/158 du lot An11/1812 6e142/5.)

Les tables du CGHAV vous fourniront l'ascendance Pierre PINET x Jeanne MARQUET comme cela a été le cas pour le couple Marc FA(O)URIE x Marguerite GUERINON.

N.B. : Claude FAURIE est ° 06.04.1787 à « La Fayolle » d'Aix la Fayette (p/m : Claude GLADEL et Marie GLADEL)

Catherine COLLANGE (cghav-1021)

@131-15224 FLORAT-RATAT

Pour retrouver la paroisse de Clermont où a eu lieu le mariage :

- vous éliminez St-Bonnet, St-Pierre et Ste-Croix qui sont sur Généabank qui ne donne pas ce mariage,
- vous éliminez aussi les couvents, hôpitaux et paroisses n'existant plus en 1768,
- il doit rester 8 paroisses que vous pouvez consulter en ligne puisque vous avez une date assez précise, en commençant par la plus grosse, St-Robert de Montferrand.

Annie FRIER (cghav-3065)

@131-15226 GOUTTEBEL (63)

Marthe GOUTTEBEL ° 10.09.1694 Bertignat, fa Damien et Clauda DUPUY; p/m: François THIBERT, Marthe DUPUY. (Source AD63 en ligne - 6 E 37/1)

+ 16.06.1759 Le Prat, Bertignat, en présence d'Adrien, François, Antoine et Damien BOUSSAT. (Source décès: AD63 en ligne - 6 E 37/2[BMS 1748-1771])

x 17.05.1712 Bertignat Guillaume BOUSSAT fs de Guillaume et Gabrielle DUPUY (Source: Relevés CGHAV)

François CHALAMAUD (cghav-2996)

x le 31.05.1688 à Olliergues de Damien GOUTTEBEL et Maria DUPUY fa de François (sans autre filiation)

L'origine des GOUTTEBEL se situe à Olliergues

Henri PONCHON (cghav-62)

@131-15234 François JOURDE (63)

Né à Chassagne le 08.07.1843, comptable à la ville de Paris, François JOURDE joue effectivement un rôle important pendant la Commune de Paris. Il est élu en mars 1871 délégué pour le 5^e arrondissement au Conseil de la Commune avec le brocanteur BLANCHET. « Boiteux, maigre, moricaud, atteint de strabisme et le bras gauche paralysé, BLANCHET contraste physiquement avec JOURDE comblé de toutes les grâces. BLANCHET est aussi verbeux et intrigant que JOURDE est concis et net » écrit Maurice CHOURY dans son ouvrage « *La Commune au Quartier latin* ». De fait, nommé Délégué aux Finances, il sait se montrer rigoureux dans sa gestion malgré les circonstances.

Il est malgré tout condamné à la déportation en Nouvelle Calédonie en septembre 1871, s'évade avec d'autres en mars 1874 et vit essentiellement à Londres et à Bruxelles avant de rentrer en France après l'amnistie de 1880. Il décède à Nice en 1893.

Biblio. : Outre le livre ci-dessus, le Dictionnaire de la Commune et, plus généralement, la plupart des ouvrages sur la Commune.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

@131-15236 LESCALE-MARRET (43)

Yves LESCALE, 22 ans, fs + Pierre (marchand) et Françoise CHAZELLE x 01.06.1762 Brioude St Jean Anne MARET, 18 ans, fa Jean et + Marie PISSIS.

° Françoise LESCALE, 20.03.1763 Brioude, fa Yves et Anne MARRET p/m : Joseph GOY, gd oncle mat. Françoise CHAZELLE, gd mère pat.

° Marie LESCALE y ° 26.12.1765, fa Yves et Anne MARRET p/m : Pierre LESCALE, oncle M. MARET, gd tante

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

Je descends de :

- Jeanne MARRET (MARE) (sosa 161) qui x 15.01.1754 Mathieu BELMONT, notaire royal et procureur

- Pierre MARE (sosa 322) x Marie PRADIER était fondateur de cloches, marchand à Brioude et consul en 1734

- Jean MARE (sosa 644) x 05.08.1700 Marie MAIGNE (13 enfants) était maître fondateur de cloches à Vieille-Brioude, Brioude et Paulhac, + le 16.03.1740 à Brioude à 74 ans.

- Blaise MARE (sosa 1288) x 11.03.1664 Marguerite de REYROLLES, était aussi maître fondateur de cloches à Brioude puis Vieille-Brioude, + le 26.02.1689 à Vieille-Brioude à 42 ans et inhumé à Notre Dame de Brioude.

- Nicolas MARE (sosa 2576) x de Marguerite RAYMOND était originaire de *Louvaycour* en Lorraine, maître fondateur de cloches à Brioude en 1650. Il vivait toujours en 1660.

J'ai quelques compléments dans mes archives.

Jean MAISONNEUVE (cghav-160)

Avec l'aide importante et bienvenue de Jean Louis MARSSET, de Jean MAISONNEUVE et de Catherine THOMAS (hors forum), je réponds moi-même à ma question J'ai commis une très grosse erreur sur la personne de Anne MARRET et voici les éléments rectifiés :

2. Yves LESCALE, ° 29.03.1741 Brioude ND (p/m Yves MARTINON potier de Brioude et Marie BAGES), + 24.07.1784 Vieille Brioude

x Brioude St Jean 01.06.1762 , Tém.: Joseph GOY chirurgien, Etienne LESCALE, Robert CHARTRON, Antoine DUMAS

3. Anne MARRET, ° ca 1744 (18 ans au x, 58 ans au +) à La Rochette (Chaniat - 43), + 23.frim.an11 Brioude, Moulin de Dardelin

d'où 11 enfants nés soit à Brioude St Jean, soit à Vieille Brioude. Dans les p/m on trouve : Joseph GOY gd oncle maternel, Françoise CHAZELLE gd mère pat., Anne MARRET tante, Antoine DUMAS (2^e époux de Françoise CHAZELLE), Pierre LESCALE oncle, Marie MARRET gd tante, Jean Marie MARRET bourgeois, Jean Noël MARRET chirurgien oncle, Jean Baptiste MARRET oncle, Yves LESCALE oncle)

4. Pierre ESCALE (jamais noté LESCALE), ° ca 1684, + 15.12.1748 Brioude St Jean âgé de 64 ans x où ?, ca 1735/1740

5. Françoise CHAZELLE, ° 25.01.1716 Chabreuges (psse de Brioude St Jean) (x2 Brioude ND 13.09.1751 Antoine DUMAS, tailleur puis marchand)

Pierre ESCALE semble se marier assez tardivement (ca 45 ans) et ce pourrait être un second mariage. On relève à Craponne le 22.02.1724 x Pierre ESCALE, marchand, fs +

Etienne et Claudia CLAVEL avec Jeanne CHOMETTE, est-ce le même ? (une Jeanne CHOMETTE + 14.06.1729 à l'hôpital St Robert de Brioude, âgée de 40 ans = en l'absence du patronyme CHOMETTE à Brioude, une coïncidence est peu probable). Mais l'ascendance reste hypothétique (8. Etienne ESCALE, + av. 1724)

(9. Claua CLAVEL)

6. Jean MARRET bourgeois de La Rochette (psse de Chaniat : les paroisses de la région autour de Lamothe, Javaugues, etc. ont un statut que nous avons du mal à cerner)

7. Marie PISSIS sur la quelle nous n'avons aucune information, sf peut-être originaire de Chaniat où il y a des PISSIS., d'où :

- Jean Noel, ° 23.12.1740 Lamothe, chirurgien juré de Craponne au x, x Brioude St Préjet 22.10.1771 Honorée GALABRUN

- Anne MARRET ci-dessus

Jean MARRET x2 Lamothe 2.09.1749 Marguerite BRUHAT (+ Vieille Brioude 27.04.1765) d'où au moins 4 enfants : Anne (° 14.07.1749 av. x des parents, tante et marraine d'enfants d'Yves LESCALE), Jean Baptiste (oncle et parrain d'enfants d'Yves LESCALE)

10. Etienne CHAZELLE de Chabreuge (psse St Jean de Brioude)

11. Marie LACOMBE de La Besseyre St Mary ?

En l'absence de données sur le mariage 6/7

La vraisemblance fait de Jean MARRET le fils de :

12. Vital MARRET ° 22.04.1640 Vieille Brioude, + 30.06.1720 VB âgé de 82 ans (x1 VB 23.07.1667 Françoise (DE)LAGRANGE + 11.01.1692, sp) x ca 1693

13. Jeanne LAZ(E/I)NIER, ° ca 1675 Lavaudieu, + 17.05.1735 VB âgée de 60 ans

d'où au moins 6 enfants : Anne x 23.06.1737 Joseph GOY, chirurgien (gd oncle d'enfant de Yves LESCALE) ; Julien, procureur d'office de VB, + 1741 ; Marie ° 29.10.1706 VB, + 6.01.1777 âgée de 70 ans, célibataire, gd tante et marraine d'un enfant de Yves LESCALE ; Jean Jacques et Jean Antoine dont l'un des deux est sans doute le Jean MARRET n° 6

24. Pierre MARRET

25. Isabeau BONNETON + 12.08.1688 VB (ite âgée de 49 ans ?)

26. Jean Antoine LAZINIER de Lavaudieu

27. Marie RICHARD (les deux sont peut être parents de Vital LAZINIER, bailli de Lavaudieu qui x VB 12.10.1751 Marguerite BEAUREGARD

Les problèmes restant à résoudre sont :

1/ trouver le mariage entre Jean MARRET et Marie PISSIS, qui aurait dû être célébré à Chaniat : ne se trouve pas à Lamothe (dt les BMS débutent en 1737), ni à Brioude, ni à Vieille Brioude. Peut-être Javaugues, Labrousse, Cougeat, voire Paulhaguet (un Jacques PISSIS y est curé de 1738 à 1777)

2/ confirmer l'origine de Craponne de Pierre ESCALE : et trouver le x avec Françoise CHAZELLES

Par ailleurs les MARE / MARÉ / MARET / MARRET, fondateurs de cloches de Brioude, sont totalement différents des MARRET originaires de Vielle Brioude où on les trouve avant 1600 dans des offices de niveau bourgeoisie (notaire, châtelain, procureur, chirurgien)

Alain ROSSI (cghav-2140)

@131-15239 PIRONIN (63)

Tous les mariages de cette communauté sont célébrés à St-Rémy-sur-Durolle.

De Jacques PIRONIN et Catherine JOANIQUE sont issus :

1 - Gilbert PIRONIN x Gabrielle SALOMON GRAS, dont

1a- Rémy x 10.02.1727 St-Rémy Marie BARGE, fa Etienne et Huguette CHABROL

1b- Thomas x 10.02.1727 Amable BARGE, sœur de Marie

1c- Rémy x 14.11.1736 Anne VERDIER, fa Antoine et Jeanne MARTIGNAT

2- François PIRONIN le Jeune, dont

2a- Bonnet x 10.02.1727 Marie BARNERIAS fa Annet et Marie BARGE

Le 27.01.1756, François PIRONIN, fs Bonnet et Marie BARNERIAS (2a) x Claua PIRONIN, fa Thomas et Marie BARGE (1b) avec dispense de consanguinité du 3/3 et 2/3.

Par ailleurs, Etienne PIRONIN, fs Rémy et Marie BARGE, x 03.02.1750 Françoise FOEDY, fa Nicolas et Anne VERDIER.

Marie-Françoise DUSSERT-BELIN (cghav-2205)

@131-15240 POUMARAT (63)

François POUMARAT, ° 06.11.1748 Le Chalard, St Gervais-ss-Meymont, p/m : François POUMARAT, journalier, de La Fardetie. ; Marie FAYE, en service à Chanteloze. (Source naissance : AD63-IMi 727)

+ 23.01.1829 Les Sollelis, Marat

x 27.02.1775 Marat Marie TAILLANDIER fa d'Antoine et Anna RODDE (cm 12.02.1775 Me DEPERIERE Marat) Sources : *Différentes familles... de P. L. POUZET*

François CHALAMAUD (cghav-2996)

@131-15241 PRADEL-GRENAT (63)

Le mariage François PRADEL x Marie GRENAT est du 28.02.1729 (et non 1728), de même que les mariages Antoine PERCHIER x Françoise PASSAVY (?), Illide DESARMENIENS x Gilberte ROUELLE François PRADEL x Marie GRENAT

Gaspard MAUSCHIER x Marie BESSE

Gilbert GERLETONT x Marguerite BOIGE

Marien POUCHEON x Françoise THUEL

Un grand merci cependant à ceux qui ont effectué les relevés de Charensat, car la tâche n'était pas aisée.

Marie-France GERVAIS (cghav-3050)

On peut supposer que ces jeunes mariés sont cousins et qu'en en bons Auvergnats, ils ont fait ainsi noce commune. Et en février, comme la majorité des familles d'agriculteurs. Ainsi, les futures mamans allaiteraient leurs petits Jésus à Noël.

La famille PRADELLES a donné, ou pris son patronyme, du village situé non loin de Brousse de Villosanges, près de Puy Chirol.

Michel PRADELLES, père de votre aïeul, x Char 12.01.1700 Marie RIBOULET, de Buxieres ss RDA.

Un Michel PRADELLES est témoin le 25.10.1731 au x de mes aïeux Marien BEAUFORT et Margueritte PRADELLES, fa Michel x 12.02.1714 Char Marie (DE) MAY, laquelle est fa Anthoine et Gabrielle DE SOUBZLEBOST.

Il y a donc deux Michel PRADELLE contemporains et frères, à moins que ce ne soit le même: x1 1700 Marie RIBOULET, x2 1714 Marie MAY.

Leurs parents sont Gaspard x Char 13.2.1668 Marguerite BOURNAUD, du village de Chassagnette (Char). On leur (ou lui) connaît une sœur aînée, Marie, ° 3.2.1669 p/m : Pasquet DE CHASSAGNETTE, Marie BOURNAUD.

Marguerite BOURNAUD est certainement la marraine le 28.07.1668 de sa nièce Gilberte DE CHASSAGNETTE, fa Pasquet et Roze PRADELLES.

Cette famille BOURNAUD est délicate, car certains sont aussi appelés MAUSCHIER-BOURNAUD ou DE MAUSCHIER, nom d'un village mitoyen de Chassagnette. Tous ces villages sont au service du Château des Lignières. Ainsi, Marguerite BOURNAUD semble la fille de Martin DE MAUSCHIER (sic !) et Jeanne BOIGEON. Il faut vraisemblablement comprendre un BOURNAUD du Mauchier.

Pasquet DE CHASSAGNETTE est époux de Roze PRADELLES, sœur de Gaspard.

Gaspard PRADELLES vient du village de Chassagnette, où son père Pierre est certainement venu comme gendre, en épousant Anne (DE) CHASSAGNETTE, ca 1630.

Les deux parents sont dits décédés lors du mariage le 16.02.1677 à Char de Gilbert PRADELLES, frère de Gaspard avec Martine COULAUDON.

On leur connaît un 4ème enfant, Jacqueline, née le 29.03.1629 à Char, p/m : Bonnet PRADELLES, Anne BORDESOULE.

Les PRADELLES sont déjà présents à Charensat avant 1600 et très nombreux, éventuellement alliés entre eux, donc très anciens. Mais aussi à Villosanges (Lauradoux, Parinet) et Biollet (Termes).

Les plus anciens connus à Char, Annet P. et Louise MOLLAS (alias DE MOLLES, qui pourraient être parents des Sr et notaires de Laurière à Villosanges), ont un fils Jacques, né en 1601, p/m : Annet GAYTE (famille citée dans le Remacle) et Bertrand PRADELLES, Delle Marie DAUFONT (?) et Michelle BACCONNET (vieille famille de greffiers et « gabeux » de Villosanges)

Bien que je m'efforce d'être le plus rigoureux possible, des erreurs ou homonymes se sont peut-être glissés dans ces reconstitutions familiales. Tous compléments ou corrections sont les bienvenus.

Pierre GRANGE (cghav-472)

Petits compléments qui confirment les cousinages :

Marie RIBOULET est fille de Bernard et Catherine DEQUAIRE et sœur de :

- Anne x 25.11.1694 Bussières Bravy DESARMENIEN

- Marguerite x 06.1702 Gervais DESARMENIEN

Gervais et Bravy, natifs de Bussières, sont fs de Jehan DESARMENIEN x Renée GRENAT de Biollet.

Michèle ANQUETIN (cghav-2157)

A toutes fins utiles, je signale le décès de Pierre GRENAT le 16.05.1764 à Egliseneuve des Liards, âgé de 23 ans, maçon habitant la paroisse de BIOLET. Présent à la déclaration : Jean PRADELLE, maçon de Charensat.

Geneviève PLANTARD (cghav-1765)

131-15242 RIMBERT (63)

Je descends de Georges RIMBERT x Antoinette ROSSIGNOL et, quatre générations après, cette petite branche se termine par le mariage le 22.02.1775 à St Remy sur Durolle de Jeanne RIMBERT avec Remy PIRONIN.

Mes RIMBERT se remontent ainsi :

1- Jeanne RIMBERT x Rémy PIRONIN

2/3- Antoine RIMBERT x 04.02.1749 St Remy Anna DUMOUSSET

4/5- Antoine RIMBERT x 03.02.1717 Chateldon Marie DAUPHANT

8/9- Vincent RIMBERT x 11.01.1684 St Victor la Loubière Marie SABATIER,

16/17- Georges RIMBERT x Marie ROSSIGNOL

On peut penser que Georges est le fils de Vincent RIMBERT x Marie SABATIER. A confirmer.

Sur le coté PIRONIN, voir la réponse 131-15239

Marie-Françoise DUSSERT-BELIN (cghav-2205)

131-15243 ROL-COLOMB (63)

Pierre ROL, fs Léonard et Thérèse FOUGEROUSE, Sepsols, x 26.09.1769 St Clément Antoinette COLOMB, fa Jean et Françoise PELARDY, Sepsols

Annie MALHIERE (cghav-2037)

Christine EMERY di BELLA (cghav-3031)

131-15245 SABY-TIXIER (43)

1- Laurent SABY x 27.06.1769 St-Didier-sur-Doulon (SDD) Marguerite TIXIER.

2- Robert SABY, ° ca 1706 Tavernolles, SDD, + 18.12.1788 Lousparel, SDD

3- Jeanne CHALET, ° Lousparel, y + 10.07.1762

4- Robert SABY, ° 1651, + 29.02.1736 Tavernolles

5- Benoîte THOMAS, + 1723

Le père de Marguerite TIXIER, Guillaume, ° ca 1700, + 23.08.1782 Combenevre, SDD.

Le couple SABY-TIXIER a 11 enfants entre 1771 et 1792.

Les deux curés MARTIN de SDD (sans doute oncle et neveu) ont soigneusement évité toute notation de filiation dans les actes de mariage depuis l'arrivée d'Etienne en 1738 jusqu'à une « remontée de bretelles » fin 1780.

Ensuite toutes les notations « obligatoires » figurent dans les registres y compris les inhumations de petits enfants (absentes jusque là).

Toutes les relations familiales doivent donc être trouvées à travers les notations des actes de baptêmes et en reconstituant les familles.

Alain ROSSI (cghav-2140)

@131-15247 SAUZET (CHAUZET) (63)

Amable CHAUZET x Job 18.09.1742 (Saint Loup) Marie Marguerite CROHAS, fa Damien et Françoise CHANTEMERLE, petite fa de Isaac CROAS et de Jeanne ISSARTEL (mes sosa 256/257 et 636/637)

Amable est fs de Claude et d'Antoinette CLOUVEL.

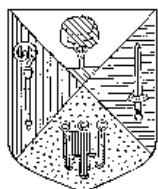
Jean-François CROHAS (cghav-739)

@131-15252 VILLECHENON

François VILLECHENON, ainsi que son frère Jean, (enfants de Pierre et Marie BLANC) x Teilhet 29.01.1837 Marie CHARVILLAT, sœur de Marie la jeune, (filles de François et + Marie GIDEL).

Jean-Yves AUCLAIR (cghav-1127)

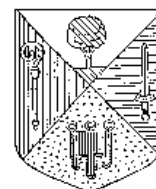
CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2009-2010 : Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Président*) – Geneviève PLANTARD – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Alain CONSTANCIS – Jean François CROHAS – Yves GLADEL (*1^{er} Vice-Président*) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Jean Noël MAYET – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membres Fondateurs : Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales et Adhésions : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ; 16 rue de l'Église 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Renouvellements, abonnements, commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures, 6^{ème} Répertoire des Familles Étudiées et bulletins anciens :
M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 ; 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron.,
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, Tél. : 01 4626 4114, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr ,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet :

Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS)

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr ;

Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : j.n.bienvenu@wanadoo.fr

Groupes d'échanges : Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA, Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :

MM. Alain CONSTANCIS, 32 rue Bellicard, 63003 Lyon, Courriel : alain.constancis@wanadoo.fr.

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET, 10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice,

Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : fayet.j-c@wanadoo.fr.

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique (rossi.cghav@orange.fr)



Didier DAURAT et les lignes Latécoère assurant la traversée de l'Atlantique sud.
(Cf. l'article page xx de ce numéro).

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

CPPAP : 0911 G 85293

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, juillet et novembre

N° 131 - février 2010 (1^{er} trimestre)

RÉPERTOIRE DES ARTICLES PUBLIÉS EN 2009 (numéros 127 à 130)

par la Rédaction

Pour l'ensemble de l'année 2009, notre revue a comporté un total de 240 pages de textes et 16 pages d'encarts .

Le Mot du Président

N° 127, p.1 ; n° 128, p.61 ; n° 129, p.121 ; n° 130, p.181

La vie du Cercle

Table des nouveaux adhérents (n° 3375-3xxx), n° 127, p. 3-4
Convocation à la 30^e Assemblée Générale à Clermont-Ferrand), n° 128, p. 62
Rapport financier de l'année 2008, par Robert LÉOTOING (35), n° 128, p. 64
Compte-rendu de la 31^e Assemblée Générale du 6 juin 2009 par Jean Pierre BARTHÉLEMY (1260), n° 129, p. 122
Compte-rendu des Conseils d'Administration, par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (1260) : du 5 juin n° 122, p. 154 ; du 26 septembre, n° 130, p. 182
GénéaBank n°123, p. 2

Avis Importants

Informations importantes concernant les Réunions, les Bibliothèques, les adresses de correspondance, le Carnet : 1^{er} tr. n° 127, p. 6-7; 2^e tr. n° 128, p. 65-67; 3^e tr. n° 129, p. 125-126 ; 4^e tr. n° 130, p. 184-186.

Puy-de-Dôme

Échos du Puy-de-Dôme, par Marie Françoise BRUNEL (964) : n° 127, p. 8-9 ; A propos de la numérisation des Archives n° 130, p. 186 .

Livradois-Forez

Chroniques du Livradois-Forez par Henri PONCHON (62) : n° 128, p. 69 ; n° 129, p. 127

Cantal

Deux associations patrimoniales du Cantal, par Alain ROSSI, n°118, p.70
La mémoire du Cantal par Françoise PICOT (3485), n° 129, p. 129
Des origines de la Salers par Jean GARRIGOUX, n° 130, p. 187.

Méthodes et Sources

Les archives du cadastre dit « napoléonien » par Gérard BOUDET (1045): n° 127, p. 12-16 ;
Bibliographie par Henri PONCHON (62) n° 128, p. 73. n°130, p. 191
A mon oncle Paul, par Jacques PETIT (1349) n° 128, p.74
Dossiers de famille à la bibliothèque municipale de Rouen par Michel TEILLARD d'EYRY, n° 130, p. 193
Méthodes de classement des documents par des adhérents n° 130, p. 194

Paléographie

Livre de raison de l'abbaye de Blesle, par Henriette VIGIER (1660), n° 127, p. 18.
Une abjuration intéressante par Annie FRIER, n° 130, p.195.

Les reconnaissez-vous ?

Un groupe d'habitants de Mezel, par Henri PONCHON (62), n° 127, p. 17.et n° 128, p. 76

Vie et Métiers d'autrefois

Centenaire de la Veillée d'Auvergne par Guy TAILLADE (94), n° 127, p. 20
Le Paradis sur terre (?) ppc. André CAPELLE (1884), n° 127, p. 21.
Fabrication des semoules et pâtes alimentaires à Clermont-Ferrand par Yvette JUMEL, n° 127, p. 22-24.
La marmite de Papin par Bruno PELISSIER de FELIGONDE, n° 128, p. 78
Les patronymes n'ont pas d'orthographe...sauf si...par Gérard BOUDET (1045), n° 128, p.79.
Le centenaire du viaduc des Fades par Henri PONCHON (62), n° 129, p. 130.
Le jugement des chenilles par Bruno de FELIGONDE (616),et compléments par A. ROSSI, n° 129, p. 133-135.
La formation de nos trois départements par Jean-Pierre BARTHELEMY (1260), n° 130, p. 198.
Equivalence en euros de la livre tournois par Alain ROSSI (2140), n° 130, p. 203-205.
L'édit d'Henri II et les déclarations de grossesses par Hélène LOCHEY et J.P. BARTHELEMY n° 130, p. 205.
Assurance contre le tirage au sort par Georges GOUTTEFARDE (1768), n° 130, p. 206.
Installation du prêtre sacristain Claude RODIER par Simone GASNE, n° 130, p. 207

Auvergnats en migration

Des Auvergnats de-ci, de-là par Jean-Pierre BARTHELEMY (1260) n° 128, p.101.
Des Auvergnats à Mennecy (91)par Thérèse CUMANT-VIGNON, n° 130, p. 208.

Personnages et Familles

Généalogie du cinéaste Robert BRESSON par Henri PONCHON (62), n° 17, p. 25
Les GROISNE de Saint-Gervais-sous-Meymont par Daniel GROISNE, n° 127, p.30.
Maison de retraite GROISNE – CONTANCE à Culhat, par Daniel GROISNE, n° 127, p. 34.
A propos des « de la VALETTE » par Henri PONCHON (62), n° 127, p. 36

Les AUSSEDT, papetiers depuis le XVII^e par Alain AUSSEDT (3448), n° 128, p. 81-90.
Autour du chaînon 'AUSSEDT) manquant par Nicole BIENVENU (1047), n° 128, p. 90-94.
Deux mariages dans la famille de VILLELUME par Jean-Noël MAYET, n° 128, p. 95
Une ascendance dans les Combrailles par Jean-Noël MAYET (657), n°128, p. 98.
Jacqueline, une autre Madame de La FAYETTE par Michel ROUMY (3173), n° 129, p. 136.
Les colonels auvergnats de l'armée impériale, par Bernard QUINTIN, n° 129, p. 138.
La famille GAUTIER (Chadron, St-Martin de Fugères, etc) par Gabrielle DENAND, n° 129, p. 141.
Racines auvergnates de René CLAIR par Henri PONCHON (62), n° 130, p. 210.
La famille CHANTELOUBE par Jean-Noël MAYET (657), n° 130, p. 214.
Descendance d'Olivier CALEMARD par Jean BEAUVOIR (3005), n° 130, p. 219.

Crayons et Quartiers

Andrée PROT, Lucette RAIBAUT par Jean-François CROHAS, n° 129, p. 152.
Monique MASSIS, n° 130, p. 223.

Questions/Réponses du CGHAV

Chaque numéro comporte

- des questions et de réponses d'ordre général
- des questions et des réponses particulières

Annexes et Encarts

Etat des tables disponibles au 1^{er} janvier 2009, n° 127
Récapitulatif des articles parus en 2008, n° 128, p. 119
Convocation à l'Assemblée Générale : n° 128, encarts III et IV
Appel de cotisation 2010 : n° 130, encart III et IV
Publications du CGHAV : n° 123, encart IV ; n° 124, encart I ; n° 125, encart I ; n° 126, encarts I et IV
Annonces de Manifestations et de Réunions : n° 129, encarts I, II, III ; n° 130, encart I et II

Bulletin souscription/réservation

A retourner à :

Bruno Pellissier de Féligonde
15 allée des sources ; 91170 - Viry-Châtillon.

M. Mme
N° rue
Code postal ville.....

() souscrit à exemplaire(s) du Tome I des « Chroniques des Pellissier de Féligonde » de 1550 à nos jours (18 générations) et les familles alliées (Velay-Auvergne-reste de la France), soit 490 pages environ dont 162 pages de notes et justificatifs, extraits d'archives familiales inédites.

Au prix unitaire de € 39- franco en France métropolitaine.

() joint un chèque de € sur

() Souhaite recevoir le sommaire détaillé du Tome I
« Chroniques des Pellissier de Féligonde »

() souhaite recevoir le sommaire détaillé du Tome II (en préparation) : « Maisons de Mardogne, de 1060 à 1800 : de Bréon - de Rochefort - de Thynières - de Foix - d' Anjony- de Lauthoin »

() souhaite recevoir le sommaire détaillé du Tome III (en préparation) :
« Comtes de Toulouse de 841 à 1271 » - « Comtes de Carcassonne de 910 à 1067 » - « Comtes de Foix- Première race- de 1034 à 1398 » - « Comtes de Grailly de Foix- Seconde race- de 1381 à 1516 » - « Maison de Foix des barons de Rabat de 1190 à 1680 ».

N.B. : joindre 4 timbres-poste par sommaire souhaité

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

M., Mme, Mlle :
Adresse :

désire recevoir dès sa parution **LES ANCIENNES FAMILLES BOURGEOISES DANS LES INSINUATIONS JUDICIAIRES DE RIOM** (Puy-de-Dôme), 1571-1577, d'Éric TIXIER.

exemplaire (s) broché (s)

L'ouvrage est au prix de :

France : 48,29 euros franco de port.
Union Européenne et Suisse : 51,55 euros franco de port.
Monde entier : 51,70 euros franco de port.

Ci-joint mon titre de paiement de
à l'ordre de M. Éric TIXIER.

Le Signature :

À adresser à M. Éric TIXIER, 4, rue Cuvier
63000 CLERMONT-FERRAND.

Groupe d'échanges COMBRAILLES-LIMAGNE

Cantons concernés : Aigueperse, Combronde, Ennezat, Gerzat, Manzat, Maringues, Menat, Montaigut en Combrailles, Pionsat, Pontaumur, Pont du Château, Pontgibaud, Randan, Riom, Saint-Gervais d'Auvergne, Vertaizon.

La réunion du groupe aura lieu

le samedi 17 avril 2010 de 9 heures 30 à 18 heures,
restaurant « La Chaumière », le Gour de Tazenat – 63410.

Merci de vous inscrire assez tôt pour que je puisse prévenir le restaurateur du nombre approximatif de repas.

Repas, autour de 26 euros, boissons comprises, payables le jour même, réserver impérativement **avant le 10 avril 2010** par courrier ou par mail à Christine EMERY DI BELLA (coordonnées ci-dessous).

✂-----

➤Coupon-réponse à retourner avant le **10 avril 2010** à :

Groupe d'échanges COMBRAILLES-LIMAGNE

Christine EMERY-DI BELLA,

Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 LE CENDRE
mumchris63@yahoo.fr ; portable : 06 7707 9985

Madame, Monsieur.....

Adresse postale :

.....

N° d'adhérant :..... Tél : E-mail :.....

♦ participera à la réunion du 17 avril 2010. Nombre de personnes :

♦ prendra part au repas : OUI NON

Si oui nombre de personnes :

Merci de vérifier l'exactitude de vos coordonnées.

Communes & patronymes de vos recherches :

.....
.....
.....
.....
.....
.....